



# LA REF

LA REVUE DE L'ÉQUITATION - N°73 - SEPTEMBRE 2006



AIX LA CHAPELLE

## L'Équipe de France d'Endurance Championne du Monde

Photo : FFE/PSV



### CHAMPIONNATS D'EUROPE PONEYS

2 médailles pour la France : l'or pour le horse ball et le bronze pour le saut d'obstacles . . . p 9



### EQUIRANDO 2006

Une édition alsacienne réussie avec 1200 équirandins de 8 à 87 ans . . . . . p 11



### ENSEIGNANTS

Niort accueillera les 2 au 3 octobre le championnat de France des enseignants. Maître mot : convivialité . . . . . p 7



# Mémento 2007



## ▲ Compte adhérent FFE

**A savoir**  
Les opérations de débit ne sont possibles que si la cotisation est à jour et le compte créditeur.

### Créditer le compte

www.ffe.com par carte bancaire OU FFE Club par chèque global. Préciser code et nom de l'adhérent FFE au verso.

### Suivre son compte

Consultation et impression des relevés à tout moment sur www.ffe.com et Minitel 3614 FFE.

## ▲ Licences pratiquant

### Préalable

Le compte adhérent FFE doit être créditeur.

### Renseignements nécessaires

Nom, prénom, date de naissance, adresse, numéro précédent licence.

### Saisie

www.ffe.com ou Minitel 3614 FFE.

Possibilité d'envoi par courrier au SIF.

### Contrôle

Les licences sont expédiées au club adhérent toutes les semaines avec un bordereau récapitulatif. Les éventuels rectificatifs sont à demander dans les 15 jours qui suivent la réception. A tout moment, les licences peuvent être contrôlées sur www.ffe.com.

## ▲ RC Propriétaires, Chasse et EC Course

### Préalable

Le compte adhérent FFE doit être créditeur.

### Opération

Saisir la RCPE ou la RC chasse ou la EC Course en même temps que la licence.

Pour la RCPE, préciser numéro SIRE et nom de l'équidé.

Opération possible après saisie de licence en allant dans la fiche licence du cavalier.

### Contrôle

Vérifier la fiche licence.

## ▲ Enregistrement Galops

### Préalable

S'identifier avec N° licence et code examinateur. Cavalier titulaire d'une licence en cours de validité.

### Opération

Saisie sur www.ffe.com ou par Minitel 3614 FFE

Possibilité d'envoyer le procès-verbal d'examen par courrier au SIF.

### Contrôle

Les diplômes sont envoyés toutes les semaines à l'adresse de l'organisateur de la session d'examen. Vérifier la fiche licence.

## ▲ Licences compétition

### Préalable

Le compte adhérent FFE doit être créditeur. La licence pratiquant peut se prendre en même temps ou avant.

### Renseignements nécessaires

Numéro licence pratiquant, catégories et disciplines.

### Opération

Valider les catégories et disciplines souhaitées puis imprimer un formulaire pour certificat médical et autorisation parentale.

### Joindre les documents suivants :

- Le formulaire complété. Le certificat médical doit dater de moins de 3 mois et comporter nom, numéro d'ordre, cachet et signature du médecin.
- L'autorisation parentale pour les mineurs doit être signée par le représentant légal de l'enfant.

Préciser très lisiblement le numéro de licence sur chaque document.

Renvoyer le tout par courrier au SIF 14490 LITTEAU.

Envoi possible par fax au SIF au numéro réservé à cet usage : 02 31 51 21 15. Attention, un fax envoyé n'est pas toujours reçu et lisible.

### Contrôle

Contrôler sur www.ffe.com ou sur Minitel 3615 FFE la validation des licences compétition.

Les licences sont expédiées au club toutes les semaines. Les

éventuels rectificatifs sont à demander dans les 15 jours qui suivent la réception.

## ▲ Inscription liste SIF dite club

### Préalable

L'équidé doit être identifié. Il doit disposer d'un livret SIRE validé avec carte de propriétaire à jour.

### Opération

Inscription gratuite. Enregistrement sous 48 heures ouvrables, sauf incident.

Site des Haras Nationaux : www.harasire.net, rubrique Infos chevaux.

Fax à FFE Club 02 54 94 46 30 : numéro SIRE, nom de l'équidé, taille non ferré, coordonnées du propriétaire ET page 3 du livret pour les équidés titulaires d'un certificat d'origine OU document d'identification pour les équidés ONC.

### Contrôle

www.ffe.com / Rechercher équidés / nom de l'équidé ou numéro SIRE.

### A savoir

Sans déclaration de taille, l'équidé est automatiquement enregistré E.

Contactez FFE club pour un changement de taille.

## ▲ Inscription liste chevaux de sport

### Préalable

L'équidé doit être identifié. Il doit disposer d'un livret SIRE validé avec carte de propriétaire à jour.

### Opération

A effectuer sur www.harasire.net (Tarif réduit). Ou envoyer la copie recto-verso de la carte de propriétaire avec le N° SIRE validé. Joindre un chèque par cheval du montant en cours à l'ordre des Haras Nationaux.

Dossier à transmettre aux Haras pour un cheval étranger.

### A savoir

Le délai peut atteindre 3 semaines, voire plus pour un cheval étranger.

### Contrôle

Vérifier l'affichage www.harasire.net/Infos chevaux.

## ▲ Engagements concours

### Préalable

Le cavalier doit être titulaire d'une Licence Fédérale de Compétition en cours de validité.

L'équidé doit être enregistré.

Le compte engageur doit être créditeur.

### Opération

FFE Club SIF : www.ffe.com / FFE Club SIF / BO Engagements résultats ou 3615 FFE.

FFEcompet : www.ffecompet.com / Engagement ou 3615 FFECOMPET

Concours internationaux : demande de participation au Bureau des Compétitions Internationales. Vérification de la sélection dans la semaine précédant la clôture officielle des engagements sur www.ffecompet.com puis effectuer l'engagement par internet ou Minitel.

### Clôtures

FFEcompet international le mardi midi.

FFEcompet national le mardi minuit.

FFE Club SIF le vendredi midi.

### Contrôle

Consulter le BO des engagés de l'épreuve.

## ▲ DUC

### Préalable

Avoir un code adhérent FFE.

Etre à jour de sa cotisation.

### Opération

La saisie se fait exclusivement sur www.ffe.com/FFE Club SIF. Saisie du 1er septembre au 30 octobre 2006 pour les concours prévus au 1er semestre 2007.

Saisie du 1er mars au 30 avril 2007 pour les concours prévus au 2e semestre 2007.

Validation des CRE et des CDE du 1er au 15 novembre et du 1er au 15 mai.

### A savoir

Les championnats départementaux et régionaux doivent être validés par le CDE ou le CRE.

Ajouts possibles de DUC au calendrier dans les 30 jours précédant le concours.

# Tarifs 2007

## Adhésion FFE

CLAF, CLAG Ref comprise	770 €
ORAF, ORAG Ref comprise	160 €
Organes déconcentrés	1 €
REF, abonnement préférentiel adhérents	10 €

## Licences

Licence pratiquant, cavalier né en 1989 & après	25 €
Licence pratiquant, cavalier né en 1988 & avant	36 €
Carte vacances, assurance comprise,	
l'unité par minitel ou internet	8 €
Carte découverte, sans assurance, 10 exempl. papier	8 €
Service + licence à domicile	2 €

## Assurances & diplômes

RC Propriétaire, 1er équidé	26 €
RC Propriétaire, 2e équidé et suivants	18 €
RC Chasse	16 €
ECC Entraînement sur Chevaux de Course	42 €
Validation de Galop par CLAF ou CLAG	0 €
Validation de Galop par ORAF ou ORAG	8 €
Insignes Galop, les 10	25 €
Poney d'or, d'argent ou de bronze, les 100	80 €
Duplicata licence ou diplôme	8 €
Demande de code examinateur	0 €

## Information

Abonnement à La REF, licencié	45 €
Abonnement à La REF, non licencié	50 €
Abonnement à l'Estafette - CNTE	6,20 €
Abonnement préférentiel à l'Estafette, licenciés FFE	4,50 €
Abonnement préférentiel à l'Estafette, licenciés FFE/TE	3,10 €
Règlement club & ponam - FFE Club	16 €
Abonnement SIF PLUS, toutes opérations par le 3614 FFE	SIF
Règlement Concours amateur & pro	Lavauzelle
Frais de rejet bancaire	30 €

## Tout savoir, tout vérifier : www.ffe.com

## Licences compétition

Compétition Pro 1	460 €
Compétition Pro 2	300 €
Compétition Amateur 3	80 €
Compétition Amateur 4	60 €
Compétition Club	0 €

## Enregistrements compétition

Conversion de performances FFE Compét en points Poney SIF, par opération	32 €
Enregistrement d'équidé sur liste SIF	0 €
Enregistrement d'équidé sur la liste des chevaux de sport, ordre Haras Nationaux	non fixé
Enregistrement d'équidé ONC au SIRE, ordre Haras Nationaux	non fixé

## Part fixe FFE sur engagements

### Concours SIF

Indiv. Minitel & Internet	3,05 €
Indiv. terrain	9,15 €
Equipe Minitel & Internet	12,20 €
Equipe terrain	36,60 €

### Concours FFEcompét

Minitel & Internet	4,65 €
Rattrapage	prix engagement x 3
Participation par invité de l'organisateur	15 €

## Tarifs FEI

Premier passeport, cheval	198 €
Premier passeport, poney	107 €
Duplicata	76 €
Revalidation cheval	183 €
Revalidation poney	91 €
Changement de propriétaire	0 €
Ajout et changement d'affixe	840 €
Frais d'annulation passeport	12 €
Enregistrement annuel par cheval et par cavalier de plus de 18 ans	7,50 €





**Actualité**

<b>L'essentiel de vos rendez-vous</b>	A noter sur votre agenda . . . . .	<b>4</b>
<b>L'édito de l'équipe fédérale</b>	Merci aux clubs . . . . .	<b>5</b>
<b>On en parle au Club House</b>	L'actualité en bref . . . . .	<b>14</b>

**Sport**

<b>Championnat de France des enseignants</b>	Convivial avant tout . . . . .	<b>7</b>
<b>Actualité sportive</b>	Les dernières performances . . . . .	<b>8</b>
<b>Championnat d'Europe poneys</b>	Les photos de Saumur . . . . .	<b>9</b>
<b>Détection jeunes à poney</b>	Saison 2006-2007 . . . . .	<b>16</b>
<b>Horse ball féminines et mixte</b>	Coupes de France . . . . .	<b>16</b>

**Tourisme**

<b>Equirando à Saverne</b>	Une édition alsacienne réussie . . . . .	<b>10</b>
<b>Championnat d'Europe de TREC</b>	Sélection des équipes de France . . . . .	<b>12</b>
<b>Tourisme équestre international</b>	L'AMEDITE en plein développement . . . . .	<b>13</b>

**Clubs**

<b>Journée du Cheval</b>	Vos chevaux en top model . . . . .	<b>6</b>
<b>Innovation pédagogique 2006</b>	Faire venir les garçons . . . . .	<b>15</b>
<b>Sport, loisirs et formations au Parc</b>	Stages et événements . . . . .	<b>19</b>
<b>Cheval Qualité France vous informe</b>	Démarche de progrès . . . . .	<b>20</b>
<b>Informations GHN</b>	Les services proposés . . . . .	<b>22</b>

**Références**

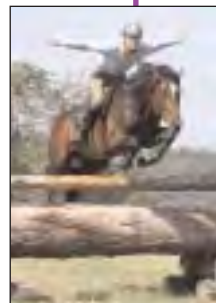
<b>Mémento</b>	Procédures et tarifs . . . . .	<b>2</b>
<b>Nouveau adhérents</b>	Juillet 2006 . . . . .	<b>19</b>
<b>Services FFE</b>	Carnet d'adresses . . . . .	<b>19</b>
<b>Résultats d'appel à concurrence</b>	Avis d'attribution . . . . .	<b>20</b>
<b>Commission lutte contre le dopage</b>	Décisions des 3 mai et 1er juin 2006 . . . . .	<b>25</b>

**Calendriers**

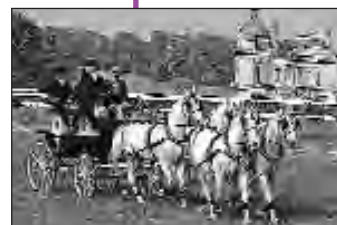
<b>Sessions BAP &amp; ABP</b>	En 2006 . . . . .	<b>30</b>
<b>Sessions BFEE</b>	En 2006 . . . . .	<b>30</b>
<b>Concours FEI monde</b>	En octobre 2006 . . . . .	<b>33</b>
<b>Concours à gestion FFE Club SIF</b>	En octobre 2006 . . . . .	<b>34</b>
<b>Concours à gestion FFEcompét</b>	En septembre-octobre 2006 . . . . .	<b>43</b>



Photos : DR, FFE-PSV, V Bruneau



Michel Robert - Photo : DR



Chantilly - Photo RB Presse



# En septembre et octobre

DU 8 AU 10  
SEPTEMBRE

## 3e Jumping international de Chantilly

CSI\*\*\*\*. Nouveauté : En parallèle à la Golden League ouverte aux meilleurs mondiaux, une Silver League est proposée aux cavaliers classés plus loin dans la hiérarchie internationale. [www.jumping-chantilly.com](http://www.jumping-chantilly.com)

DU 9 AU 10  
SEPTEMBRE

## Concours d'Attelage International de Compiègne

Sur un site exceptionnel aux portes de Paris, un marathon très sélectif pour départager les meilleurs meneurs d'Europe. [www.caicompiegne.fr](http://www.caicompiegne.fr)

DU 13 AU 17  
SEPTEMBRE

## Grande semaine de Pompadour

Finale nationale SHF de concours complet. Nouveauté 2006 : critérium européen du jeune cheval de complet. [www.semaine-pompadour.com](http://www.semaine-pompadour.com)

DU 15 AU 17  
SEPTEMBRE

## 7e rendez vous éthologique de la Cense

Sur le thème L'équitation éthologique et le saut d'obstacles avec Michel Robert, Pénélope Leprévost et Lorenzo. Le vendredi, table ronde sur le bien-être du cheval, samedi et dimanche, démonstrations. [www.lacense.com](http://www.lacense.com)

DU 23  
AU 24 SEPTEMBRE

## Bicentenaire des Haras Nationaux au Pin

Spectacle *Génération Haras*, mise en scène par Mario Luraschi, parcours découverte, championnat de France Selle Français [www.haras-nationaux.fr](http://www.haras-nationaux.fr).

LE 24 SEPTEMBRE

## 17e Journée du Cheval

Pour promouvoir Le Sport qui galope auprès de nouveaux publics. Inscrivez vos manifestations sur [www.ffe.com](http://www.ffe.com). Voir page 6

DU 27 SEPTEMBRE  
AU 1<sup>er</sup> OCTOBRE

## Championnats de France d'attelage à Méribel (01)

Chevaux de sang et poneys, 1/2/4. Contact Association Rhône-Alpes d'Attelage T 04 78 81 74 18

DU 2 AU 3 OCTOBRE

## Championnats de France de CSO des enseignants à Niort

[www.clubhippiqueniortais.com](http://www.clubhippiqueniortais.com). Voir p. 7

DU 6 AU 8 OCTOBRE

## Championnat de France des Régions de TREC

A Camps St Mathurin Léobazel (19). Contact CRTE Limousin T 05 55 73 60 99

DU 13 AU 15  
OCTOBRE

## Finales nationales d'Endurance SHF à Uzès

Chevaux de 5 et 6 ans. [www.shfonline.com](http://www.shfonline.com)

DU 13 AU 15  
OCTOBRE

## Championnat de France Senior et Critérium National de TREC

A Soissons (02). Contact CRTE Picardie T 03 44 40 19 54

DU 19 AU 22  
OCTOBRE

## Mondial du Lion

Championnat du Monde des jeunes chevaux de complet. CCI\* 6 ans et CCI\*\* 7 ans. [www.mondialdulion.com](http://www.mondialdulion.com)

DU 24 AU 29  
OCTOBRE

## Concours complet de Pau

Finale Coupe du Monde. CCI3\*/CIC2\*. CEIOJ3\*. [www.event-pau.fr](http://www.event-pau.fr)

DU 26 AU 29  
OCTOBRE

## 7e Equisud à Montpellier

Nouveautés 2006 : Championnat de France de reining, masters du cheval ibérique, National Pro open de saut d'obstacles. Contact T 04 67 61 67 61

DU 29 OCTOBRE  
AU 1<sup>er</sup> NOVEMBRE

## 7e Chevalissimo à Nancy

Nouveauté 2006, un hall dédié au tourisme équestre. Championnat de France de maréchalerie, équitation western et ibérique. Grand prix CSO pro 1 et 2. spectacle Flamingo les 30, 31 octobre et 1er novembre.

Contact T 03 83 18 87 51. [www.hippoplus.com](http://www.hippoplus.com).

# Les dates clés

DU 1<sup>er</sup>  
AU 5 NOVEMBRE

## Equita' Lyon

CSI \*\*\*\* du 3 au 5 novembre. Finale de la Coupe de France féminine de horse ball. Spectacle Mozart avec le Cadre Noir de Saumur et l'orchestre des Pays de Savoie du 1er au 4 novembre. [www.equitalyon.com](http://www.equitalyon.com)

DU 2  
AU 10 DÉCEMBRE

## Salon du Cheval de Paris

Une surface d'exposition augmentée de 9000 m<sup>2</sup> avec de nouveaux halls. Nouveautés 2006 : le Salon du Cheval Enfants et le CSI qui sera cette année un 5\*. [www.salon-cheval.com](http://www.salon-cheval.com)

**La REF***La Revue de l'Équitation***SECRETARIAT**

Parc Equestre, 41 600 LAMOTTE  
T 02 54 94 46 46 F 02 54 94 46 47  
Mèl ref@ffe.com

**RÉDACTRICE EN CHEF**

Danielle Lambert

**RÉDACTION**

Frédérique Monnier

**ICONOGRAPHIE**

Elodie Brunaud

**PHOTOS COUVERTURE**

FFE/PSV, CH de la Houssaye,  
CNTE/JP

**PHOTOS**

Arnault Equin, B Marchand,  
CH de la Houssaye, Equivil,  
FFE/DL/EB/PSV, CNTE/CRTE Rhône  
Alpes/ C Galvan/JP, L'image du  
Jour, Maindrü Photo, RB Presse,  
S Proust, Théâtre du Centaure,  
V Bruneau

**ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO**

Laelitia Bernard, Cheval Qualité  
France, Hervé Delambre, GHN,  
Stéphane Lemasson, Stéphanie  
Lanier, Nathalie Médana,  
Virginie Pain, Jennifer Pétreau,  
Emmanuelle Schramm,  
Julie Vuillet.

**ABONNEMENT**

1 an : 50 €  
1 an licenciés : 45 €

**GRAPHISME**

Pauline Napoly pour X. Gassel  
communication

**RÉALISATION - IMPRESSION**

IDP Grignon  
77370 FONTENAILLES

**COMMISSION PARITAIRE**

0208680336

**TIRAGE**

8 000 exemplaires

**DOCUMENTS JOINTS**

Afficheval  
Affiche Equita'Lyon  
Affiches RCPE et licence  
Affiche Mémento  
Affiche Journée du Cheval  
Documents Salon du Cheval de  
Paris

**EDITEUR**

Fédération Française d'Équitation  
81 av. E Vaillant  
92517 Boulogne Cedex

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION**

Maître Monique Legrand

# Merci les Clubs

Une fois encore, le record des licences a été battu avec près de 524 000 licences délivrées pendant la saison 2006-2007. Vous avez délivré plus de 10 000 licences supplémentaires, par rapport à l'année dernière, soit une progression de + 2%.

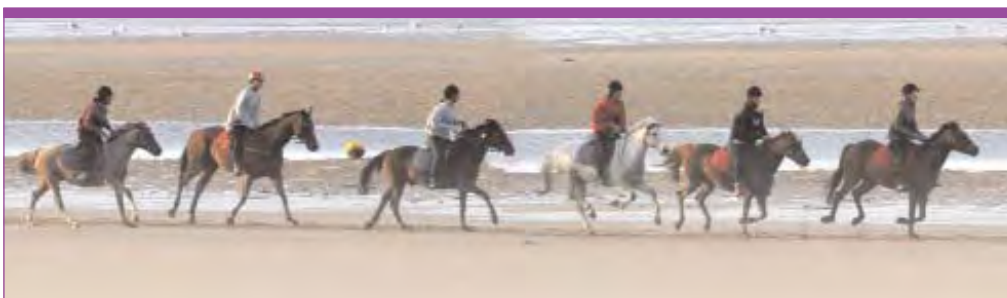


Photo : CE du Mesnil d'Argences

## SPORT ATTRACTIF

L'attraction pour une activité nature ne se dément pas. Les citadins aiment trouver près des poneys et des chevaux un loisir qui les met en contact avec les valeurs authentiques du monde animal et rural.

## BONNE SANTÉ

Tous les indicateurs d'activité cotent à la hausse, tant l'équitation a le vent en poupe. Davantage de licenciés, davantage de clubs, davantage de concours, davantage d'engagements, davantage de licenciés compétition...

## BRAVO !

Merci aux 6 409 clubs qui ont délivré les licences, qui ont fait passer des Galops, qui ont organisé des randonnées, des concours, des animations, des journées portes ouvertes, qui ont fait aimer encore davantage le poney et le cheval aux Français.

Bonne rentrée à tous, sous le signe du Sport qui Galope.

## L'équipe fédérale

### Force réglementaire

Ceci est le mensuel officiel de la **Fédération Française d'Équitation**. Les informations qui y sont publiées ont force réglementaire, sauf pour les concours amateur & pro où c'est le BO FFEcompét et le site internet qui ont force réglementaire.

### Appel de cotisation 2007

Vous trouverez au dos de la feuille d'expédition de cette REF le formulaire d'appel de cotisation. A conserver comme justificatif comptable si vous renouvelez votre cotisation par internet ou minitel. Le nouveau millésime étant commencé depuis le 1<sup>er</sup> septembre, il faut être à jour de sa cotisation 2007 pour pouvoir délivrer des licences 2007.

1<sup>er</sup>  
Septembre  
2006



## Les chevaux « Top model » ambassadeurs de l'équitation

Le « Top model », épreuve emblématique du Meeting des propriétaires, peut se décliner dans le club pour la Journée du Cheval du dimanche 24 septembre prochain ou pour les portes ouvertes. Suggestions.

### PRÉSENTATION

Un micro, un speaker et un triangle de présentation sont les seuls moyens à mobiliser. Chaque cheval ou poney est présenté en main. Un petit mot au micro permet au cavalier de dire qui il est, quelles sont ses origines. Il est ensuite présenté en main sur un triangle au pas et au trot.

complicité, confiance, relation... Présentation du cheval : toilettage, matériel... Présentation du cavalier : tenue, look, originalité. Bonne manière : tempérament, attitude, éducation, dressage à pied. Les critères de modèle et allures conviennent peu. Tous les chevaux du club sont réputés beaux avec de belles allures.

### CRITÈRES

On peut retenir plusieurs critères d'appréciation. Harmonie générale du couple ou du groupe :

### MISE EN ŒUVRE

Le plus sympathique est de faire choisir et préparer un cheval par deux cavaliers qui le bichonne-



Photo : FFE/DL

ront et concocteront un petit topo sur leur chouchou. Ensuite, l'un fera la présentation micro, l'autre la présentation sur le triangle. On peut prévoir un jury de personnalités ou un jugement à l'applaudimètre ou des prix variés : le mot le plus sympathique, l'anecdote la plus originale, le nattage le plus réussi...

### TOUS BEAUX

L'idée majeure est de séduire le public venu au club en lui présentant la cavalerie sous son meilleur jour et en lui rendant très sympathique l'idée de s'occuper d'un cheval ou d'un poney.

On peut faire des groupes, shetlands, poneys, chevaux qui permettent d'animer l'après-midi avec 3 présentations d'un quart d'heure entre les baptêmes par exemple.

On peut aussi opter pour les déguisements ou pour un style mini-hunter avec monture tenue en main. Envoyez vos plus belles photos à La Ref. - DL

### ▲ AFFICHES

Tous les clubs qui ont inscrit leurs manifestations sur [www.ffe.com](http://www.ffe.com) ont reçu des affiches Journée du Cheval. Si vous souhaitez des affiches supplémentaires, contactez FFE Club. Si vous ne l'avez pas encore fait, vous pouvez saisir le programme de votre journée sur [www.ffe.com](http://www.ffe.com) ou renvoyer à FFE Club le formulaire journée du cheval qui était au dos de la feuille d'expédition de la REF d'août et qui est sur internet à la fin du pdf de La Ref.

### ▲ MÉDIAS

En 2005, les chaînes de télévision, TF1, France 2, France 3 en régions, M6, ont diffusé des reportages tournés dans les clubs. Les radios, France Inter, RTL, France Info, Chérie FM, Europe 2, Sport FM, France Bleu ont parlé de la Journée.

L'événement a été largement annoncé et présenté dans les grands quotidiens et hebdomadaires comme *Le Figaro*, *le Monde*, *le Nouvel Obs*, ou *Télérama* ainsi que dans la presse loisirs, *Pariscope*, *Figaroscope*..., la presse sportive avec 2 pages centrales dans le gratuit *Sport Free Attitude*, la presse enfants, 3 pages complètes dans le *Journal de Mickey*, ou même senior, *Notre Temps*...

La presse régionale touche directement les personnes susceptibles de s'inscrire dans votre club. Contactez le service communication T 01 58 17 58 13, [mel.com@ffe.com](mailto:mel.com@ffe.com). L'équipe vous aidera à faire votre communiqué de presse qui sera diffusé à la presse proche de chez vous.

### ▲ JOURNÉE DU CHEVAL À JARDY

Dans le cadre du programme *Cheval pour tous*, le Conseil général des Hauts de Seine organise à Jardy une grande rencontre populaire autour du cheval et du poney. Au programme : CSI2\*, épreuves de CSO E1 E2 pour les clubs du 92, village des métiers du cheval, ateliers découvertes, baptêmes. Entrée libre. [www.hauts-de-seine.net](http://www.hauts-de-seine.net).

# Convivial avant tout

La 4<sup>e</sup> édition du championnat de France de saut d'obstacles des enseignants aura lieu les 2 et 3 octobre au CH Niortais. Présentation d'un championnat pas comme les autres par Frédéric Morand, Yves Le Roux et Michel Cizeron.

## A L'HONNEUR

Frédéric Morand est à l'origine du concept : « Le 1<sup>er</sup> championnat de France des enseignants a eu lieu en 2003 au Cap Ferret. L'idée était de mettre à l'honneur les enseignants qui sont éparpillés dans les différents championnats. » « Les enseignants sont des personnes très importantes dans la filière et dont on se ne s'occupe pas assez à mon avis, estime Yves Leroux, président du CH Niortais. Ils sont les ambassadeurs de notre sport car ils transmettent quotidiennement la passion de l'équitation aux cavaliers dans les clubs. Ils font un boulot formidable qu'il faut reconnaître. Par ailleurs, pour la plupart d'entre eux, ils n'ont pas le temps de sortir en



R Dejean Champion de France élite 2004-  
Photo : S Proust

concours car le week-end, ils coachent leurs élèves. Pour moi, c'est tout naturel de leur proposer un championnat qui leur soit réservé. »

## CONVIVALITÉ

« L'esprit de ce championnat est de faire passer aux enseignants un grand moment de convivialité pour se retrouver, échanger dans une ambiance festive, explique Michel Cizeron, directeur du CH Niortais. C'est important de pouvoir sortir de son club pour participer à un événement qui sort du contexte sportif pur et dur. » Frédéric est présent à chaque championnat. Pour Yves, c'est essentiel : « Je le considère comme le gardien de l'esprit de ce championnat. » Frédéric s'attache à ce que l'idée de départ soit bien respectée par l'organisateur : du sport et de la convivialité autour d'une bonne table. « C'est d'ailleurs précisé dans le cahier des charges pour l'organisateur qui doit prévoir au moins une soirée festive. Pour certains participants, ce championnat est leurs seules vacances. » A Niort, la gastronomie et la fête seront de mise avec petits déjeuners offerts, pot de l'amitié, soirée cabaret le lundi soir, présentation et vente amiable de chevaux de sport avec dégustation de produits régionaux.

## OUVERTURE

Le but est d'ouvrir ce championnat à tous les enseignants. Aucune qualification n'est requise. Il y a 2 niveaux, un champion-



Remise des prix 2005 par JC Gast et F Lucas -  
Photo : CH de la Houssaye

nat élite pour les pro 1 et 2 mais aussi ouvert aux amateurs 3 et un championnat « normal » pour ceux qui ne sortent pas en compétition régulièrement. Pour des raisons pratiques, la rencontre a lieu sur 2 jours, le lundi et le mardi. Les enseignants pourront ainsi être au club le mercredi.

## ORIGINAL

Frédéric sera présent à Niort comme président d'honneur et chef de piste : « Le tracé sera facile mais original. Je mettrai des choses que l'on ne voit pas ailleurs comme par exemple des obstacles à option. »

## ORGANISATION

« A Niort, notre mot d'ordre, précise Yves, est de faire les choses sérieusement sans se prendre au sérieux. Nous avons organisé 11 championnats de France en 15 ans. Les championnats de CSO vétérans sont nés à Niort. Ces championnats ont un point commun avec ceux des enseignants : il s'agit d'une rencontre conviviale pour un public qu'il faut mettre en valeur. Mon souhait pour l'avenir est de mettre en place un grand rendez-vous annuel des enseignants dans un esprit ludique et sportif avec - pourquoi pas ? - des rencontres professionnelles. En tout cas, un championnat recherché par les enseignants, dans une ambiance détendue. » - Propos recueillis par F Monnier  
Programme et engagements sur [www.ffe.com](http://www.ffe.com) rubrique FFEcompét.





Julien Epailard et Icare du Manet  
- Photo : FFE/PSV

▲ **SAMSUNG SUPER LIGUE**

Lors de la 6<sup>e</sup> étape à Hickstead le 28 juillet, l'équipe de France de France composée de Roger-Yves Bost / Idéal de la Loge, Julien Epailard / Icare du Manet, Olivier Guillon / Ionesco de Brekka et Simon Delestre /

Inédite de Balme se classe deuxième de la coupe des Nations. Julien Epailard se fait particulièrement remarquer en signant le seul double sans faute de l'épreuve. A Dublin début août, Jacques Bonnet / Gracieux Ardent, Patrice Delaveau / Jumpy des Fontaines, Julien Epailard / Icare du Manet, Stéphan Lafouge / Gabelou des Ores et Pierre Jarry / Haxelle Dampierre se classent à la 5<sup>e</sup> place de la dernière étape de la Samsung Super Ligue avant la finale de Barcelone du 14 au 17 septembre. A l'issue de la 7<sup>e</sup> étape, la France conserve sa 3<sup>e</sup> place au classement provisoire, derrière l'Allemagne et les États Unis.

▲ **CSI\*\*\*\* LA CORUNA**

Eric Navet et Hym d'Isigny Lassergut gagnent le Grand Prix du Trophée Azkar, après avoir remporté le Trophée Vinal Pomal,



Eric Navet - Photo : DR

Eugénie Angot associée à Cigale du Taillis se classe 2<sup>e</sup> du Grand Prix de la Coruna, remporté par l'Hollandais Gerco Schroder, le 30 juillet. Eugénie et Cigale sont aussi 1<sup>ers</sup> du Prix NH Hotels.

▲ **EUROPE PONEYS**

2 médailles pour la France lors des championnats d'Europe poneys à Saumur du 25 au 30 juillet. Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, l'équipe de France de horse ball est championne d'Europe. L'équipe était



Equipe CSO Poney - Photo : FFE/PSV

composée de Gwendoline Boyer / Lahidj, Brice Chauvin / Mistral, Amandine Ferreira Da Cruz / Pasqualino, Hugo Finan / Hardy de la Ville, Mathieu Laguerre / Etoile, Alexandre Mazas / Braise, Hélène Petitdemange / Hélios du Valat, François Tessier / Flika de Fontagre et Sacha Tosetto / Italique la Claie.

L'équipe de France de saut d'obstacles avec Julia Dallamano / Black Devil, Rosalie Donze / Chevetta II, Daphné Ratzel / Iago Lavergne et Morgane de Chastenet / Jimmerdor de Florys remporte le bronze.

▲ **EUROPE ENFANTS**

La France remporte le titre européen par équipe et en individuel aux championnats d'Europe de saut d'obstacles enfants qui se sont déroulés à Istanbul du 2 au 6 août. L'équipe composée de Margaux Bost / Joyeux de Rublard, Swan Bourven / Jasmin des Prés, Margaux Rocuet / Hilarion d'Aguzon et Nils Vilain /



Margaux Rocuet - Photo : DR

Lord de la Taurie gagne les championnats avec un score final de 4 points seulement.

En signant 5 sans faute avec Hilarion d'Aguzon, Margaux Rocuet, fille de Bruno, cavalier pro 1, est sacrée championne d'Europe en individuel.

▲ **CSIO \*\*\*\*\* GIJON**

Les Bleus avec Laurent Goffinet / Flipper d'Elle\*HN, Florian Angot / First de Launay\*HN, Hervé Godignon / Obelix et Michel Robert / Galet d'Auzay remportent la Coupe des Nations du CSIO\*\*\*\*\* de Gijon le 4 août. Michel Robert et Galet d'Auzay sont 4<sup>e</sup> du Grand Prix le 6 août.

▲ **LE PIN**

Lors du CAI du 12 au 16 juillet, les Français trustent les 4 premières places de l'épreuve à 4 chevaux.

Victoire de Benjamin Aillaud, suivi de Stéphane Chouzenoux, Thibault Coudry et Patrick Rébulard. François Dutilloy remporte la compétition à 2 chevaux.



François Dutilloy - Photo : Arnault Equin





1



2

## Championnats d'Europe Poney à Saumur

1. Titre en horse-ball pour l'équipe de C Desormeaux : G Boyer, B Chauvin A Ferreira Da Cruz, H Finan, M Laguerre, A Mazas, H Petitdemange, F Tessier, S Toretto.

2. 4e Place pour le CCE, ici M Bouchainville et Filou du Breuil.

3. Démonstration du Cadre Noir à l'occasion de la cérémonie d'ouverture.

4. 5. Médaille de bronze en CSO pour l'Equipe de M Delestre : J Dallamano, R Donze, M de Chastenet et D Ratzel, ici avec Iago Lavergne devant un nombreux public.

6. Les Officiels à la remise des prix.



3

4

Photos : FFE/PSV



5

6







1 2

3

# Equirando à Saverne

1. 2. 3. Parcours à travers les vignes et villages d'Alsace.

4. Test d'aptitude cheval de loisirs.

5.6. Espace animation entre Port de Plaisance et Château des Rohan.

7.8. Défilé coloré dans les rues de la ville.

4



5 6  
7 8





# Une édition alsacienne réussie

Le plus grand rassemblement européen de cavaliers randonneurs a permis à 1 200 d'entre eux de se retrouver pour 3 jours de fête à Saverne. Compte rendu.



Photo : DR

## DISTANCE

Sous un soleil de plomb, tous les cavaliers, meneurs et accompagnateurs ont rempli leur « contrat moral » avec l'Equirando ; ils ont tous parcouru les 100 km de randonnée d'approche minimum avec plus de 1 072 km pour la plus grande distance parcourue par Bernard Walter des Bouches du Rhône.

## ACCUEIL

Au total, c'est près de 900 chevaux et quelque 1 200 équirandins qui ont été reçus chaleureusement par Saverne, ville d'accueil, mais aussi par les villes des J-1 et J-2, La Petite Pierre et Wangenbourg.

De façon générale, tous sont unanimes. L'accueil en Alsace s'est révélé amical et agréable, dans tous les gîtes et sur l'ensemble des étapes traversées lors des randon-

nées d'approche, aucun n'a été déçu, bien au contraire !

## DÉFILÉ

Un temps fort de l'Equirando : le défilé des régions et des délégations étrangères le samedi après-midi.

Le public savernois, très nombreux malgré la canicule, a assisté avec émerveillement à la présentation

des 19 régions françaises représentées, mais également de l'Allemagne, pays voisin de l'Alsace avec 38 participants, la Belgique (10), l'Italie (13), Monaco (1), la Pologne (2) et la Suisse (47).

Bravo l'Alsace, félicitations au comité d'organisation de l'Equirando 2006 et merci à la ville de Saverne pour son accueil chaleureux !

Les équirandins s'y sont engagés. Ils reviendront à pied cette fois-ci pour découvrir toutes les richesses alsaciennes.

## EN CHIFFRES

1 200 équirandins défilent dans les rues de Saverne

8 ans, l'âge du plus jeune équirandin, Bastien Della Vedoua emmené par l'équipe « Cheval Rando » du Lot.

87 ans, l'âge du vétéran, Louis Johannot venu avec « Les Jeunes Vieux » de Suisse.

1 072 km, la plus longue distance parcourue pour arriver à Saverne par Bernard Walter des Bouches du Rhône.

22 nombre record de participations pour à l'Equirando pour Robert Aillaud.

32 équirandins pour l'équipe la plus nombreuse emmenée par Serge Herbrecht.

## L'Equirando plaît aux clubs !

Lieu de rencontre privilégié des cavaliers et meneurs qui ont tous la même motivation, la chevauchée libre et l'amour de la nature, l'Equirando permet de proposer à vos cavaliers un produit de plus en plus en adéquation avec leurs attentes d'évasion et d'espace. Pour preuve 81 clubs ou groupements équestres ont participé à l'édition 2006. Parmi eux, l'on peut féliciter la Ferme Equestre du K Rouge avec 17 participations à son actif.

# Sélection des équipes de France

La Fédération Internationale de Tourisme Equestre (FITE) a chargé cette année « The British Horse Society » d'organiser les Championnats d'Europe Open de TREC. Ils se dérouleront en Grande-Bretagne à East Luccomb Farm dans le parc Naturel Régional d'Exmoor, région du Somerset du 15 au 17 septembre.

## SERIES

Les Championnats d'Europe se composent d'une série Jeunes et d'une série Seniors.

12 cavaliers représenteront la France : 6 seniors et 6 jeunes.

## SENIORS

La sélection des seniors a été validée par la Commission Spécialisée Equitation du CNOSE suite aux propositions de l'entraîneur fédéral de TREC Thierry Maurouard.

L'équipe est composée de :

Pierre Guillaume Blache & *Jacky de la Tour\*HN*, Bull Cauchois & *lak*, Nadia Fontaine & *Clovis de la Torche*, Olivier Gradwohl & *Gandhi du Pradet*, Ken Poste & *Graffity*, Vincent Rota Rossbach & *Graffiti*.

## JUNIORS

La sélection des jeunes cavaliers a été arrêtée à l'issue du stage de préparation qui se déroulait dans

le Vercors. Sont retenus à partir des 8 cavaliers qui composent le Groupe France Jeunes : Colin Barbier / *Féerie du Bear\*HN*, Damien Biran / *Apache*, May Lin Cauchois / *Nahka Shkan*, Gwendoline Cholat / *Tennesy d'Iselay*, Gaëlle Manche / *Kentucky* et Mona Rodriguez / *Fiona*.

## MÉDAILLES

Dans ce championnat, la France remettra en jeu 4 médailles.

Pour les jeunes, le titre de Champion d'Europe par équipe obtenu en 2005 à Châtillon (39) par Emma Jung / *Korigan du Ribeyr*, Lisbeth Lumpp / *Arabian Star*, Gwendoline Cholat / *Tennesy d'Iselay* et Sophie Gauthier / *Jimmy*, le titre de championne d'Europe obtenu par Gaëlle Manche / *Kentucky*, la médaille d'argent obtenue par Emma Jung / *Korigan du Ribeyr*



Podium 2005 Individuel - Photo : CNTE/JP

ainsi que la médaille de bronze par Lisbeth Lumpp / *Arabian Star*. Pour l'équipe Senior, il faut également rappeler que l'équipe France est championne du Monde en titre (Zweibrücken, All 2004)

Infos sur le Championnat :  
[www.eurotrec.com](http://www.eurotrec.com).

Fiches des cavaliers sur :  
[www.trec-france.com](http://www.trec-france.com).



Photo : CNTE/C. Galvan

## Une internationalisation accrue

Pour cette grande première outre Manche, une soixantaine de seniors et près de 40 jeunes sont attendus. Excellente nouvelle pour la discipline, pour la première fois des cavaliers irlandais participeront à ces championnats, de même sans doute que des Hollandais. Seront aussi présents le Canadien Frédéric Pierrestiger et sans doute quelques représentants des Etats Unis.

Dans le prolongement de la manifestation, la FITE tiendra son assemblée générale annuelle le lundi 18 septembre sur le site des championnats. A son ordre du jour, figurera en priorité une action très volontaire sur la formation.

Un rendez vous à ne pas manquer dans une région pittoresque et magnifique de la côte sud-ouest de l'Angleterre avec vue sur le grand large. - HD



# L'AMEDITE en plein développement

L'Arc Méditerranéen du Tourisme Equestre (AMEDITE) poursuit son développement avec ses partenaires européens.



Photo : CNTE/CRTE Rhône-Alpes

## ACTIONS

L'AMEDITE a pour objet de proposer et promouvoir des itinéraires ouverts aux cavaliers et aux attelages reliant l'Italie à l'Espagne, de tisser des partenariats avec les professionnels et les institutions de ces deux pays, pour prolonger la dynamique tourisme équestre par delà les frontières.

Son action doit s'inscrire dans un schéma global de développement des régions concernées, lesquelles ont toutes vocation européenne. Outil de développement pour le « Grand Sud » cette expérience pourrait être reproduite dans d'autres régions de France.

## RENCONTRES

Pierre Petit, Président de l'AMEDITE, Bruno Pourchet, délégué Régional des Haras pour la PACA, le Languedoc-Roussillon et la Corse et Jean Pierre Petit, Président CRTE Pays d'Azur, ont rencontré le 22 juillet à San Remo en Italie Alberto Spinelli, président de la fédération italienne de tourisme équestre, Mme Mariotti, présidente du Comité Régional de Ligure, M. Mazzola, président du Comité Régional du Piémont, en

présence de Claudio Gallone, secrétaire général de la FITE. Auparavant, des contacts avec des représentants espagnols ont été établis, notamment avec Mme Marty présidente de l'AMAC (Associacion de Marchas a Caballo de Cataluña) et Mr Martinez, tous deux représentants de la Fédération Espagnole d'Equitation, rencontre tenue lors d'une manifestation organisée le 14 Avril 2006 à Coustouges dans les Pyrénées Orientales, pour le lancement d'un projet de communauté de villages du cheval.

## PARTENARIAT

L'AMEDITE, créée en février 2005, s'appuie sur ses membres actifs, les CDTE des 19 départements concernés, sur des membres associés tels que les Haras Nationaux, les Comités Régionaux et Départementaux de Tourisme, les Conseils généraux et régionaux, Conseils des Chevaux, des partenaires européens des porteurs de projets et la FITE. D'autres membres sont intégrables au fur et à mesure de l'évolution du projet.

Des partenariats officiels, en Italie lors de la foire de Vérone, en France à Cheval Passion en Avignon, avec l'Espagne et l'Andorre dans les Pyrénées Orientales, seront signés et des dossiers de financements européens (FEDER) et Contrat de Projets Etat/Région, montés.

## PROJETS

Par la suite, des boucles de pays seront greffées sur l'itinéraire principal, une signalétique particulière établie, de même que la cartographie, avec lancement commercial de produits touristiques, en liaison étroite avec les acteurs et professionnels du tourisme équestre et de l'hébergement. - *Hervé Delambre.*

## Appel de cotisation 2007

Vous trouverez au dos de la feuille d'expédition de cette REF le formulaire d'appel de cotisation. A conserver comme justificatif comptable si vous renouvelez votre cotisation par internet ou minitel.

Le nouveau millésime étant commencé depuis le 1<sup>er</sup> septembre, il faut être à jour de sa cotisation 2007 pour pouvoir délivrer des licences 2007.





Photo : B Marchand

#### ▲ CROSS MADE IN FRANCE

2 Français, Pierre Michelet, chef de piste, et Benoît Marchand, constructeur, ont été retenus pour concevoir le cross des Jeux Asiatiques à Doha au Qatar du 3 au 13 décembre 2006. Le 7 août 2006, 40 obstacles construits par Benoît Marchand à Lamotte Beuvron sont partis dans 7 conteneurs du port du Havre pour rallier Doha après 3 semaines de voyage. - FM

#### ▲ ANIMAUX DE LA 8

Le Generali Open de France club fera l'objet d'un reportage dans l'émission *Les animaux de la 8* sur la chaîne TNT Direct 8 le 18 septembre à 15 h. On suivra une jeune cavalière de complet pendant son épreuve pour mettre en valeur la relation homme cheval, thème de l'émission. [www.direct8.fr](http://www.direct8.fr). - FM

#### ▲ HEQUIPOLE

Du 8 au 10 septembre, équitation, recherche, et art se donnent rendez-vous au Domaine Equestre de Chevillon, 89, pour la 2e édition d'Hequipole. Du sport avec la 2e étape de la coupe de France handisport et la puissance en nocturne où en 2005, José Letartre, seul cavalier handisportif au milieu des valides, terminait deuxième en franchissant 1,80 m. Hequipole met cette année l'accent sur les futurs enseignants.

Au programme, des conseils prati-

ques sur la manière d'adapter sa pédagogie lorsqu'on a un cavalier handicapé dans son centre hippique, mais également une petite visite du domaine Equestre de Chevillon en fauteuil roulant, afin de mieux concevoir certaines difficultés concrètes. <http://hequipole.blogs.com>. - L Bernard

#### ▲ NOCTURNES DE L'HIPPODROME

Rendez vous sur l'hippodrome de Paris Vincennes les mardi et vendredi à partir de 19 h jusqu'au 8 décembre. 7 à 8 courses par soirée. [www.cheval-francais.com](http://www.cheval-francais.com). - FM

#### ▲ SCEAUX

Les écuries du Domaine de Sceaux sont de nouveau ouvertes au public à partir du 2 octobre. Conçues par Colbert, ces écuries sont en U, modèle qui sera repris par suite dans de nombreux sites. Une exposition fera découvrir au public l'organisation des écuries, les types d'équidés utilisés au XVIIe, le développement des haras sous Colbert. Entrée gratuite. - FM

#### ▲ EQUIDIA

En septembre sur la chaîne du cheval, du sport avec les retransmissions de la finale du grand chelem Rolex de concours complet à Burghley, le 10 septembre à 20h 45, de la finale de la Samsung Super Ligue à Barcelone, 17 septembre à 20 h 45 et un nouveau magazine, FEI Equestrian World avec la rétrospective des événements du mois et des portraits de champions, le 1er mercredi du mois à 21 h 45. Thème de septembre, crinières au vent d'Orient avec la soirée d'ouverture le 14 septembre à 20 h 45 et des documentaires sur les Turkmènes et autres peuples cavaliers d'Afghanistan. - FM

#### ▲ CA BRÛLE

Sorti le 16 août, Ca brûle retrace la relation de Livia, jeune cavalière de 15 ans avec son cheval puis sa rencontre avec le pompier Jean Susini,

homme plus âgé dont elle tombe amoureuse. Un film sur l'adolescence réalisé par Claire Simon avec Camille Varenne et Gilbert Melki. - FM

#### ▲ EQUI-PASSION

3 jours de spectacles équestres du 6 au 8 octobre sont proposés à l'hippodrome de St Galmier par le CDE de la Loire. Temps forts : championnat de France du cheval pinto, soirée spéciale bodega, démonstration des différentes disciplines par les clubs adhérents FFE du département. Contact CDE 43 T 06 71 00 41 92 - FM

#### ▲ THÉÂTRE DU CENTAURE

Du 28 au 30 septembre, le Théâtre du Centaure présente, pour la première fois, une création à Saumur, au manège des Ecuyers. Cargo évoque le départ, la liberté sur fond de quai d'un grand port industriel. Dans cette pièce pour 3 comédiens et 3 chevaux, le langage du Centaure tente d'épouser la vidéo et la musique pour un spectacle d'un nouveau genre. Contact 02 41 83 30 83. - FM

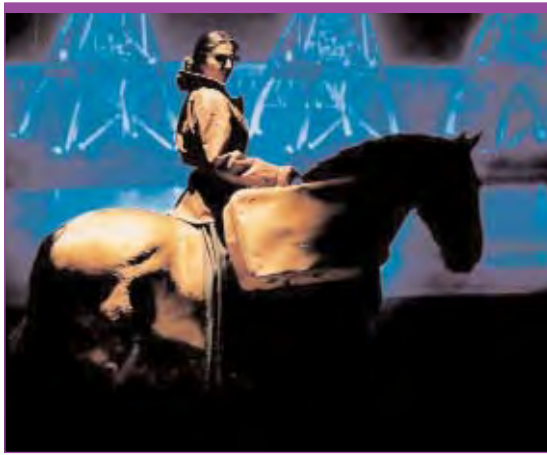
#### ▲ MARIAGE CAVALIER EN UNIFORME



Photo : DR

Mariage de caporaux à la section équestre du génie d'Angers, Angélique et Romain Jousseume. La marine était de la partie grâce au second maître réserviste Jean Charles Rouxel, du CTE La Landelle, témoin des mariés. - FM





Photos : Théâtre du Centaure

### ▲ MARC DE BALANDA

Marc Bertran de Balanda est décédé le 3 août. Sous Maître du Cadre Noir de Saumur, champion international, il s'inscrivait dans une lignée de cavaliers reconnus. Fils de Pierre de Balanda, médaillé d'argent de CSO aux JO d'Amsterdam en



1928, père de Gilles, Jehan, entraîneur de chevaux de courses d'obstacles, et grand père de Caroline Nicolas. - FM

### ▲ BERTRAND MIRABAUD

Bertrand Mirabaud est décédé à 64 ans suite à un malaise au volant de

sa voiture. Vainqueur du GP de la Baule en 1964, il fut ensuite Président du Club des Habits Rouges de 1985 à 1992- FM

### ▲ FRANÇOIS FABIUS

Frère de l'ancien 1<sup>er</sup> ministre Laurent Fabius, François Fabius est décédé le 13 août à l'âge de 62 ans. Antiquaire, il a été aussi membre de l'équipe de France de concours complet aux JO de 1972 après avoir été champion de France de saut d'obstacles en 1962.

### ▲ SPORTS ÉQUESTRES MILITAIRES

Le lieutenant-colonel Olivier Couvé a pris les fonctions de chef des sports équestres militaires depuis le 28 juillet.

## Trophée FFE Generali 2006 de l'innovation pédagogique

# Une équitation attractive pour les garçons

Quel que soit l'âge des cavaliers, ils sont en fait pour la plupart... des filles ! Quelles sont les activités équestres qui peuvent attirer les garçons ? Mettez vos projets sur papier et participez à la 4<sup>e</sup> édition du Trophée FFE Generali de l'innovation pédagogique !

### DOSSIER

Vous pouvez envoyer vos dossiers à FFE Club jusqu'au 31 octobre, par courrier ou par mail à [ref@ffe.com](mailto:ref@ffe.com). Disponible sur [www.ffe.com](http://www.ffe.com) / Espace pédagogie / Accueil / Trophée FFE Generali de l'innovation pédagogique et à FFE Club. Le dossier comprend : la description du projet, les critères de satisfaction d'un public masculin, les arguments en faveur de l'innovation pédagogique et les éléments d'appréciation de l'impact de l'initiative.

### JURY

Le jury, présidé par Inès Ferté, comprend les lauréats de l'édition 2005.

Il valorise les propositions créatives qui incitent les garçons à venir pratiquer l'équitation d'une manière régulière.

Tous les publics de sexe masculin sont concernés : enfants, adultes...

L'initiative doit pouvoir être transposée dans d'autres clubs et l'impact doit être positif.



Photo : Equivil

### PRIX

Les prix seront remis au Salon du Cheval le jeudi 7 décembre sur le stand FFE.

Generali et la FFE récompenseront les lauréats et les projets primés seront présentés dans la Ref.

### DATE LIMITE DE REMISE DES DOSSIERS :

Mardi 31 octobre 2006.

## Détection jeunes à poney

Les Championnats nationaux et internationaux de l'été sont maintenant derrière nous et c'est vers l'avenir que la rentrée est traditionnellement tournée. Avenir proche dans un premier temps avec la préparation des championnats d'Europe Poney 2007, mais aussi avenir à plus long terme puisque l'encadrement national poney a, outre l'objectif de médailles européennes annuelles de sa propre catégorie, l'objectif de prépa-

rer et d'accompagner les jeunes vers le haut niveau vers les catégories junior, jeune cavalier et senior en harmonie avec la politique sportive fédérale.

### STAGES

C'est le temps des détections de nos jeunes, futurs champions. Les stages de détection poneys vont se répartir en automne et hiver, en fonction des disciplines. Pour le Dressage, le premier stage se déroulera au Parc Equestre de Lamotte pendant les vacances de la Toussaint. En CCE, l'automne étant très occupé par les dernières étapes de la Coupe de France et par 2 concours internationaux, 2 stages sont prévus pendant les vacances de Noël, l'un à Lamotte et l'autre à Saumur. Pour le CSO et le horseball, les stages seront répartis en régions sur plusieurs week-ends de l'hiver. En pony-games, une journée de regroupement sud et une journée nord seront mises en place. Pour tous ces stages, les cavaliers



Photo : FFE/DR

doivent être âgés au maximum de 16 ans en 2007. Ils pourront être convoqués ou présenter une candidature spontanée s'ils peuvent justifier d'un certain niveau de pratique (résultats en compétition) correspondant à un âge en adéquation avec ce niveau, doublée d'une grande motivation y compris pour l'entourage du cavalier !...

### PRATIQUE

Surveillez bien le site internet de la FFE, rubrique Sport puis cliquer sur la discipline de votre choix et enfin sur la rubrique Poneys. Tous les calendriers de stage y seront affichés dans le courant des mois de septembre et octobre. - ES  
Contact : Bureau des compétitions poneys Parc Equestre 41600 Lamotte T 02 54 94 46 55 ou 53. F 02 54 94 46 50. Mèl. CSO, pony-games et horseball : poneys@ffe.com. CCE/dressage : poneys.dr.cce@ffe.com

## A vos DUC 2007

La saisie des DUC pour les concours club et ponam du 1er janvier au 30 juin 2007 est ouverte aux clubs, CDE et CRE du 1er septembre au 30 octobre 2006.

Seuls les CRE et les CDE pourront intervenir du 1er au 15 novembre.

Vous pouvez faire vos DUC sur [www.ffe.com](http://www.ffe.com) en vous identifiant ou en envoyant au SIF le formulaire papier qui figure dans la rubrique FFE Club SIF, rubrique documentation puis documents et formulaires.

## Horse-Ball féminines et mixte

### ▲ COUPE DE FRANCE FEMININE

La coupe de France féminine se déroule en deux étapes :

1e étape : tour qualificatif en deux lieux différents. Un dans le nord / un dans le sud.

2e étape : quart / demi-finale / Finale.

La 1e étape aura lieu pour le nord à Calonne Ricouard et pour le sud à Aramon, le week end du 14 et 15 octobre 2006. A l'issue de ce week end, 8 équipes seront qualifiées pour la 2° étape (4 dans le nord et 4 dans le sud).

La 2e étape se déroulera à Lyon (St Priest et Salon du Cheval Equitalyon) le week-end des 3, 4 et 5 novembre 2006.

**Clôture des engagements sur FFE club SIF le vendredi 22 septembre.**

### ▲ COUPE DE FRANCE MIXTE

La coupe de France mixte se déroule en 3 étapes :

1e étape : tour qualificatif en 6 lieux différents, Limogne pour le sud ouest, Aramon pour le sud est, Angrie pour l'ouest, Meurchin pour le nord, Monteclin pour l'Ile de France et Nancy Reméreville pour l'est.

2e étape : huitième et quart de finale en deux lieux différents, nord à Meurchin et sud à Miribel.

3e étape : Demi-finale et Finale.

La 1e étape se déroulera le week end des 7 et 8 octobre 2006. A l'issue de ce week end, 16 équipes seront qualifiées (8 pour le nord et 8 pour le sud). Les équipes s'engageront sur les lieux de leur choix. Lors de la clôture, la DTN attribuera un nombre de places qualifi-



Photo : L'Image du Jour

catives par lieu, en fonction du nombre d'équipes engagées et de leurs niveaux.

La 2e étape se déroulera le week end du 11 et 12 Novembre 2006. A l'issue de ce week end 4 équipes seront qualifiées (2 pour le sud et 2 pour le nord).

La 3e étape se déroulera lors du Salon du cheval de Paris les 8 et 9 Décembre 2006.

**Clôture des engagements sur FFE club SIF le vendredi 15 septembre.**



# LA BOUTIQUE DU PONEY

## BON DE COMMANDE

RÉF ARTICLES PRIX QTÉ TOTAL

### PÉDAGOGIE

L103	De l'enfant au cavalier	20.00 €		
L126	Du cavalier à l'enseignant	20.00 €		
L140	De l'adulte au cavalier	20.00 €		
L105	L'équitation par le jeu	22.87 €		
L107	L'évaluation des quatre premiers galops	5.34 €		
L106	L'école au poney-club	22.87 €		
L108	Poney découverte	15.24 €		

### DIVERS

L101	Règlement BAP et APB	3.05 €		
L135	Règlement des concours club & Ponam + Additif	16.00 €		
L117	Modèle et allures	16.00 €		
L118	Culture équestre	20.00 €		

### PONEY SOLEIL

L110	Poney soleil, à l'unité	3.00 €		
L111	Poney soleil, les 10 exemplaires	19.00 €		
L112	Poney soleil, les 20 exemplaires	32.00 €		
L113	Poney soleil, les 30 exemplaires	36.00 €		
L115	Poney soleil, l'unité à partir de 30 exemplaires	1.20 €		

### PRÉPARATION GALOP

L144	1er Galop, l'exemplaire	4.00 €		
L145	1er Galop, les 10 exemplaires	25.00 €		
L146	1er Galop, les 20 exemplaires	42.00 €		
L147	1er Galop, les 30 exemplaires	48.00 €		
L148	1er Galop, à l'unité à partir de 30	1.60 €		
L150	2ème Galop, l'exemplaire	4.00 €		
L151	2ème Galop, les 10 exemplaires	25.00 €		
L152	2ème Galop, les 20 exemplaires	42.00 €		
L153	2ème Galop, les 30 exemplaires	48.00 €		
L154	2ème Galop, à l'unité à partir de 30	1.60 €		

**NOUVEAU**

### PROMOTION CLUBS

BD02	100 invitations Baptême Poney	9.50 €		
BD03	100 diplômes Baptême Poney	17.00 €		
BD06	Affiches : le poney, la plus belle conquête de l'enfant, les 50	19.00 €		
BD07	Affiches : le poney, la plus belle conquête de l'enfant, les 100	34.00 €		
BD08	Affiches : Concours poney, les 50	19.00 €		
BD09	Affiches : Concours poney, les 100	34.00 €		

### LES KITS

KIT BAP	LE KIT DE PREPARATION AU BAP = Règlement BAP, De l'enfant au cavalier, L'équitation par le jeu, L'école au Poney-Club, Evaluation des 4 premiers galops, Modèle et allures, Poney d'Europe. Au lieu de 92,42 €	75.00 €		
---------	--	---------	--	--

### FRAIS DE PORT\*

DI02	Participation aux frais d'expédition	7.00 €	1	7,00
------	--------------------------------------	--------	---	------

### TOTAL DE LA COMMANDE

A renvoyer avec votre règlement à :  
L'écho des poneys, Grignon, 77370 Fontenailles

L'écho des poneys "ABONNEMENT 1 AN"	45.00 €		
-------------------------------------	---------	--	--

Je choisis mon cadeau : .....

L'écho des poneys "ABONNEMENT 2 ANS"	80.00 €		
--------------------------------------	---------	--	--

Je choisis mes 2 cadeaux : .....

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code Postal ..... Ville .....

Tél. ....

Je joins mon règlement :  par chèque **ou**  par carte bancaire :

.....

Limite de validité : ..... Signature : .....

Cryptogramme : .....

(3 derniers chiffres qui se trouvent au dos de votre carte)

\*Frais Expédition Etranger / Dom Tom : nous consulter

## Préparation des

# GALOPS



Enfin des manuels de GALOP à l'attention des plus petits.

D'un format pratique, sur une maquette aérée, les plus jeunes cavaliers pourront aborder le programme officiel par :

- des illustrations simples et colorées,
- une approche simplifiée des mots compliqués,
- une série de jeux permettant de réinvestir aussitôt ce que l'on a appris,
- un autotest permettant de s'évaluer.



**NOUVEAU !**



L'exemplaire 4.00 € Les 20 exemplaires 42.00 €  
Les 10 exemplaires 25.00 € Les 30 exemplaires 48.00 €



# DECOUVREZ L'écho des PONEYS

**Nouvelle Formule !**

Pour ne pas rater le prochain numéro, renvoyez sans tarder votre **Demande d'Abonnement**



**L'abonnement 1 an :**  
**11 numéros, 45 €**

Vous recevez **L'écho des poneys** pendant 1 an et vous choisissez un cadeau dans la liste.

**L'abonnement 2 ans :**  
**22 numéros, 80 €**

Vous recevez **L'écho des poneys** pendant 2 ans et vous choisissez deux cadeaux dans la liste **ou** une trousse.

## Demande d'abonnement

**Je m'abonne pour 1 an (11 numéros)\***

Je joins mon règlement de 45 €

**Je m'abonne pour 2 ans (22 numéros)\***

Je joins mon règlement de 80 €

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Facultatif :

Tél. .... Email : .....

Je joins mon règlement :  par chèque **ou**  par carte bancaire :

\_\_\_\_\_

Limite de validité : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

cryptogramme : \_\_\_\_\_  
(3 derniers chiffres qui se trouvent au dos de votre carte)

**Je choisis mes cadeaux :**

Cocher une case pour 1 an.

Cocher deux cases pour 2 ans.

- Le réveil : n° .....
- Le chouchou poney
- Le chouchou petit âne
- Le porte-clé peluche poney
- Le porte-clé peluche petit âne
- Le stylo poney
- La pochette de 12 cartes postales
- La pochette de papier à lettres
- Le collier + le bracelet
- Le bracelet Fan de Poons
- Deux petites annonces

**Réservé aux abonnements 2 ans**

Cocher une case.

- La trousse poney
- La trousse petit âne

**A renvoyer avec le règlement par chèque ou carte bancaire à : L'écho des poneys - Grignon - 77370 Fontenailles. ou par tél au 01 64 08 45 29 (règlement CB uniquement)**



# Stages et événements

## STAGES CLUBS 2006, DU LUNDI MIDI AU SAMEDI 14 H

Du 30 octobre au 4 novembre,  
toutes zones

## ÉVÉNEMENTS 2006

### ▲ SEPTEMBRE

Le 22 : concours complémentaire 3 ans montés et vente à l'amiable organisés par l'AECVL.

Du 23 au 24 : concours organisé par VBCDT : CSO Pro 2, Am3, Am4.

### ▲ OCTOBRE

Du 27 au 29 : Championnats Régionaux CRE Centre Val de Loire, CSO, CCE, dressage, hunter.



Photo : FFE/EB

## BIENVENUE AUX NOUVEAUX ADHÉRENTS EN JUILLET 2006

### ALSACE

▲ ORAF, La Serpentine, Grosheny Alexandre, C/O Mr Grosheny Alexandre, 6 rue Jean Philippe Schoenfeld, 67200, Strasbourg,, T 06 09 14 35 29

### AUVERGNE

▲ ORAG, Poney Club des Jonquilles, Corbeil Laurence, Champelbot, 63780, St Georges de Mons, T 04 73 86 97 70

### CENTRE VAL DE LOIRE

▲ ORAG, Ecuries de Milourdin, Gaffet Veronique, 85 Ch de Milourdin, 45110,

St Martin d'Abbat, T 02 38 46 05 14

### CORSE

▲ ORAG, CTE De La Castagniccia, Deloutre Rodrigue, Centre de Tourisme Equestre Pie d'Orezza, 20229, Piedicroce, T 04 95 35 88 31

### LORRAINE

▲ CLAF, A E L, Wintzer Philippe, Route De Trieux, 57650, Lommerange, Midi Pyrénées  
▲ ORAG, E E de Belmont, Liberator Vincent, Route de Combret, 12370,

Belmont Sur Rance, T 05 65 99 01 06

▲ ORAG, Ecurie de la Roucarie, Brionne Jean Christophe, Moures, 81640, Monesties, T 06 18 78 27 79

### NORMANDIE

▲ ORAG, Ecurie des Oliviers, Lambert Olivier, La Madeleine, 61340, Preaux du Perche, T 02 33 73 45 19

### RHÔNE ALPES

▲ ORAG, F E Tashunka, Tredemy Laetitia, Belvezet Lavillatte, 07470, Coucouron, T 04 66 46 27 67

## SERVICES FFE

### Internet & Minitel

▲ Site Internet	www.ffe.com	www.ffecompet.com	
▲ Minitel	3614 FFE	3615 FFE	3615 FFECOMPET

**Boulogne** 81, av. E. Vaillant. 92517 Boulogne Cedex - Ouverture bureaux & standard : 9 h - 12 h 30 & 13 h 30 - 17 h. FFEcompet : 9 h-17 h

▲ FFE Direction générale	T 01 58 17 58 17	F 01 58 17 58 00	
▲ FFE Vie Fédérale	T 01 58 17 58 80	F 01 58 17 58 84	vie.federale@ffe.com
▲ FFE Direction Compétitions	T 01 58 17 58 17	F 01 58 17 58 60	assist.dtn1@ffe.com
▲ FFE Communication	T 01 58 17 58 22	F 01 58 17 58 19	medias@ffe.com
▲ FFEcompet	T 01 58 17 58 17	F 01 58 17 58 45	clients1.ffecompet@ffe.com
▲ FFE CNTE	T 01 53 26 15 50	F 01 53 26 15 51	cnte@ffe.com

**Lamotte** Parc Equestre. 41600 Lamotte - Ouverture bureaux 9 h - 13 h & 14 h - 18 h standard clubs : 9 h -11 h & 14 h -18 h

▲ FFE CLUB	T 02 54 94 46 46	F 02 54 94 46 47	club@ffe.com
▲ FFE Parc	T 02 54 94 46 11	F 02 54 94 46 10	parc@ffe.com
▲ FFE Direction Compétitions	T 02 54 94 46 52	F 02 54 94 46 50	fg.activnat@ffe.com
▲ CQF	T 02 54 94 46 14	F 02 54 94 46 18	infos@cheval-qualite.com

## ADRESSES UTILES

▲ GHN - 12 avenue de la République. 41600 Lamotte	T 02 54 83 02 02	F 02 54 83 02 03	infos@ghn.com.fr
▲ SIF - 14490 Litteau (Fax réservé pour les formulaires de validation de licence compétition)	T 02 31 51 21 10	F 02 31 51 21 15	
▲ SIRE - Haras Nationaux. BP 3. 19231 Arnac-Pompadour Cedex	T 08 20 90 34 34	F 05 55 97 10 30	www.haras-nationaux.fr
▲ Cabinet Pezant - BP 3032. 14017 Caen Cedex 2.	T 02 31 06 11 60	F 02 31 94 24 74	cabinetpezant@wanadoo.fr
▲ Editions Lavauzelle - BP 8. 87350 Panazol	T 05 55 58 45 30	F 05 55 58 45 25	commercial@lavauzelle.com
▲ L'écho des poneys - Grignon. 77370 Fontenailles.	T 01 64 08 45 29	F 01 60 67 56 01	www.lechodesponeys.com echoponey@wanadoo.fr

## INFORMATIONS

**www.ffe.com**  
**3614 FFE**  
**3615 FFE**  
**3615 FFECOMPET**

# Avis d'attribution



La Commission d'Évaluation des offres dirigée par la Société Cécurity.com, pour « la gestion des marques collectives fédérales » et pour « les services aux clubs », a rendu son rapport le 4 juillet 2006 à Maître Monique LEGRAND. Après audition des sociétés prestataires de service, un exemplaire de ce rapport a été adressé à Maître Monique LEGRAND en sa qualité d'Administrateur Provisoire de la Fédération Française d'Équitation.

Les sociétés retenues sont, d'une part pour « la gestion des marques collectives fédérales », Cheval Qualité France, et, d'autre part pour « les services aux clubs », le Groupement Hippique National.

## N°1 : GESTION DES MARQUES COLLECTIVES FÉDÉRALES

**Nom et adresse officiels de l'organisme contractant:** FEDERATION FRANCAISE D'EQUITATION, représentée par son administrateur provisoire, Maître Monique LEGRAND, 13, boulevard des Invalides, 75007 PARIS ;

**Type de procédure :** appel préalable à la concurrence, au sens de l'art. L. 131-13, al. 2, du Code du sport.

**Objet de la convention :** Gestion des marques collectives fédérales ECOLE FRANCAISE D'EQUITATION, PONEY CLUB DE FRANCE, et CHEVAL CLUB DE FRANCE ; organisation et animation du réseau des établissements équestres ayant accédé aux dites marques.

**Date d'attribution de la convention :** 15 juillet 2006

**Nombre des offres reçues :** 1

**Critères d'attribution retenus :** Offre économiquement la plus avantageuse pour les établissements et centres équestres, en fonction des critères énoncés ci-dessous :

- Qualité de l'expérience dans le domaine de la gestion de l'attribution, du suivi et du retrait des marques collectives, dans le domaine équestre,

conseil en matière de certification qualité, ainsi qu'en matière de sécurité et prévention des risques ;

- Capacité en moyens matériels et humains quant à réaliser les missions dans des délais raisonnables, ainsi que pour assurer un reporting efficace en temps réel ;

- Prix demandé pour l'ensemble des prestations à remplir ;

- Maîtrise des enjeux de communication individuelle et collective, pour la promotion des marques collectives fédérales, et pour l'obtention des soutiens publics.

**Modalités principales de financement :** par adhésion des bénéficiaires des prestations à CHEVAL QUALITE FRANCE.

**Nom et adresse de l'attributaire de la convention :** Association CHEVAL QUALITE FRANCE, Parc Equestre, 41600 LAMOTTE BEUVRON.

**Date de publication de l'avis d'appel public à la concurrence :** 1<sup>er</sup> mai 2006

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 14 août 2006

## N°2 : SERVICES AUX CLUBS

**Nom et adresse officiels de l'organisme contractant:** FEDERATION FRANCAISE D'EQUITATION, représentée par son administrateur provisoire, Maître Monique LEGRAND, 13, boulevard des Invalides, 75007 PARIS ;

**Type de procédure :** appel préalable à la concurrence, au sens de l'art. L. 131-13, al. 2 du Code du sport.

**Objet de la convention :** Services économique, de gestion, de représentation et de formation, à rendre aux établissements équestres affiliés à la FfE et aux établissements agréés par elle.

**Date d'attribution de la convention :** 15 juillet 2006

**Nombre des offres reçues :** 2

**Critères d'attribution retenus :** Offre économiquement la plus avantageuse pour les établissements et centres équestres, en fonction des critères énoncés ci-dessous :

- Qualité de l'expérience dans le domaine de la gestion et l'aide à la gestion des centres et établissements équestres ; connaissance générale de la filière équestre ;

- Valeur technique des prestations proposées aux établissements et centres équestres ;

- Délai de traitement des demandes des établissements et centres équestres ;

- Modalités de financement des prestations.

**Modalités principales de financement :** par adhésion des bénéficiaires des prestations au GROUPEMENT HIPPIQUE NATIONAL

**Nom et adresse de l'attributaire de la convention :** Association GROUPEMENT HIPPIQUE NATIONAL, 215, boulevard Jean Jaurès, 92100 BOULOGNE ;

**Date de publication de l'avis d'appel public à la concurrence :** 1<sup>er</sup> mai 2006

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 14 août 2006



## Engagez vous dans une démarche de progrès

C'est la rentrée ! Adhérez à la charte de qualité des Ecoles Françaises d'Équitation. Tous les clubs adhérents FFE peuvent être candidats à l'obtention du label « Ecole Française d'Équitation - EFE. »



### AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ

La FFE est titulaire des marques Ecole Française d'Équitation, Poney Club de France et Cheval Club de France (EFE, PCF et CCF). Elles sont déposées à l'INPI.

La volonté de la FFE est de permettre à ses membres, les groupements sportifs affiliés, et les établissements équestres agréés d'utiliser ces marques, pour qu'elles soient associées à une politique d'amélioration de la qualité des prestations offertes par les clubs aux licenciés. Cette politique qualité, voulue et soutenue par la FFE, vise à l'amélioration de la sécurité, de la prévention des risques, de la formation professionnelle, des infrastructures, de l'hygiène et du bien-être animal. Compte tenu que cette politique revêt un caractère d'intérêt général, elle se prolonge par un effort de communication à l'adresse des pouvoirs publics, en vue d'obtenir des soutiens publics.

### CONTINUITÉ

Suite à l'avis d'attribution n°1 publié le 14 août 2006, voir page 20, Cheval Qualité France est reconduit pour une période de 4 ans, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2006, dans sa mission pour la ges-

tion des marques EFE, PCF et CCF.

Comme précédemment, les marques sont octroyées, après audit, pour une durée de 12 à 36 mois, renouvelables indéfiniment par tacite reconduction, à charge pour leur bénéficiaire, de faire parvenir à CQF, entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 1<sup>er</sup> mars au plus tard, une demande de renouvellement d'adhésion, comportant l'engagement par écrit, sur l'honneur, de ce que le bénéficiaire n'a pas cessé de satisfaire aux conditions posées pour l'usage des marques. Cette demande de renouvellement, hormis le cas de non satisfaction aux critères d'octroi du droit d'usage de la ou des marques considérée(s), ne peut être rejetée.

### USAGE DE LA MARQUE

L'usage de la marque est octroyé, à charge pour son bénéficiaire de se prêter à tout contrôle de la part de Cheval Qualité France. Cheval Qualité France met à la disposition des bénéficiaires des marques les logos et visuels correspondants. Cheval Qualité France procède régulièrement à des audits de suivi, pour les centres et établissements équestres membres de la FFE attributaires d'une des marques fédérales. S'il s'avère, après

un tel audit, que le centre ou établissement équestre ne satisfait plus aux conditions requises pour l'attribution de la marque, Cheval Qualité France invite l'intéressé à procéder aux modifications qu'elle indique. Sauf à déférer à l'injonction dans le délai prévu, l'intéressé s'expose à un retrait de l'attribution de la marque. Si les exigences auxquelles l'établissement se trouve ne plus satisfaire, relèvent de l'hygiène et / ou de la sécurité, et dans tous les cas d'urgence, CQF procède au retrait immédiat de l'attribution de la marque, sans mise en demeure préalable.

### CONSEILS ET SERVICES

Dans tous les domaines qui touchent à la qualité, au bien-être animal, à la sécurité, à l'hygiène et à l'environnement, Cheval Qualité France exerce une mission de conseil auprès de ses adhérents. Cheval Qualité France s'attache également à favoriser les centres et établissements équestres attributaires des marques fédérales, par le biais de conseils appropriés, pour l'accès à des signes distinctifs officiels tels que la Certification de services des entreprises, la Qualification des entreprises au titre de l'agriculture raisonnée...

### CONTACTS

Tous les clubs qui adhèrent à la FFE peuvent demander leur adhésion à Cheval Qualité France. Pour recevoir, sans engagement, le cahier des charges pour l'attribution du label Ecole Française d'Équitation : Cheval Qualité France – Parc Equestre – 41600 Lamotte. T 02 54 94 46 14. F 02 54 94 46 18. Mèl [infos@cheval-qualite-france.com](mailto:infos@cheval-qualite-france.com) Dans tous les cas, la demande est faite par le dirigeant du club qui indique son code adhérent FFE. Toutes les EFE, l'actualité du monde équestre, le dossier d'adhésion, le portail grand public et professionnel sont sur [www.club-efe.com](http://www.club-efe.com).



**Adhésion, abonnement et services 2007**

Adhésion au GHN, cotisation 2007 : 121,89 € - Abonnement au bulletin A CHEVAL, 11 numéros par an.  
 Information et mise à jour : juridique, fiscale, sociale, économique de la filière.  
 Tarif réduit pour les membres du GHN : 38,11 € - Tarif plein (non membre du GHN) : 76,22 € - Vente d'un seul numéro : 8 €

**Services gratuits réservés aux membres du GHN**

**Réponses à toutes questions juridiques fiscales, sociales, économiques toute l'année**

Par Internet [www.ghn.com.fr](http://www.ghn.com.fr)  
 Par téléphone de 14 heures à 18 heures : 02 53 83 02 02  
 Par Fax avec réponse sous 48 heures : 02 54 83 02 03

**Service Emploi**

Embauche, contrats types, suivi des contrats de travail relevant de la convention collective.  
 Offres et Demandes d'emploi, en « temps réel » sur le site Internet [www.ghn.com.fr](http://www.ghn.com.fr)  
 Saisie des offres et des demandes d'emplois sur le site : publication pendant 2 mois.

**Documents Obligatoires Gratuits**

Disponibles immédiatement sur le site Internet ou par courrier :  
 - registre de sécurité - registre d'élevage  
 - convention collective - affichage obligatoire  
 - affichage légal des tarifs et des prestations  
 - Affichage premiers soins

**Programme de Prévision**

« Machine à calculer » pour établir le compte de résultat prévisionnel d'une nouvelle activité équestre avec incidence de la TVA. Toute variable est modifiable en temps réel pour effectuer un nombre illimité de simulations sur les prix, les investissements, etc. PC / WINDOWS / Excel

**Fascicules Techniques**

« Bibles du gestionnaire » constamment remises à jour. Tous les fascicules sont téléchargeables gratuitement sur notre site Internet.

**Création :**

- Etudes préliminaires
- Prévoir et Gérer
- Modèles de Statuts, lettres et Contrats

**Gestion :**

- Plan de Comptes particuliers
- Convention Collective
- Gestion du personnel
- Guide Fiscal
- Code de l'Equitation

**Services payants réservés aux membres du GHN**

**Formations par correspondance**

- Formation à la Gestion de l'Etablissement Equestre
  - Formation à la théorie du métier d'enseignant
  - Formation à la théorie du métier d'animateur-soigneur
- Cursus sous la forme de 15 cours et 3 regroupements d'octobre à juin.  
 500 €/formation

**Formation au métier de Directeur**

4 regroupements de janvier à juin. Objectif : accéder à un niveau d'expertise permettant d'auditer un établissement équestre. Coût : 915 €  
*Programmes et bulletins d'inscription téléchargeables sur le site.*

**Protection Juridique**

- Forfait défense en 1ère instance par le service juridique du GHN pour les prud'hommes, affaires sécurité sociale et baux ruraux : 500 €, frais de déplacements pour chaque intervention sur la base de 0,346 € par km.
- Aide à la défense des litiges nouveaux intéressant l'ensemble de la profession, en 1ère instance uniquement, accordée sur décision du bureau : de 500 à 3000 € par dossier accepté.

**Insertion d'annonces payantes dans le bulletin A Cheval**

- 1200 € HT / page/ parution
- 600 € HT / 1/2 page / parution

**Formation à tout problème de gestion**

Formation individuelle : forfait journalier 500 €, rendez vous réalisés à la demande sur Lamotte Beuvron

**Service Salaire**

Edition des salaires et de tous états intermédiaires : charges sociales, caisses complémentaires et DADS pour les personnels relevant de la convention collective. A partir de 6 € par bulletin.

**Fascicules Techniques**

Ils peuvent être adressés en version papier par courrier.

- Tarif 26 € / fascicule
- Etudes préliminaires
  - Prévoir et Gérer
  - Modèles de Statuts, lettres et Contrats
  - Plan de Comptes particuliers
  - Convention Collective
  - Gestion du personnel
  - Guide Fiscal
  - Code de l'Equitation

**Approche de la valeur du fonds agricole**

L'adhérent fournit au GHN des éléments comptables et les réponses à un questionnaire clientèle, le GHN établit la valeur du fonds agricole, hors prise en compte de l'incidence de l'offre et de la demande.  
 Coût : 50 €.

**Logiciel de Gestion EQUIT'LOG**

Le GHN organise la mise à disposition d'un logiciel de gestion développé sous « Windows » : EQUIT'LOG. Ce logiciel est remis à l'issue d'une journée de formation qui se déroule chaque mois à Lamotte et à Boulogne, ou d'une formation à distance. Cette formation se prolonge sous la forme d'une maintenance annuelle effectuée par la SARL D+ permettant un suivi à distance par téléphone. Pour des « réparations à distance » la SARL D+ vous propose une possibilité de prise en main directe sur votre poste. Cette procédure implique l'installation sur votre ordinateur d'un logiciel « élève » fourni par la SARL D+ à tout utilisateur d'Equit'log disposant d'une connexion ADSL.  
 L'ensemble des établissements étant désormais assujéti au régime des bénéfices agricoles, le GHN et la SARL D+ vous proposent plusieurs logiciels de comptabilité à tarifs négociés, agréés par l'administration fiscale et homologués par le Centre de Gestion des Professionnels du Cheval  
 Coût annuel formation, maintenance et logiciel : 160 € HT à régler à la SARL D+.  
 Maintenance : Tel : 02 31 73 45 88, de 9h à 13h du lundi au vendredi

**Autre service : adhésion préalable pour tout établissement équestre**

**Centre de Gestion Agréé**

Centre de gestion agréé, fondé notamment par le GHN, regroupe les entreprises réalisant des Bénéfices Agricoles et propose un service téléphonique et une aide à la réalisation de travaux comptables et de déclarations fiscales.  
 L'abattement de 20% sur les bénéfices déclarés est inclus dans l'imposition finale via la tranche d'impôt de l'adhérent.  
[infos@cgpc-centre.com](mailto:infos@cgpc-centre.com) - Tel : 01 46 21 39 70 de 14 h à 18 h - Fax : 01 46 21 42 09



# **SPRING**

**TOUTE LA SÉRIGRAPHIE**

**4 et 6 rue de Genève - BP 2035**

**79011 NIORT CEDEX 9**

**Tél : 05 49 73 33 88**

**Fax : 05 49 73 23 11**

**e-mail : [spring@wanadoo.fr](mailto:spring@wanadoo.fr)**

**Plaques**

**Flots**

**Prestigieux  
Catalogue Equitation**

# **SPRING**

**TOUTE LA SÉRIGRAPHIE**

**4 et 6 rue de Genève - BP 2035**

**79011 NIORT CEDEX 9**

**Tél : 05 49 73 33 88**

**Fax : 05 49 73 23 11**

**e-mail : [spring@wanadoo.fr](mailto:spring@wanadoo.fr)**

## **Plaques**

## **Flots**

## **Prestigieux Catalogue Equitation**



**LE MINISTRE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE**

**Vu le code rural,**

**Vu l'ordonnance n°2006-596 du 23 mai 2006 relative à la partie législative du code du sport,**

**Vu la loi n°89-432 du 28 juin 1989 relative à la répression du dopage des animaux participant à des manifestations et compétitions sportives modifiée,**

**Vu le décret n°92-888 du 27 août 1992 relatif aux dispositions que les fédérations chargées d'une mission de service public qui organisent des manifestations et des compétitions avec le concours d'animaux doivent adopter dans leur règlement,**

**Vu le décret n°2006-240 du 1er mars 2006 relatif à l'organisation et au fonctionnement de la Commission de lutte contre le dopage des animaux,**

**Vu l'arrêté du 21 novembre 1996 relatif aux substances et aux procédés mentionnés à l'article 1er de la loi n°89-432 du 28 juin 1989,**

▲ **Laure HENRY et GAG DU PRIEL**

Vu le procès verbal de contrôle anti-dopage en date du 12 juin 2005,

Vu le rapport d'analyse établi le 29 juin 2005 par le Laboratoire des Courses Hippiques,

Vu la proposition de la Commission de lutte contre le dopage des animaux en date du 3 mai 2006,

Considérant qu'aux termes de l'article 1er de la loi du 28 juin 1989 :

« Il est interdit d'administrer ou d'appliquer aux animaux, au cours des compétitions et manifestations sportives organisées ou autorisées par les fédérations concernées, ou en vue d'y participer, des substances ou procédés qui, de nature à modifier artificiellement leurs capacités ou à masquer l'emploi de substances ou de procédés ayant cette propriété, figurent sur une liste déterminée par arrêté conjoint des ministres chargés des sports, de la santé et de l'agriculture.

Il est interdit de faciliter l'administration de telles substances ou d'inciter à leur administration ainsi que de faciliter l'application de tels procédés ou d'inciter à leur application »;

Considérant que lors du concours de dressage organisé le 12 juin 2005 à l'Isle Adam, le cheval GAG DU PRIEL, monté par Mademoiselle Laure HENRY, a fait l'objet d'un contrôle antidopage dont les résultats établis le 29 juin 2005 par le Laboratoire des Courses Hippiques ont fait ressortir la présence d'Hydroxy-Lidocaïne ; que cette substance est interdite selon l'arrêté du 21 novembre 1996 relatif aux substances et aux procédés mentionnés à l'article 1er de la loi n° 89-432 du 28 juin 1989 ;

Considérant que la licenciée n'a pas fait de demande de contre-expertise mais a adressé à la fédération française d'équitation en août 2005 un dossier expliquant les faits, accompagné d'un certificat du Docteur vétérinaire George ;

Considérant que Mademoiselle Laure HENRY a été convoquée par courrier recommandé avec avis de réception du 5 avril 2006, qu'elle était présente lors de la séance de la Commission et a été à même de présenter ses observations ;

Considérant les explications apportées par Mademoiselle Laure HENRY sur la présence d'Hydroxy-Lidocaïne liée, selon elle, au traitement du cheval à l'Equiflogyl ;

Considérant qu'elle a reconnu les faits mais a confirmé qu'elle pensait pouvoir engager sans difficulté son cheval 18 jours après avoir réalisé l'application du produit ;

**DECIDE**

Article 1er :

Une sanction disciplinaire de suspension de la licence de compétition de Mademoiselle HENRY pour une durée de deux mois.

Cette suspension est assortie du bénéfice du sursis pour une durée d'un mois.

Article 2 :

La suspension du cheval de toutes compétitions pour une durée de deux mois.

Cette suspension est assortie d'un sursis d'une durée d'un mois.

Article 3 :

Le déclassement de la cavalière et du cheval dans toutes les épreuves du concours à l'occasion duquel le prélèvement a été effectué.

Article 4 :

La restitution des prix, primes et récompenses obtenus à l'occasion de ce concours.

Article 5 :

La sanction prononcée par la présente décision prend effet à compter de la date de sa notification à l'intéressée.

Article 6 :

Le cheval GAG DU PRIEL ne pourra reprendre la compétition qu'après avoir été soumis, à la demande et aux frais de Mademoiselle Laure HENRY, à un nouveau contrôle anti-dopage effectué dans les conditions prévues aux articles R. 214-37 et suivants du code rural.

Article 7 :

La publication nominative de la décision au Bulletin officiel du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative et au bulletin officiel de la fédération d'équitation.

Article 8 :

La présente décision sera notifiée à Mademoiselle HENRY et à la commission spécialisée équitation mise en place par le Comité national olympique et sportif français.

N.B. : En cas de contestation, le recours doit être porté devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la notification de la présente décision.

▲ **Marie MERCIER et KARA DE JAUGUE**

Vu le procès verbal de contrôle anti-dopage en date du 23 avril 2005,

Vu le rapport d'analyse établi le 9 mai 2005 par le Laboratoire des Courses Hippiques,

Vu la proposition de la Commission de lutte contre le dopage des animaux en date du 3 mai 2006,

Considérant qu'aux termes de l'article 1er de la loi du 28 juin 1989 :

« Il est interdit d'administrer ou d'appliquer aux animaux, au cours des compétitions et manifestations sportives organisées ou autorisées par les fédérations concernées, ou en vue d'y participer, des substances ou procédés qui, de nature à modifier artificiellement leurs capacités ou à masquer l'emploi de substances ou de procédés ayant cette propriété, figurent sur une liste déterminée par arrêté conjoint des ministres chargés des sports, de la santé et de l'agriculture.

Il est interdit de faciliter l'administration de telles substances ou d'inciter à leur administration ainsi que de faciliter l'application de tels procédés ou d'inciter à leur application »;

Considérant que lors du concours de saut d'obstacles organisé le 23 avril 2005 à Montpellier Saint-Gely-du-Fesc, le cheval KARA DE JAUGUE, monté par la mineure Marie MERCIER, a fait l'objet d'un contrôle antidopage dont les résultats établis le 9 mai 2005 par le Laboratoire des Courses Hippiques ont fait ressortir la présence d'Hydroxy-Lidocaïne ; que cette substance est interdite selon l'arrêté du 21 novembre 1996 relatif aux substances et aux procédés mentionnés à l'article 1er de la loi n° 89-432 du 28 juin 1989 ;

Considérant que la licenciée n'a pas fait de demande de contre-expertise mais a adressé, d'une part à la fédération française d'équitation une ordonnance d'une clinique vétérinaire datée du 7 avril 2005 prescrivant l'application d'Equiflogyl après le travail sans autre explication, d'autre part à la Commission un courrier, daté du 25 avril 2006, reçu le 3 mai 2006, indiquant qu'un mois avant la compétition, son cheval a reçu un traitement de dix jours d'Equiflogyl en gel afin de traiter des molettes apparues sur les postérieures de l'animal ;

Considérant que Mademoiselle Marie MERCIER et les titulaires de l'autorité parentale, convoqués par courrier recommandé avec avis de réception du 5 avril 2006 reçu le 18 avril 2006, n'ont pas comparu devant la Commission ;

Considérant que les faits sont établis et reconnus;

**DECIDE**

Article 1er :

Une sanction disciplinaire de suspension de la licence de compétition de Mademoiselle Marie MERCIER pour une durée de deux mois.

Article 2 :

La suspension du cheval de toutes compétitions pour la même durée de deux mois.

Article 3 :

Le déclassement de la cavalière et du cheval dans toutes les épreuves du concours à l'occasion duquel le prélèvement a été effectué.

Article 4 :

La restitution des prix, primes et récompenses obtenus à l'occasion de ce concours.

Article 5 :

La sanction prononcée par la présente décision prend effet à compter de la date de sa notification à l'intéressée.

Article 6 :

Le cheval KARA DE JAUGUE ne pourra reprendre la compétition qu'après avoir été soumis, à la demande et aux frais de Mademoiselle Marie MERCIER, à un nouveau contrôle anti-dopage effectué dans les conditions prévues aux articles R. 214-37 et suivants du code rural.

Article 7 :

La publication nominative de la décision au Bulletin officiel du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative et au bulletin officiel de la fédération d'équitation.

Article 8 :

La présente décision sera notifiée à Mademoiselle MERCIER et à la commission spécialisée équitation mise en place par le Comité national olympique et sportif français.





Considérant que la licenciée n'a pas fait de demande de contre-expertise ;  
Considérant que Mademoiselle Noémie DURACHER et les titulaires de l'autorité parentale ont été convoqués par courrier recommandé avec avis de réception du 16 mai 2006 reçu le 18 mai 2006 ;

Considérant que Mademoiselle Noémie DURACHER n'a pas comparu devant la Commission, Madame DURACHER, sa mère, s'étant présentée seule devant la Commission ;

Considérant que, Monsieur Laurent LAFONT, entraîneur de Noémie DURACHER et propriétaire du cheval, a également été convoqué par courrier du 16 mai 2006 reçu le 18 mai 2006, qu'il était présent lors de la séance de la Commission et a été à même de présenter ses observations ;

Considérant que le contrôle positif du cheval s'explique par l'administration au cheval d'un sachet d'EQUIPALAZONE par jour pendant cinq jours, consécutivement à la chute de l'animal sur une dalle de béton ;

Considérant que les faits sont établis et reconnus à la fois par la cavalière, le propriétaire et l'entraîneur ;

DECIDE

Article 1er :

Une sanction discipline de suspension de la licence de compétition de Mademoiselle Noémie DURACHER pour une durée de quatre mois.

Article 2 :

La suspension du cheval de toutes compétitions pour la même durée de quatre mois.

Article 3 :

Le déclassement de la cavalière et du cheval dans toutes les épreuves du concours à l'occasion duquel le prélèvement a été effectué.

Article 4 :

La restitution des prix, primes et récompenses obtenus à l'occasion de ce concours.

Article 5 :

La sanction prononcée par la présente décision prend effet à compter de la date de sa notification à l'intéressée.

Article 6 :

Le cheval ELEONORA ne pourra reprendre la compétition qu'après avoir été soumis, à la demande et aux frais de Monsieur Laurent LAFONT, propriétaire du cheval, à un nouveau contrôle anti-dopage effectué dans les conditions prévues aux articles R. 214-37 et suivants du code rural.

Article 7 :

La publication nominative de la décision au Bulletin officiel du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative et au bulletin officiel de la fédération d'équitation.

Article 8 :

La présente décision sera notifiée à Mademoiselle Noémie DURACHER et à Monsieur et Madame DURACHER, titulaires de l'autorité parentale, ainsi qu'à Monsieur Laurent LAFONT et à la commission spécialisée équitation mise en place par le Comité national olympique et sportif français.

N.B. : En cas de contestation, le recours doit être porté devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la notification de la présente décision.

LE MINISTRE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

Vu le code rural,

Vu l'ordonnance n°2006-596 du 23 mai 2006 relative à la partie législative du code du sport,

Vu la loi n°89-432 du 28 juin 1989 relative à la répression du dopage des animaux participant à des manifestations et compétitions sportives modifiée,

Vu le décret n°92-888 du 27 août 1992 relatif aux dispositions que les fédérations chargées d'une mission de service public qui organisent des manifestations et des compétitions avec le concours d'animaux doivent adopter dans leur règlement,

Vu le décret n°2006-240 du 1er mars 2006 relatif à l'organisation et au fonctionnement de la Commission de lutte contre le dopage des animaux,

Vu l'arrêté du 21 novembre 1996 relatif aux substances et aux procédés mentionnés à l'article 1er de la loi n°89-432 du 28 juin 1989,

Vu le procès verbal de contrôle anti-dopage en date du 29 mai 2005,

Vu le rapport d'analyse établi le 13 juin 2005 par le Laboratoire des Courses Hippiques,

Vu la proposition de la Commission de lutte contre le dopage des animaux en date du 1er juin 2006,

Vu la décision du Ministre de la jeunesse, des sports et de la vie associative en date du 7 juillet 2006 et prononçant la suspension du cheval ELEONORA, propriété de M.LAFONT, de toute compétition pendant une durée de quatre mois,

Considérant qu'aux termes de l'article 1er de la loi du 28 juin 1989 :

" Il est interdit d'administrer ou d'appliquer aux animaux, au cours des compétitions et manifestations sportives organisées ou autorisées par les fédérations concernées, ou en vue d'y participer, des substances ou procédés qui, de nature à modifier artificiellement leurs capacités ou à masquer l'emploi de substances ou de procédés ayant cette propriété, figurent sur une liste déterminée par arrêté conjoint des ministres chargés des sports, de la santé et de l'agriculture.

Il est interdit de faciliter l'administration de telles substances ou d'inciter à leur administration ainsi que de faciliter l'application de tels procédés ou d'inciter à leur application " ;

Considérant que lors du concours de Horse Ball organisé le 29 mai 2005 à LAMOTTE BEUVRON (Loir-et-Cher), le cheval ELEONORA, monté par la mineure Noémie DURACHER, a fait l'objet d'un contrôle antidopage dont les résultats établis le 13 juin 2005 par le Laboratoire des Courses Hippiques ont fait ressortir la présence de PHENYLBUTAZONE et d'OXYPHENBUTAZONE ; que ces substances sont interdites selon l'arrêté du 21 novembre 1996 relatif aux substances et aux procédés mentionnés à l'article 1er de la loi n° 89-432 du 28 juin 1989 ;

Considérant que, Monsieur Laurent LAFONT, entraîneur de Noémie DURACHER et propriétaire du cheval, a été convoqué par courrier du 16 mai 2006 reçu le 18 mai 2006, qu'il était présent lors de la séance de la Commission et a été à même de présenter ses observations ;

Considérant que le contrôle positif du cheval s'explique par l'administration d'un sachet d'EQUIPALAZONE par jour pendant cinq jours, consécutivement à la chute de l'animal sur une dalle de béton ;

Considérant que les faits sont établis et reconnus à la fois par la cavalière, le propriétaire et l'entraîneur ;

DECIDE

Article 1er :

L'interdiction pour M. LAFONT de participer directement ou indirectement à l'organisation ou au déroulement des compétitions et manifestations visées à l'article 1er de la loi du 28 juin 1989 et aux entraînements y préparant pour une durée de quatre mois.

Article 2 :

La sanction prononcée par la présente décision prend effet à compter de la date de sa notification

à l'intéressé.

Article 3 :

La publication nominative de la décision au Bulletin officiel du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative et au bulletin officiel de la fédération d'équitation.

Article 4 :

La présente décision sera notifiée à Monsieur Laurent LAFONT et à la Commission spécialisée équitation mise en place par le Comité national olympique et sportif français.

N.B. : En cas de contestation, le recours doit être porté devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la notification de la présente décision.

▲ X

Vu le procès verbal de contrôle anti-dopage en date du 17 juillet 2005,

Vu le rapport d'analyse établi le 8 août 2005 par le Laboratoire des Courses Hippiques,

Vu la proposition de la Commission de lutte contre le dopage des animaux en date du 1er juin 2006

Considérant qu'aux termes de l'article 1er de la loi du 28 juin 1989 :

" Il est interdit d'administrer ou d'appliquer aux animaux, au cours des compétitions et manifestations sportives organisées ou autorisées par les fédérations concernées, ou en vue d'y participer, des substances ou procédés qui, de nature à modifier artificiellement leurs capacités ou à masquer l'emploi de substances ou de procédés ayant cette propriété, figurent sur une liste déterminée par arrêté conjoint des ministres chargés des sports, de la santé et de l'agriculture.

Il est interdit de faciliter l'administration de telles substances ou d'inciter à leur administration ainsi que de faciliter l'application de tels procédés ou d'inciter à leur application " ;

Considérant que lors du championnat minimes de concours de saut d'obstacles organisé le 17 juillet 2005 à FONTAINEBLEAU, le cheval X, monté par le mineur X, a fait l'objet d'un contrôle anti-dopage dont les résultats établis le 8 août 2005 par le Laboratoire des Courses Hippiques ont fait ressortir la présence de MORPHINE ; que cette substance est interdite selon l'arrêté du 21 novembre 1996 relatif aux substances et aux procédés mentionnés à l'article 1er de la loi n° 89-432 du 28 juin 1989 ;

Considérant que le licencié n'a pas fait de demande de contre-expertise ;

Considérant que Monsieur X et Monsieur et Madame X, titulaires de l'autorité parentale, ont été convoqués par courrier recommandé avec avis de réception du 16 mai 2006 reçu le 17 mai 2006 ;

Considérant que Monsieur X, père du cavalier, a adressé à la Commission le 14 avril 2006 un courrier indiquant qu'il avait l'intention de venir s'expliquer avec son fabricant d'aliments car il pensait que son cheval avait été contaminé par le floconné ingéré par l'animal qui contiendrait de l'œillette ;

Considérant que Monsieur X n'a pas comparu devant la Commission ;

Considérant que Monsieur X, son père, était présent ;

Considérant que les faits sont établis et reconnus ;

DECIDE

Article 1er :

Une sanction disciplinaire de suspension de la licence de compétition de Monsieur X pour une durée d'un mois.

Article 2 :

La suspension du cheval de toutes compétitions pour la durée de trois mois.

Article 3 :

Le déclassement du cavalier et du cheval dans





animaux, au cours des compétitions et manifestations sportives organisées ou autorisées par les fédérations concernées, ou en vue d'y participer, des substances ou procédés qui, de nature à modifier artificiellement leurs capacités ou à masquer l'emploi de substances ou de procédés ayant cette propriété, figurent sur une liste déterminée par arrêté conjoint des ministres chargés des sports, de la santé et de l'agriculture.

Il est interdit de faciliter l'administration de telles substances ou d'inciter à leur administration ainsi que de faciliter l'application de tels procédés ou d'inciter à leur application »;

Considérant que lors de l'épreuve numéro 11 du concours de saut d'obstacles organisé le 28 août 2005 à VICHY, le cheval GRISBY DU GONGE, monté par Mademoiselle Florie-Laure ETIEN, a fait l'objet d'un contrôle antidopage dont les résultats établis le 12 septembre 2006 par le laboratoire des Courses Hippiques, ont fait ressortir la présence de PHENYLBUTAZONE et d'OXYPHENBUTAZONE ; que ces substances sont interdites selon l'arrêté du 21 novembre 1996 relatif aux substances et aux procédés mentionnés à l'article 1er de la loi n° 89-432 du 28 juin 1989 ;

Considérant que la licenciée n'a pas demandé de contre-expertise,

Considérant que Mademoiselle Florie-Laure ETIEN a été convoquée par courrier recommandé avec avis de réception du 16 mai 2006 reçu le 17 mai 2006 ;

Considérant que le père de Mademoiselle ETIEN a adressé un courrier à la Commission tentant d'expliquer la raison pour laquelle le cheval a été contrôlé positif ;

Considérant que le cheval aurait pu être contaminé par une litière ou la mangeoire ;

Considérant que Mademoiselle Florie-Laure ETIEN était absente, ses parents s'étant présentés seuls devant la Commission ;

Considérant que les faits sont établis et reconnus;

DECIDE

Article 1er :  
Une sanction disciplinaire de suspension de la licence de compétition de Mademoiselle ETIEN pour une durée de trois mois.

Article 2 :  
La suspension du cheval de toutes compétitions pour la même durée de trois mois.

Article 3 :  
Le déclassement de la cavalière et du cheval dans toutes les épreuves du concours à l'occasion duquel le prélèvement a été effectué.

Article 4 :  
La restitution des prix, primes et récompenses obtenus à l'occasion de ce concours.

Article 5 :  
La sanction prononcée par la présente décision prend effet à compter de la date de sa notification à l'intéressée.

Article 6 :  
Le cheval GRISBY DU GONGE ne pourra reprendre la compétition qu'après avoir été soumis, à la demande et aux frais de Mademoiselle Florie-Laure ETIEN, à un nouveau contrôle antidopage effectué dans les conditions prévues aux articles R. 214-37 et suivants du code rural.

Article 7 :  
La publication nominative de la décision au Bulletin officiel du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative et au bulletin officiel de la fédération d'équitation.

Article 8 :  
La présente décision sera notifiée à Mademoiselle Florie-Laure ETIEN et à la commission spécialisée équitation mise en place par le Comité national olympique et sportif français.

N.B. : En cas de contestation, le recours doit être porté devant le tribunal administratif dans un

délai de deux mois à compter de la notification de la présente décision.

▲ **Mickaël SCHLICKLIN et IDEALE DE SEMILLY**  
Vu le procès verbal de contrôle anti-dopage en date du 10 juillet 2005,

Vu le rapport d'analyse établi le 3 août 2005 par le Laboratoire des Courses Hippiques,  
Vu la proposition de la Commission de lutte contre le dopage des animaux en date du 1er juin 2006,

Considérant qu'aux termes de l'article 1er de la loi du 28 juin 1989 :

« Il est interdit d'administrer ou d'appliquer aux animaux, au cours des compétitions et manifestations sportives organisées ou autorisées par les fédérations concernées, ou en vue d'y participer, des substances ou procédés qui, de nature à modifier artificiellement leurs capacités ou à masquer l'emploi de substances ou de procédés ayant cette propriété, figurent sur une liste déterminée par arrêté conjoint des ministres chargés des sports, de la santé et de l'agriculture.

Il est interdit de faciliter l'administration de telles substances ou d'inciter à leur administration ainsi que de faciliter l'application de tels procédés ou d'inciter à leur application »;

Considérant que lors du concours de saut d'obstacles organisé le 10 juillet 2005 à FESSENHEIM, le cheval IEALE DE SEMILLY monté par Monsieur Mickaël SCHLICKLIN, a fait l'objet d'un contrôle antidopage dont les résultats établis le 3 août 2005 par le laboratoire des Courses Hippiques, ont fait ressortir la présence de CLENBUTEROL ; que cette substance est interdite selon l'arrêté du 21 novembre 1996 relatif aux substances et aux procédés mentionnés à l'article 1er de la loi n° 89-432 du 28 juin 1989 ;

Considérant que le licencié n'a pas demandé de contre-expertise ;

Considérant que Monsieur Mickaël SCHLICKLIN a été convoqué par courrier recommandé avec avis de réception du 16 mai 2006 reçu le 17 mai 2006, qu'il était présent lors de la séance de la Commission et assisté par Maître Pascal OLIVIER, Avocat, qui a déposé des conclusions ;

Considérant que Monsieur Mickaël SCHLICKLIN a reconnu les faits et explique la positivité du contrôle en émettant l'hypothèse d'une négligence dans les précautions sanitaires à prendre lors d'une épidémie de toux persistante dans son écurie ;

Considérant néanmoins que l'infraction est établie et reconnue ;

DECIDE

Article 1er :  
Une sanction disciplinaire de suspension de la licence de compétition de Monsieur Mickaël SCHLICKLIN pour une durée de trois mois.

Article 2 :  
La suspension du cheval de toutes compétitions pour la même durée de trois mois.

Article 3 :  
Le déclassement du cavalier et du cheval dans toutes les épreuves du concours à l'occasion duquel le prélèvement a été effectué.

Article 4 :  
La restitution des prix, primes et récompenses obtenus à l'occasion de ce concours.

Article 5 :  
La sanction prononcée par la présente décision prend effet à compter de la date de sa notification à l'intéressé.

Article 6 :  
Le cheval IEALE DE SEMILLY ne pourra reprendre la compétition qu'après avoir été soumis, à la demande et aux frais de Monsieur Mickaël SCHLICKLIN, à un nouveau contrôle anti-dopage effectué dans les conditions prévues aux articles R. 214-37 et suivants du code rural.

Article 7 :

La publication nominative de la décision au Bulletin officiel du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative et au bulletin officiel de la fédération d'équitation.

Article 8 :

La présente décision sera notifiée à Monsieur Mickaël SCHLICKLIN et à la commission spécialisée équitation mise en place par le Comité national olympique et sportif français.

N.B. : En cas de contestation, le recours doit être porté devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la notification de la présente décision.

▲ **Lola PERES et ICAR DE KER TANGUY**

Vu le procès verbal de contrôle anti-dopage en date du 15 juillet 2005,

Vu le rapport d'analyse établi le 4 août 2005 par le Laboratoire des Courses Hippiques,

Vu la proposition de la Commission de lutte contre le dopage des animaux en date du 1er juin 2006,

Considérant qu'aux termes de l'article 1er de la loi du 28 juin 1989 :

« Il est interdit d'administrer ou d'appliquer aux animaux, au cours des compétitions et manifestations sportives organisées ou autorisées par les fédérations concernées, ou en vue d'y participer, des substances ou procédés qui, de nature à modifier artificiellement leurs capacités ou à masquer l'emploi de substances ou de procédés ayant cette propriété, figurent sur une liste déterminée par arrêté conjoint des ministres chargés des sports, de la santé et de l'agriculture.

Il est interdit de faciliter l'administration de telles substances ou d'inciter à leur administration ainsi que de faciliter l'application de tels procédés ou d'inciter à leur application »;

Considérant que lors de l'épreuve numéro 10 poussins du concours de saut d'obstacles organisé le 15 juillet 2005 à Fontainebleau, le cheval ICAR DE KERTANGUY, monté par la mineure Lola PERES, a fait l'objet d'un contrôle antidopage dont les résultats établis le 4 août 2005 par le Laboratoire des Courses Hippiques ont fait ressortir la présence de MELOXICAM ; que cette substance est interdite selon l'arrêté du 21 novembre 1996 relatif aux substances et aux procédés mentionnés à l'article 1er de la loi n° 89-432 du 28 juin 1989 ;

Considérant que la licenciée n'a pas fait de demande de contre-expertise ;

Considérant que Mademoiselle Lola PERES et les titulaires de l'autorité parentale, convoqués par courrier recommandé avec avis de réception du 16 mai 2006 reçu le 17 mai 2006, n'ont pas comparu devant la Commission ;

Considérant que Monsieur Hubert PERES, père de la mineure, a adressé le 23 mai 2006 un courrier à la Commission expliquant qu'il avait fait une halte de repos pour le poney dans les écuries de Monsieur Grégory BERNA ;

Considérant que le poney aurait séjourné dans le box d'un cheval sous traitement et que ICAR DE KERTANGUY aurait ingéré une alimentation contaminée se trouvant dans la mangeoire du box;

Considérant que les faits sont établis et reconnus;

DECIDE

Article 1er :  
Une sanction disciplinaire de suspension de la licence de compétition de Mademoiselle Lola PERES pour une durée de trois mois.

Article 2 :  
La suspension du cheval de toutes compétitions pour la même durée de trois mois.

Article 3 :  
Le déclassement de la cavalière et du cheval dans toutes les épreuves du concours à l'occasion

duquel le prélèvement a été effectué.

Article 4 :

La restitution des prix, primes et récompenses obtenus à l'occasion de ce concours.

Article 5 :

La sanction prononcée par la présente décision prend effet à compter de la date de sa notification à l'intéressée.

Article 6 :

Le cheval ICAR DE KERTANGUY ne pourra reprendre la compétition qu'après avoir été soumis, à la demande et aux frais de Monsieur Hubert PERES, titulaire de l'autorité parentale, à un nouveau contrôle anti-dopage effectué dans les conditions prévues aux articles R. 214-37 et suivants du code rural.

Article 7 :

La publication nominative de la décision au Bulletin officiel du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative et au bulletin officiel de la fédération d'équitation.

Article 8 :

La présente décision sera notifiée à Mademoiselle PERES et à Monsieur Hubert PERES, titulaire de l'autorité parentale, et à la commission spécialisée équitation mise en place par le Comité national olympique et sportif français.

N.B. : En cas de contestation, le recours doit être porté devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la notification de la présente décision.

▲ **Fernand LECLERC et JAKINO**

Vu le procès verbal de contrôle anti-dopage en date du 23 juillet 2005,

Vu le rapport d'analyse établi le 9 août 2005 par le Laboratoire des Courses Hippiques,

Vu la proposition de la Commission de lutte contre le dopage des animaux en date du 1er juin 2006,

Considérant qu'aux termes de l'article 1er de la loi du 28 juin 1989 :

« Il est interdit d'administrer ou d'appliquer aux animaux, au cours des compétitions et manifestations sportives organisées ou autorisées par les fédérations concernées, ou en vue d'y participer, des substances ou procédés qui, de nature à modifier artificiellement leurs capacités ou à masquer l'emploi de substances ou de procédés ayant cette propriété, figurent sur une liste déterminée par arrêté conjoint des ministres chargés des sports, de la santé et de l'agriculture.

Il est interdit de faciliter l'administration de telles substances ou d'inciter à leur administration ainsi que de faciliter l'application de tels procédés ou d'inciter à leur application »;

Considérant que lors de l'épreuve d'attelage du concours organisé le 23 juillet 2005 à CANY BARVILLE, le cheval JAKINO monté par Monsieur Fernand LECLER, a fait l'objet d'un contrôle antidopage dont les résultats établis le 9 août 2005 par le laboratoire des Courses Hippiques, ont fait ressortir la présence de 2-(1-HYDROXYETHYL) PROMAZINE ; que ces substances sont interdites selon l'arrêté du 21 novembre 1996 relatif aux substances et aux procédés mentionnés à l'article 1er de la loi n° 89-432 du 28 juin 1989 ;

Considérant que le licencié n'a pas demandé de contre-expertise ;

Considérant que Monsieur Fernand LECLER a été convoqué par courrier recommandé avec avis de réception du 16 mai 2006 reçu le 17 mai 2006, qu'il était présent lors de la séance de la Commission et a été à même de présenter ses observations ;

Considérant que les faits sont établis et reconnus;

DECIDE

Article 1er :

Une sanction disciplinaire de suspension de la licence de compétition de Monsieur Fernand LECLER pour une durée de cinq mois.

Article 2 :

La suspension du cheval de toutes compétitions pour la même durée de cinq mois.

Article 3 :

Le déclassement du cavalier et du cheval dans toutes les épreuves du concours à l'occasion duquel le prélèvement a été effectué.

Article 4 :

La restitution des prix, primes et récompenses obtenus à l'occasion de ce concours.

Article 5 :

La sanction prononcée par la présente décision prend effet à compter de la date de sa notification à l'intéressé.

Article 6 :

Le cheval JAKINO ne pourra reprendre la compétition qu'après avoir été soumis, à la demande et aux frais de Monsieur Fernand LECLER, à un nouveau contrôle anti-dopage effectué dans les conditions prévues aux articles R. 214-37 et suivants du code rural.

Article 7 :

La publication nominative de la décision au Bulletin officiel du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative et au bulletin officiel de la fédération d'équitation.

Article 8 :

La présente décision sera notifiée à Monsieur Fernand LECLER et à la commission spécialisée équitation mise en place par le Comité national olympique et sportif français.

N.B. : En cas de contestation, le recours doit être porté devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la notification de la présente décision.

**Calendrier des sessions BAP & APB 2006**

Les dossiers de candidature doivent être demandés à FFE CLUB et retournés à FFE CLUB au plus tard **15 jours avant la date de l'examen**. Sont renseignées les sessions dont FFE Club a reçu l'avant programme officiel.

Date	Région organisatrice	Lieu de la session	Candidats
Mar 26 et mer 27 sept 2006	Nord Pas de Calais BAP Brigitte SCALABRE 03 27 27 50 77	PC de Villeneuve D'Ascq - avenue de Canteleu - 59650 VILLENEUVE D'ASCQ	De la région : 4 Hors région : 8
Mer 15 nov 2006	Auvergne BAP APB Jean Marie LAURENT	CHC 63000 CLERMONT FERRAND	Prévisionnel
Mer 13 et Jeu 14 dec 2006	Pays de la Loire BAP APB	Poney Club de la Salantine 44800 ST HERBLAIN	Prévisionnel

**Erratum**

REF 70 p 32, lire, Présidents de Jury BAP : Bernard de Saint Marc, Pascal Deboudt, Gilles Denisot, Georges Doublier... le reste, sans changement

**Calendrier des sessions BFEE 2006**

Date	Région organisatrice	Organisateur de la session	Renseignements et dossier d'inscription
26 septembre	Ile de France <b>Niveau 1 et 2</b>	Haras de la Cense Pierre Ollivier 78730 Rochefort en Yvelines 01 30 88 49 00. pierre@lacense.com	FFE Lamotte Françoise Girard 02 54 94 46 52 mèl fg.activnat@ffe.com. Contacter l'organisateur.
27 septembre	Ile de France <b>Niveau 3</b>	Haras de la Cense Pierre Ollivier 78730 Rochefort en Yvelines 01 30 88 49 00. pierre@lacense.com	FFE Lamotte Françoise Girard 02 54 94 46 52 mèl fg.activnat@ffe.com. Contacter l'organisateur.
Du 10 au 12 novembre 2006	Midi Pyrénées <b>Niveau 1, 2, 3</b>	Rec farm, Bastonis 09500 Mirepoix T 05 61 68 80 33 F 05 61 68 27 51. info@decorbigny.com	FFE Lamotte Françoise Girard 02 54 94 46 52 mèl fg.activnat@ffe.com. Contacter l'organisateur. Droit d'inscription : 50 euros.







46	2	23	14
<h2>Exemples de flots que nous pouvons vous proposer</h2> <p align="center"><b>CORPS, ATTACHE ET PASTILLE EN PVC</b></p>			
<p><b>C4</b> 1 COROLLE Ø 10-11,5cm HAUTEUR 28,5cm PASTILLE PVC DE 8,5cm</p>	<p><b>C5</b> 2 COROLLES DE 12,5cm HAUTEUR 45cm PASTILLE PVC DE 7,5cm</p>	<p><b>C3</b> 2 COROLLES DE 11,5cm HAUTEUR 27,5cm PASTILLE PVC DE 8,5cm</p>	<p><b>C1</b> 4 COROLLES DE 16cm 5 PANS DE 60cm PASTILLE PVC DE 7,5cm HAUTEUR 72cm</p>
<p><b>C6</b> 1 COROLLE de 12,5cm HAUTEUR 48cm PASTILLE PVC DE 7,5cm</p>	<p><b>C2</b> 3 COROLLES DE 14cm 3 ou 4 PANS DE 60cm PASTILLE PVC DE 7,5cm HAUTEUR 61cm</p>	<p><b>C7 BIS</b> POUR UNE RELIEF RECOMPENSE</p>	<p><b>COLLIER</b> 4 COROLLES DE 16cm 5 PANS DE 60cm PASTILLE PVC DE 7,5cm ENCOLURE 1,20m FIXATION VEL.CRO</p>
<p align="center"><b>à partir de €0.92 HT</b> <b>PORT EN SUS</b></p>			
<p><b>Badges</b> avec attache en bois</p>			
<h2>PLAQUES PVC 2mm</h2>			
<p><b>P2 190x115</b> P2 BIS</p>	<p><b>P3 BIS</b></p>	<p><b>P5 Ø150</b></p>	<p><b>P9 147x171</b></p>
<p><b>P7 BIS</b></p>	<p><b>P7 148x128</b></p>	<p><b>P1 BIS</b></p>	<p><b>P4 135x150</b></p>
<p><b>P11 Ø190</b></p>	<p><b>P10 241x147</b></p>	<p><b>P3 150x150</b></p>	<p><b>P1 145x101</b></p>
<p align="center"><b>PORT EN SUS</b> <b>fond couleur</b> <b>à partir de €1.86 HT</b></p>			
<p align="center"><b>fond blanc</b> <b>A PARTIR DE €1.69 HT</b></p>			
<h2>PLAQUES METAL - PLAQUES TROPHÉE</h2> <p align="center"><b>ORIGINALES et SÉDUISANTES</b></p>			
<p><b>M5 100x140</b></p>	<p><b>M9 137x142</b></p>	<p><b>M1 BIS 110x170</b></p>	<p><b>M4 175x120</b></p>
<p><b>M1 170x110</b></p>	<p><b>M4 175x120</b></p>	<p><b>M9 137x142</b></p>	<p><b>M5 150x140</b></p>
<p align="center"><b>effet miroir</b> <b>aspect ultra brillant</b> <b> finition superbe</b></p>			
<p align="center"><b>A PARTIR DE €3.17 HT</b></p>			
<h2>PLAQUES FONTE</h2>			
<p><b>F7 148x128</b></p>	<p><b>F5 140x190</b></p>	<p><b>F8 148x160</b></p>	<p><b>F11 175x175</b></p>
<p><b>F9 D 10</b></p>	<p><b>A3 Ø140</b></p>	<p><b>F2 145x178</b></p>	<p><b>A4 130x160</b></p>
<p><b>F1 100x145</b></p>	<p><b>F6 120x140</b></p>	<p><b>F3 Ø155</b></p>	<p><b>F4 125x195</b></p>
<p align="center"><b>A PARTIR DE €3.96 HT</b></p>			
15	20	45	21



Disc	Dates	Lieu	Catégorie
AT	5 oct - 8 oct	Lexington, VA (USA)	CAI 4-B / CAI 2-B / CAI 1-B
AT	6 oct - 8 oct	Lodi, CA (USA)	CAI 4-B / CAI 2-B / CAI 1-B
AT	<b>13 oct - 15 oct</b>	<b>Lisieux (FRA)</b>	<b>CAI-B (chevaux de trait)</b>
AT	26 oct - 29 oct	Hannover (Riders Tour) (GER)	CAI-W
CCE	5 oct - 8 oct	Avenches (SUI)	CCIO2* w-out SC / CCI1* w-out SC / CICP2*
CCE	5 oct - 8 oct	Boekelo (NED)	CCI3* w-out SC
CCE	5 oct - 8 oct	Resende (BRA)	Military Championship C1* w-SC
CCE	5 oct - 8 oct	Leesburg, VA (USA)	CCI1* with SC
CCE	5 oct - 8 oct	Weston Park (GBR)	CCI2* w-out SC / CCI2* w-out SC (under 21) / CCI1* w-out SC / CCIJ1* w-out SC
CCE	7 oct - 8 oct	Ströhen (GER)	CIC1*
CCE	11 oct - 15 oct	Malvern, PA (USA)	CCI2* with SC
CCE	13 oct - 15 oct	Bad Segeberg (GER)	CCI1* w-out SC
CCE	13 oct - 15 oct	Nichelino (ITA)	CIC3 / CIC2* / CIC1*
CCE	14 oct - 15 oct	Goulburn (AUS)	CIC3* / CIC2* / CIC1*
CCE	14 oct - 15 oct	Karkloof (RSA)	CIC1* / CICY1
CCE	18 oct - 22 oct	Elkton, MD (USA)	CCI3* w-out SC
CCE	18 oct - 22 oct	Lexington, KY (USA)	CCI1* with SC
CCE	19 oct - 22 oct	Aldon (GBR)	CCI1* w-out SC
CCE	<b>19 oct - 22 oct</b>	<b>Le Lion d'Angers (FRA)</b>	<b>CH-M-Yhorses / CCI2* w-out SC / CCI1* w-out SC</b>
CCE	20 oct - 22 oct	Sao Carlos (BRA)	CIC3* / CIC2* / CIC1*
CCE	<b>24 oct - 29 oct</b>	<b>Pau (test event for CCI4*) (FRA)</b>	<b>CCI3* w-out SC / CIC2*</b>
CCE	27 oct - 29 oct	Klagenfurt Messehalle (AUT)	CIC1*
CSO	2 oct	Perth Royal, WA (AUS)	CSI-W
CSO	2 oct - 8 oct	Upper Marlboro, MD (USA)	CSI-W
CSO	3 oct - 8 oct	Arezzo (incl. Y. horses classes) (ITA)	CSI3*
CSO	4 oct - 8 oct	Birmingham HOYS (GBR)	CSI3*
CSO	4 oct - 08 oct	Rio de Janeiro (NC) (BRA)	CSIO2*-W
CSO	4 oct - 8 oct	Vimeiro (POR)	CSIV-B
CSO	4 oct - 8 oct	Wr. Neustadt (Arena Nova) (AUT)	CSI2*
CSO	5 oct - 8 oct	Athens (Marcopoulo) (NC) (GRE)	CSIO4*-W
CSO	5 oct - 08 oct	Linköping (SWE)	CSI4*
CSO	6 oct - 8 oct	Arborea (ITA)	CSI2*
CSO	6 oct - 8 oct	Arendal (NOR)	CSI1*
CSO	<b>6 oct - 8 oct</b>	<b>Dunkerque (FRA)</b>	<b>CSI1*</b>
CSO	6 oct - 8 oct	Moorsele (BEL)	CSI2*
CSO	6 oct - 8 oct	Palermo (ITA)	CSI3*
CSO	6 oct - 8 oct	Welkenraedt (BEL)	CSIJ-A / CSIP-A
CSO	8 oct	New Albany (USA)	CSI3*
CSO	10 oct - 15 oct	Arezzo (incl. Y. horses classes) (ITA)	CSI3*
CSO	12 oct - 15 oct	Aren Salzburg (AUT)	CSI2*
CSO	12 oct - 14 oct	Barcelona (ESP)	CSIV-B
CSO	12 oct - 15 oct	Kiel (GER)	CSI3*
CSO	<b>13 oct - 15 oct</b>	<b>Bois le Roi (FRA)</b>	<b>CSI1* Ladies / CSIP-A</b>
CSO	13 oct - 15 oct	Oslo (NOR)	CSI-W

Disc	Dates	Lieu	Catégorie
CSO	13 oct	Sanremo (ITA)	CSI1*
<b>CSO</b>	<b>13 oct - 15 oct</b>	<b>St Lo (FRA)</b>	<b>CSI3*</b>
CSO	13 oct - 15 oct	Welkenraedt (BEL)	CSI2*
CSO	18 oct - 22 oct	Gent (BEL)	CSI2*
CSO	18 oct - 20 oct	Hastings (NZL)	CSI-W
CSO	19 oct - 22 oct	Belfast (IRL)	CSI3*
CSO	19 oct - 22 oct	Helsinki (FIN)	CSI-W
CSO	19 oct - 22 oct	Leeuwarden (NED)	CSI3*
CSO	19 oct - 22 oct	Mexico City (MEX)	CSI4*
CSO	20 oct - 22 oct	Affalterbach (GER)	CSI3*
<b>CSO</b>	<b>20 oct - 22 oct</b>	<b>Caen (FRA)</b>	<b>CSI3*</b>
CSO	20 oct - 22 oct	Moorsele (BEL)	CSIJ-A / CSIP-A / CSIch-A
CSO	20 oct - 22 oct	None (ITA)	CSI2*
CSO	20 oct - 22 oct	San Lazzaro di Savena (ITA)	CSI3*
<b>CSO</b>	<b>20 oct - 22 oct</b>	<b>Strazeele (FRA)</b>	<b>CSI1*</b>
CSO	20 oct - 22 oct	Wr. Neustadt (AUT)	CSIJ-A / CSIJ-A
CSO	21 oct -	Brigadoon, WA (AUS)	CSI-W
CSO	21 oct	Del Mar, CA (USA)	CSI-W
CSO	21 oct	Harrisburg, PA (USA)	CSI-W
CSO	23 oct - 29 oct	Monterrey (MEX)	CSI3* (Americas Championship for Young Horses) / CSI4*-W
CSO	23 oct - 28 oct	Spruce Meadows (CAN)	CSIch-Final
CSO	24 oct - 29 oct	Washington, DC (USA)	CSI3*-W
CSO	25 oct - 29 oct	Zuidlaren (NED)	CSI3*
CSO	26 oct - 29 oct	Hannover (Riders Tour) (GER)	CSI4* / CSI A Amateurs
CSO	27 oct - 29 oct	Klagenfurt Messehalle (AUT)	CSI2*
<b>CSO</b>	<b>27 oct - 30 oct</b>	<b>Porto Vecchio (FRA)</b>	<b>CSI1* / CSIJ-B / CSIch-B CSI4*-B</b>
CSO	27 oct - 29 oct	San Patrignano (ITA)	CSI1*
DRE	05 oct - 08 oct	Athens (Marcopoulo) (NC) (GRE)	CDI-W
DRE	06 oct - 08 oct	Flyinge (SWE)	CDI3* / CDIY
DRE	13 oct - 15 oct	Cervia (ITA)	CDIY / CDIJ
DRE	13 oct - 15 oct	Kaposvar (HUN)	CDI3*[-W]
DRE	13 oct - 15 oct	Oslo (NOR)	CDI3*
DRE	19 oct - 22 oct	Aarhus (DEN)	CDI-W / CDI3*
DRE	19 oct - 22 oct	Helsinki (FIN)	CDI3*
DRE	21 oct - 22 oct	Weikersdorf (AUT)	CDIY / CDIJ / CDIP
DRE	27 oct - 28 oct	Sydney, NSW (AUS)	CDI-W
END	01 oct - 01 oct	Durazno (URU)	CEI3* 160km+ / CEI3* 120km / CEI1* 70km
END	07 oct - 07 oct	Barroca d'Alva (POR)	CEIO3* 160 km
END	07 oct - 08 oct	Itatiba Jequitiba (BRA)	CEI2* 100km
<b>END</b>	<b>14 oct</b>	<b>Le Pertre (FRA)</b>	<b>CEI2* 110km</b>
END	22 oct	Bierbeek (BEL)	CEI3* 120km
<b>END</b>	<b>24 oct - 29 oct</b>	<b>Pau (test event for CCI4*) (FRA)</b>	<b>CEIOYJ3* 120km</b>
<b>END</b>	<b>28 oct - 29 oct</b>	<b>Montcuq (FRA)</b>	<b>CEI3* 200km (2)</b>
REI	20 oct	Denver (USA)	CRI World Masters Final

## Tarifs de Publicité dans la REF

Publicité quadri imprimée dans le cahier rédactionnel, films ou fichiers fournis

- 4<sup>e</sup> de couverture : 2 500 € HT
- 2<sup>e</sup> de couverture : 2 000 € HT
- 3<sup>e</sup> de couverture : 1 800 € HT
- Page gauche : 1 000 € HT
- Page droite : 1 200 € HT

Asilage d'une affiche ou d'un document plié 21x29,7 cm face imprimée visible, 4 pages maxi, livré sous film : 2500 €HT

- TVA : 19,6 %
- 2 ou 3 parutions : -10%
- 4 ou 5 parutions : -20%
- emplacement dans 10 1<sup>ères</sup> pages : +30%
- emplacement dans 20 1<sup>ères</sup> pages : +20%

FFE Club Parc Equestre 41600 Lamotte - T 02 54 94 46 63 - F 02 54 94 46 70 - mèl promotion.club@ffe.com





Disc.	Date	Région	Département - Lieu	Epreuves	N°	Clôt. E.	E. Terr.	Organisateur	Tél
CSO	01 oct.	Ile de Fr.	77 Dhuisy	OP1 E2 E1 OP3 OP2	2720	22 sept.	OUI	P C Et C E de Dhuisy	01 64 35 60 51
DRE	01 oct.	Ile de Fr.	77 Chenoise	OP3I OP2I OP1I OP1L OP2L	3034	22 sept.	NON	Impulsion Equestre de Chenoise	01 64 00 90 53
CSO	01 oct.	Ile de Fr.	77 Liverdy En Brie	E1 E2 E3 OP3P OP1	2838	22 sept.	OUI	Haras de Liverdy	06 71 64 48 77
CSO	01 oct.	Ile de Fr.	77 Ozoir La Ferriere	A2 A1 OP1 OP3P BOI COI DOI B2P C2P D2P B1P C1P D1P E2 E1	2511	22 sept.	NON	Assoc Poney Club d'Ozoir	01 60 02 66 32
DRE	01 oct.	Ile de Fr.	78 St Germain En Laye	E1I E2I E3I	3272	22 sept.	NON	C H de La Jonction	01 39 73 05 37
CSO	01 oct.	Ile de Fr.	78 Le Chesnay	D2P C2P B2P OP3P OP1 OP2 B2 B1P C1P D1P	2578	22 sept.	NON	C H de Parly 2	01 39 55 05 05
DRE	01 oct.	Ile de Fr.	78 St Quentin En Yv.	E1I E2I E3I E1L	3545	22 sept.	NON	C E B L St Quentin en Yvelines	01 30 16 44 46
HUN	01 oct.	Ile de Fr.	78 St Quentin En Yv.	E1 E2	3544	22 sept.	NON	St Quentin en Yvelines	0 13 01 64 46
CSO	01 oct.	Ile de Fr.	78 Longvilliers	E1 E2 E3 OP1 B3 OP2 OP3	2924	22 sept.	NON	C E de Longvilliers	06 81 67 15 35
CSO	01 oct.	Ile de Fr.	91 Janville Sur Juine	B1P B2P C1P C2P COI D1P D2P DOI E+1 E+2 E1 E2 OP1 OP3P	3373	22 sept.	NON	Poney Club de Lardy - Janville	01 60 82 74 74
CCE	01 oct.	Ile de Fr.	91 Ballancourt	B3P OP3P B2P C2P D2P B1P C1P D1P	1623	22 sept.	NON	Poney Club de Reve	01 64 93 34 36
CSO	01 oct.	Ile de Fr.	91 Le Val Saint Germain	C2P D2P D3P E1 E2 OP1 OP2 OP3	3194	22 sept.	NON	C E de La Licorne	01 64 58 94 76
HUN	01 oct.	Ile de Fr.	91 Le Val Saint Germain	E1 E2 E3	3195	22 sept.	NON	C E de La Licorne	01 64 58 94 76
CSO	38991	Ile de Fr.	92 Villeneuve La G.	E1 E2	2617	38982	NON	UCPA Chanteraines	01 40 85 86 26
CRO	01 oct.	Ile de Fr.	92 Marnes La Coquette	E1 E2 OP2	3428	22 sept.	NON	Haras de Jardy	01 47 01 35 35
CCE	01 oct.	Ile de Fr.	93 Neuilly Sur Marne	E2 E1	3081	22 sept.	NON	CEM Neuilly sur Marne	01 43 08 59 89
CSO	01 oct.	Ile de Fr.	94 Marolles En Brie	A1 A2 OP2 OP3	1081	22 sept.	NON	CH Municipal St Maur	01 45 95 27 27
HUN	01 oct.	Ile de Fr.	95 Herblay	E1 E2 OP1 OP2	3504	22 sept.	OUI	C H de Pontoise	01 34 50 06 79
TRC	01 oct.	Pays Loire	44 Coueron	TR1 TR2 DPT	2590	22 sept.	NON	La Pirouette Equitation	02 40 85 00 31
END	01 oct.	Pays Loire	44 Grandchamp des Fontaines	CD END1-CD END2-CD	2083	22 sept.	NON	Ass Loisirs Equest Ouest Erdre	02 40 77 14 19
CSO	01 oct.	Pays Loire	44 St Nicolas de Redon	E3 E2 E1	2680	22 sept.	OUI	AE de Redon et des Trois Rivières	02 99 72 46 51
CSO	01 oct.	Pays Loire	49 Corne	A1 A2 B1P B2P C1P C2P D1P D2P D3P E1 E2 OP1 OP2 OP3 BOI COI DOI B1	2980	22 sept.	OUI	Etrier de Corne	06 24 25 12 58
CSO	01 oct.	Pays Loire	53 Martigne/Mayenne	E2 E+2 E3 E+3 E1 E+1	2916	22 sept.	NON	Le Grand Montgenard	02 43 02 55 69
CSO	01 oct.	Pays Loire	72 Le Mans	OP3 OP2 D2P OP1 D1P E1	3026	22 sept.	OUI	Assoc des Bouleries	02 43 89 66 93
HUN	01 oct.	Pays Loire	72 Le Mans	E1	3027	22 sept.	OUI	Assoc des Bouleries	02 43 89 66 93
CSO	01 oct.	Pays Loire	72 La Fleche	OP3 OP2 OP1 B1 OP3P OP2P E2 E1	3137	22 sept.	OUI	Compet En Fleche	06 83 17 81 79
PG	01 oct.	Picardie	02 Essigny Le Grand	BJ2 MIN2 CAD2 OP2 BJ3 CAD3 MIN3 MOUS3 POU3 OP3	3117	22 sept.	NON	PC de La Boheme	03 23 63 61 30
CSO	01 oct.	Picardie	02 Fluquieres	A1 A2 B2 C2 D2 D1 C1 B1 B1P C1P D1P D2P C2P B2P BOI COI DOI B3P C3P D3P E1 E2 E3	2475	22 sept.	OUI	Ecuries des Golden Ponies	06 83 59 56 96
POL	01 oct.	Picardie	60 Apremont	BENJ CAD CADE JUN MIN MOUS OP+ OPEN POUS	3131	22 sept.	NON	La Ferme d'Apremont	03 44 64 04 30
CSO	01 oct.	Picardie	60 Neuilly En Thelle	A1 A2 B2 B3P B2P B1P C1P C2P D1P D2P D3P E+1 E+2 E1 E2 OP2 OP1 OP3 C3P	1811	22 sept.	NON	Ecuries du Captain Brown	03 44 26 55 60
CCE	01 oct.	Picardie	60 Trie Chateau	B1P B2P B3P C1P C2P C3P D1P D2P D3P E1 E2 OP2	3305	22 sept.	OUI	Les Templiers	02 32 55 58 98
CSO	01 oct.	Picardie	60 Bailleul Sur Therain	A2 C3P C3 B3P B2P D3P D2P OP3 OP2 OP1 E3 E2 E1	3114	22 sept.	NON	Ecuries du Mont Cesar	03 44 07 46 06
CSO	01 oct.	Picardie	60 Crevecoeur Le Grand	A1 A2 B1P C1P D1P B2P D2P C2P B3P C3P D3P D1 D2 OP1 OP2 E1 E2 E3	1289	22 sept.	OUI	Poneys Et Chevaux Crepircordiens	03 44 81 73 00
CSO	01 oct.	Picardie	80 Saveuse	D1P D2P OP2P D3P C3P A1 A2 OP3 E3 OP2 E2 OP1 E1	1934	22 sept.	NON	Le Domaine de Saveuse	03 22 54 13 00
TRC	01 oct.	Poitou Ch.	16 Torsac	CD OPEN-CD	2972	22 sept.	NON	Cde de Charente	05 45 61 12 36
DRE	01 oct.	Poitou Ch.	79 St Remy	E1I E1L E1P D1P E2I E2L E2P D2P E3I E1I E1L E2I E2L E3I	3700	22 sept.	OUI	Relais Equestre Equinoxé	06 82 21 21 67
CCE	01 oct.	Poitou Ch.	79 St Maixent L Ecole	E1 E2 E1	2305	22 sept.	NON	C E de Beausoleil	05 49 28 98 81
CSO	01 oct.	Poitou Ch.	79 Bressuire	B1 B1P B2 B2P B3 B3P C1P C2P C3P D1P D2P D3P E1 E2 E3 OP1 OP2 OP3	3517	22 sept.	OUI	C E de Bressuire	06 85 14 49 54
CSO	01 oct.	Poitou Ch.	86 Liniers	OP3 B2 OP2 B1 C1 D1 A2 A1 B3P C3P D3P B2P C2P D2P B1P C1P D1P E2 E1	2601	22 sept.	OUI	P C Foret de Mouliere	05 49 56 60 09
TRC	01 oct.	Poitou Ch.	86 Vouneuil Sous Biard	TR1 TR2 OPEN	1820	22 sept.	NON	CEE de La Gouraudiere	05 49 53 31 02
PG	01 oct.	Provence	13 Marseille	BJ1 BJ2 BJ3 CAD1 CAD2 CAD3 MIN2 MIN3 OP1 OP2 POU3 SEN+2 SEN+3	1817	22 sept.	NON	C E Pastre	04 91 73 72 94
CSO	01 oct.	Provence	84 Isle Sur Sorgue	A1 A2 B1 C1 D1 E1 E2 B2 C2 D2 B3P C3P D3P B2P BOI C2P COI D2P DOI B1P C1P D1P	3396	22 sept.	NON	Poney Club Mousquety	04 90 20 30 86
CSO	01 oct.	Provence	84 Mornas	OP3 A1 OP2 B1 C1 D1 E1 B3P C3P D3P B2P BOI C2P COI D2P DOI	2018	22 sept.	NON	Ecuries de Salome	04 90 35 21 10
ATT	01 oct.	Rhone Alp.	01 Gex	JJS2 JJS3 MOUS3 POU3 BJ3 CAD3 MIN3	3522	22 sept.	NON	S.E. de Belle Ferme	04 50 41 76 73
DRE	01 oct.	Rhone Alp.	07 Aubenas	B1I C1I D1I E1I E+1I B2I C2I D2I E2I E+2I B3I C3I D3I E+3I E3I OP1L OP2L B1P C1P D1P E1P B2P C2P D2P E2P B3P C3P D3P E3P OPEN	2472	22 sept.	NON	Roche Noire Loisirs Equestres	04 75 93 37 39
CSO	01 oct.	Rhone Alp.	26 Montoisson	E3 E2 E1 OP3 OP2 OP1 E+3 E+2 E+1	3537	22 sept.	NON	Le Roi Cheval	04 75 55 28 51
CCE	01 oct.	Rhone Alp.	38 Montagnieu	B1 C1 D1 B3P C3P D3P B2P C2P D2P B1P C1P A1 A2	2811	22 sept.	NON	Poney Club Le Manege Enchanté	04 74 97 61 61
DRE	01 oct.	Rhone Alp.	38 Echirolles	E3I E2I E1I OP3I OP2I OP1I	3697	22 sept.	NON	Etrier du Dauphine	04 76 98 55 66
CSO	01 oct.	Rhone Alp.	38 Chanas	D3 C3 B3 D3P A2 E2 E+2 D2 C2 B2 C2P D2P OP1	2905	22 sept.	OUI	Domaine Equestre de L Arria	06 87 05 14 89
CSO	01 oct.	Rhone Alp.	38 Bellegarde Pousieux	OP3 OP2 E2 E1	1825	22 sept.	OUI	C H de Taravas	04 74 84 85 69
CSO	01 oct.	Rhone Alp.	42 St Etienne Le Molard	OP3 OP2 OP1 A2 A1 OP3P D3P E2 B2P C2P D2P DOI E1 E2P B1P C1P D1P E1P	3476	22 sept.	NON	Poney Club de L Astree	04 77 97 44 13
CSO	01 oct.	Rhone Alp.	42 St Just St Rambert	B3P OP1 C3P E2 D3P C2P E1 D2P OP3 B1 E3 OP2	1818	22 sept.	NON	C H de St Just St Rambert	06 12 41 46 47
CSO	05 oct.	Pays Loire	44 Geneston	A1 E1 E2 D2 D1 C2 C1 C1P C2P D2P D1P	1689	29 sept.	NON	Dom. Equ. de Geneston	06 62 67 53 76

# BO DES CONCOURS À GESTION FFE CLUB SIF EN OCTOBRE 2006

Disc.	Date	Région	Département - Lieu	Epreuves	N°	Clôt. E.	E. Terr.	Organisateur	Tél
TRC	06 oct.	Ile de Fr.	19 Camps St Mathurin L.	REG	4226	29 sept.	NON	CNTE TREC	
CSO	07 oct.	Aquitaine	64 Biarritz	A2 A1 OP2 B3P OP1 C3P B2P D3P B1P C2P C1P D2P D1P GP1	3257	29 sept.	NON	C H de Biarritz	05 59 23 52 33
DRE	07 oct.	Ile de Fr.	77 Jablines	GPEL	2425	29 sept.	NON	CE Base Loisirs de Jablines	01 60 26 49 99
CSO	07 oct.	Ile de Fr.	77 Liveryd En Brie	E1 E2 E3 OP1 OP3P B2P C2P D2P B1P C1P D1P GP1	2840	29 sept.	NON	Haras de Liveryd	06 71 64 48 77
CSO	07 oct.	Ile de Fr.	92 Gennevilliers	E+1 E+2	2703	29 sept.	NON	A C E de Gennevilliers	01 40 85 01 12
CSO	08 oct.	Alsace	67 Obernai	E3 E2 OP1 E1	1099	29 sept.	NON	C E de La Haute Ehn	03 88 95 52 73
CCE	08 oct.	Alsace	67 Eckwersheim	OP1 OP2	2780	29 sept.	NON	S H U Eckwersheim	03 88 69 41 68
TRC	08 oct.	Alsace	67 Obenheim	CR DPT-CR OPEN-CR TR1 TR2	3175	29 sept.	NON	A S E M E	03 88 98 31 86
PG	08 oct.	Aquitaine	40 Dax	BJ1 BJ3 CAD2 CAD3 MIN2 MIN3 MOUS3 OP2 OP3 POU3 SEN+2	3462	29 sept.	NON	C H de Dax	05 58 74 09 14
CSO	08 oct.	Aquitaine	64 Biarritz	A2 A1 B3P C3P B2P E2 D3P B1E C2P E1 C1E D2P D1E	3260	29 sept.	NON	C H de Biarritz	05 59 23 52 33
CSO	08 oct.	Auvergne	15 Saint Flour	OP3 E3 E+3 A2 OP2 OP3P OP1 E2 E+2 OP2P E1 BOI COI DOI	3269	29 sept.	OUI	St Flour Au Galop	04 71 60 19 07
CSO	08 oct.	Auvergne	43 Sembadel	E2 E3 E1	3496	29 sept.	NON	Cavaliers du Lac	04 71 00 99 39
CSO	08 oct.	Auvergne	63 Riom	A2 A1 E3 B3P B2P OP3P E2 E1 OP2P C1P D1P	3889	29 sept.	NON	C E Laurent Laporte	04 73 63 06 87
END	08 oct.	Bourgogne	71 Nanton	CR END2-CR END3-CR	1070	29 sept.	NON	C E L de Corlay	03 85 92 22 94
CSO	08 oct.	Bretagne	22 Plerin Sur Mer	A1 A2 B1 B3P B2P OP2 OP1 OP3P C2P C1P D2P D1P	3230	29 sept.	OUI	Pony Express	02 96 74 70 81
CSO	08 oct.	Bretagne	29 Qumperle	E2 OP2 OP3 B3 OP1 E1 D1P C2P D2P	2614	29 sept.	NON	C E de Lothea	02 98 96 07 54
DRE	08 oct.	Bretagne	35 Plerguer	E3I E2I E1I	2078	29 sept.	NON	A S C de L Etrier	02 99 58 98 98
CSO	08 oct.	Bretagne	35 Bourgarre	E2 E1	2489	29 sept.	NON	Ecurie de La Vayrie	02 99 00 40 36
CSO	08 oct.	Centre VDL	18 Vierzon	E1 E2 E3 OP2 OP3	2963	29 sept.	NON	Espace Equestre La Bidauderie	02 48 71 68 82
CSO	08 oct.	Centre VDL	28 Chateaudun	A1 A2 B1 B2 C2P D2P D3P E1 E2 OP1 OP2 OP3	3122	29 sept.	OUI	C E Dunois	02 37 66 00 00
CSO	08 oct.	Centre VDL	28 Ecluzelles	A1 A2 B1P C1P D1P B2P C2P D2P OP3P B3P OP1 OP2 E1 E2	3458	29 sept.	NON	Ecuries du Moulin	02 37 62 01 10
CCE	08 oct.	Centre VDL	37 Joue Les Tours	B2P C2P D2P E2 E+2 OP1 OP2 OP3	1516	29 sept.	NON	La Galopade	02 47 67 19 79
TRC	08 oct.	Centre VDL	41 Les Hayes	DPT TR1 TR2	3053	29 sept.	NON	La Pierre A Selle	02 54 72 59 60
CCE	08 oct.	Centre VDL	45 Bray En Val	E1 E2 OP2 OP1 B1	2996	29 sept.	NON	Ecuries de La Foret	02 38 35 53 21
CSO	08 oct.	Centre VDL	45 St Benoit Sur Loire	OP1 OP2 E1 E2 E3 D2P D3P C3P C2P	3020	29 sept.	NON	Attelages du Marais	02 38 35 76 36
CSO	08 oct.	Centre VDL	45 Jouy Le Potier	A2 A1 D2P D3P E+1 E+2 E1 E2 OP1 OP2 OP2P OP3P OP3 D1P	2979	29 sept.	OUI	La Chardonniere	06 84 59 61 44
CSO	08 oct.	Champ.Ard.	08 Givonne	E3 E2 E1	1596	29 sept.	OUI	Etrier Ardennais	03 24 29 10 42
CCE	08 oct.	Champ.Ard.	08 Avancon	CD B3P-CD C3P-CD D3P-CD B2P-CD C2P-CD D2P-CD B1P-CD C1P-CD OP1 E1 OP2	1247	29 sept.	NON	Poney Club d'Avancon	03 24 38 82 20
CSO	08 oct.	Champ.Ard.	51 Coolus	OP3 E3 OP2 E2 OP1 E1 A2 A1 C3P D3P C2P D2P	2937	29 sept.	OUI	Coolus Equitation	03 26 21 34 95
CSO	08 oct.	Cote d'Az.	83 Ce Les Murettes	A1 B1 B2 D3P E1 D2P E2 E3	2778	29 sept.	NON	C E Les Murettes	04 60 30 12 12
DRE	08 oct.	Cote d'Az.	83 Carces	E1I E2I E3I	3220	29 sept.	NON	Cavaliers Libres de l'Argens	04 94 04 55 54
HUN	08 oct.	Cote d'Az.	83 Carces	E2 E1 E3	3084	29 sept.	OUI	Cavaliers Libres de L Argens	04 94 04 55 54
CCE	08 oct.	Fr. Comte	25 Besan On	OP1 E2 B2P OP3P E3 OP2P B1 OP2	2571	29 sept.	NON	Ec. de Chateau Galland	03 81 50 00 11
CSO	08 oct.	Fr. Comte	25 Valentigney	E2 E3 E1	1601	29 sept.	NON	CH Pays Montbeliard	03 81 37 91 61
CSO	08 oct.	L. Rouss.	30 Nimes	B3 C3 D3 E3 E+3 B2 B3P C2 C3P D2 D3P E2 E+2 B1 B2P C1 C2P D1 D2P E1	3581	29 sept.	NON	Sports Universite Nimes Equitation	04 66 84 73 00
CSO	08 oct.	L. Rouss.	34 Creissan	E3 E2 E1	1977	29 sept.	NON	Creissan Equitation	04 67 93 73 25
CSO	08 oct.	L. Rouss.	34 Meze	C3 E3 C2 E2 E1	2562	29 sept.	NON	Ecurie Proprietaires Napoleon	06 64 69 74 74
CSO	08 oct.	Limousin	19 Ste Fereole	E3 C2 E2 D1 E1 D2P	3515	29 sept.	NON	SH Humaine de Ste Fereole	06 09 67 81 85
CSO	08 oct.	Limousin	87 St Auvent	A2 B3 B2P C2P D3P D2 D2P D1P OP2 OP1	1757	29 sept.	NON	Haras de Royer	05 55 48 20 43
DRE	08 oct.	Limousin	87 St Auvent	B3P B2P D2P	1758	29 sept.	NON	Haras de Royer	05 55 48 20 43
DRE	08 oct.	Lorraine	54 Rosieres Aux Salines	D1I E1I E2I E3I OP1L OP2L OP3P B2P C2P D2P D1P	3780	29 sept.	OUI	C E Foret de Haye	03 83 23 26 02
CSO	08 oct.	Lorraine	57 Sarreguemines	A1 A2 B2 C2 D2 E2 OP3 B1 C1 D1 E1 C2P D2P C1P D1P	2808	29 sept.	NON	Sarreguemines Jump	03 87 95 09 24
CCE	08 oct.	Midi Pyr.	32 Lussan	E+2 E+1 E+3 E1 E2 E3	3416	29 sept.	NON	Le Cheval Vert	05 62 65 93 47
DRE	08 oct.	Midi Pyr.	32 Lussan	E+1I E+2I E+3I E1I E2I E3I	3417	29 sept.	NON	Le Cheval Vert	05 62 65 93 47
CSO	08 oct.	Midi Pyr.	65 Aubarede	D1P C1P B1P D2P C2P B2P D3P A2 A1 OP3 OP2 E2 B1 OP1 E1	1215	29 sept.	NON	Domaine d'Aubarede	05 62 35 18 92
DRE	08 oct.	Midi Pyr.	81 Castres	E1I E+1I E2I E+2I B3I C3I E3I E+3I E1L E+1L E2L E+2L A OPEN D1P D2P	1709	29 sept.	OUI	O M E de Castres	0 56 35 02 08
CSO	08 oct.	Midi Pyr.	81 Poney City Damiatte	D2P DOI C2P COI B2P BOI E1 E+1 OP1 E2 E+2 OP2 A1 A2	1776	29 sept.	OUI	A S Poney City	05 63 42 06 45
CSO	08 oct.	Nord PDC	59 Phalempin	OP2 B3P OP3P OP1 B2P BOI D1 C2P D2P DOI C1P D1P E2 E1	1422	29 sept.	NON	S H R de Phalempin	03 20 90 80 03
CSO	08 oct.	Nord PDC	59 Maubeuge	E3 E2 E1	1615	29 sept.	NON	C H Les Chamborans	06 08 27 44 24
ATT	08 oct.	Nord PDC	59 Coudekerque Village	CR MOUS3-CR POU3 BJ3-CR MIN3-CR CAD3-CR JJS3-CR BJ2-CR MIN2-CR CAD2-CR JJS2-CR BJ1-CR MIN1-CR CAD1-CR JJS1-CR BJ1P-CR MIN1P-CR CAD1P-CR JJS1P-CR	2928	29 sept.	NON	Elevage St Winoc	03 28 64 28 08
CSO	08 oct.	Nord PDC	62 Croix En Ternois	E3 E2 E1	3412	29 sept.	OUI	C E du Ternois	03 21 41 40 35
DRE	08 oct.	Nord PDC	62 Saint Venant	E3I E2I E1I	3152	29 sept.	NON	CE La Plaine de La Lys	03 21 27 64 89
CSO	08 oct.	Nord PDC	62 Vacqueriette Erquieres	A1 A2 B1 B2 B3P B2P C1 C2 C3P C2P D1 D2 D3P D2P E1 E2 E3	3485	29 sept.	NON	C E des Sept Vallees	03 21 03 51 04
CCE	08 oct.	Normandie	14 Lieury	CD E1-CD E2-CD E3-CD	2620	29 sept.	NON	AS Lycee Le Robillard	02 31 20 20 60



Disc.	Date	Région	Département - Lieu	Epreuves	N°	Clôt. E.	E. Terr.	Organisateur	Tél
CSO	08 oct.	Normandie	14 Fleury Sur Orne	D2P C2P B2P B3P C3P D3P OP1 E1 A2 A1 OP2 OP3	2741	29 sept.	OUI	PC EE Fleury Sur Orne	02 31 34 89 62
CSO	08 oct.	Normandie	14 St Julien Le Faucon	A1 OP3 OP2 OP1 E1 B2	1521	29 sept.	NON	La Chastellerie du Val	02 31 63 43 08
CSO	08 oct.	Normandie	27 St Denis Le Ferment	A1 A2 B1 B1P B2 B2P B3 B3P C1 C1P C2 C2P C3 C3P D1 D1P D2 D2P D3 D3P E1 E1P E2P E2 E3 E3P	2894	29 sept.	NON	Domaine Equ de La Bonde	02 32 55 77 03
CSO	08 oct.	Normandie	27 Puchay	B3P	1438	29 sept.	NON	C E de La Foret	06 83 56 61 53
CSO	08 oct.	Normandie	50 Moyon	A1 A2 B1P B2P C1P C2P C3P D1P D2P D3P E2 OP1 OP2P OP3P	3297	29 sept.	NON	C E de Moyon	02 33 56 35 82
CSO	08 oct.	Normandie	76 Bosc Guerard St Adrien	A1 A2 B1 C1 D1 D2 C2 B2 B2P C2P D2P D1P C1P B1P B3P C3P D3P OP1 E1 E2	3080	29 sept.	NON	Ecurie Millenium	02 35 81 03 59
CSO	08 oct.	Ile de Fr.	77 Samoie Sur Seine	E1 D1 E2 OP2 OP3 A2 A1	1678	29 sept.	NON	C E Et P C de Samoie	01 64 24 69 94
CSO	08 oct.	Ile de Fr.	77 Roissy En Brie	E3 E2 E1	3160	29 sept.	NON	C H St Georges	06 07 88 34 47
CSO	08 oct.	Ile de Fr.	77 Liveryd En Brie	B1E C1E D1E B2P C2P D2P OP3P E3 E2 E1 OP1 D1P	2964	29 sept.	NON	Haras de Liveryd	06 71 64 48 77
CSO	08 oct.	Ile de Fr.	77 St Germain Morin	OP3 OP2 E+3 OP1 E+2 E2 E1 E+1	3060	29 sept.	NON	Ecuries du Vieux Moulin	06 70 99 20
CSO	08 oct.	Ile de Fr.	78 Maisons Laffitte	D2P C2P B2P D3P C3P B3P OP2 A2	3262	29 sept.	NON	Poney Club du Parc	01 39 12 31 08
EQF	08 oct.	Ile de Fr.	78 Maisons Laffitte	A OPEN	3263	29 sept.	NON	Poney Club du Parc	01 39 12 31 08
CSO	08 oct.	Ile de Fr.	78 Maisons Laffitte	E3 E2 E1	1645	29 sept.	OUI	C H Ucpa Maisons Laffitte	01 39 62 09
CSO	08 oct.	Ile de Fr.	91 Milly La Foret	OP3P OP2P D2P OP2 D2 E2 C1 OP1 D1 E1	2531	29 sept.	OUI	C E de Milly La Foret	01 64 98 75 59
CCE	08 oct.	Ile de Fr.	91 Le Val Saint Germain	E1 E2 E3 D2P C2P D3P	3046	29 sept.	NON	C E de La Licorne	01 64 58 94 76
CSO	08 oct.	Ile de Fr.	92 Gennevilliers	E1 E2	2704	29 sept.	NON	A C E de Gennevilliers	01 40 85 01 12
CSO	08 oct.	Ile de Fr.	91 Soisy Sur Seine	A1 A2 E1 E2 E3 OP3P	1435	29 sept.	NON	A C E Sport Jumping Idf	01 69 89 20
DRE	08 oct.	Ile de Fr.	93 Ucpa La Courneuve	E1 E2	2769	29 sept.	NON	Epona Organisation	06 20 62 72 94
CCE	08 oct.	Ile de Fr.	94 Bois de Vincennes	OP1 OP2 E1 E2 C3P D3P	1197	29 sept.	NON	Club Bayard Equitation	01 43 65 46 87
CSO	08 oct.	Ile de Fr.	94 Marolles En Brie	E1 E2	1082	29 sept.	NON	CH Municipal St Maur	01 45 95 27 27
CSO	08 oct.	Pays Loire	44 Guerande	OP3P OP3 B3 OP2 OP2P E2 C1 D1 E1	3506	29 sept.	OUI	Ecuries de Kerdando	02 40 62 00 02
DRE	08 oct.	Pays Loire	49 Vernoil	D1P C1P OP2P OP3P OP1 OP1L OP2L OP2L OP3L	1955	29 sept.	NON	Haras de La Mouline	02 41 51 54 95
CSO	08 oct.	Pays Loire	49 Saumur	A1 A2 OP3 OP2 OP1 E2 E1 OP3P D2P D1P C2P C1P B2P B1P BOI COI DOI B1	2961	29 sept.	NON	CE Saumur Petit Souper	02 41 50 29 90
CCE	08 oct.	Pays Loire	72 Maigne	OP3 OP2 OP1 OP3P OP2P D2P	3166	29 sept.	NON	Poney Club La Blony	02 43 46 10 66
PG	08 oct.	Pays Loire	85 Challans	BJ1 BJ2 BJ3 CAD1 CAD2 CAD3 MIN2 MIN3 MOUS3 OP1 OP2 OP3 POUS3 SEN+2 SEN+3	2817	29 sept.	NON	Poney Club Les Douemes	02 51 93 33 37
CSO	08 oct.	Pays Loire	85 Pouzauges	E3 E+3 E2 E+2 E1 E+1	3836	29 sept.	NON	C E de La Loge	02 51 91 35 36
TRC	08 oct.	Pays Loire	85 St Laurent Sur Sevre	I Nequ TR1 TR2 OPEN	3045	29 sept.	NON	S H R de St Laurent Sur Sevre	02 51 67 86 24
CSO	08 oct.	Picardie	02 Dampleux	D2P C2P B2P BOI COI DOI D3P C3P B3P OP3 OP2 OP1 A1 A2 B2 B1 E2 E1	1597	29 sept.	NON	E E de La Foret de Retz	03 23 96 20 83
BAR	08 oct.	Picardie	60 Neuilly En Thelle	A3 OP2 OP3 B3 C3 D3 E3	3258	29 sept.	NON	Ec. du Captain Brown	03 44 26 55 60
CSO	08 oct.	Picardie	60 Gouvieux	A1 A2 B1 B2 B3 C1 C2 C3 D1 D2 D3 E1 E2 E3 OP1 OP2 OP3	1452	29 sept.	OUI	Assoc Equ des Terres Noires	03 44 57 31 08
CSO	08 oct.	Picardie	80 Conty	D1P C1P B1P B2P BOI C2P COI D2P DOI D3P C3P B3P A1 A2 B2 OP2 B1 C1 D1 OP1 E3 E2 E1	2746	29 sept.	NON	Poney Club de La Roulotte	06 71 00 02 71
CSO	08 oct.	Poitou Ch.	79 St Martin Les Melle	B2 C3 OP3 D3 B1 E3 C2 OP2 D2 C1 OP1 E2 D1 E1	2353	29 sept.	NON	Etrier du Pays Mellois	05 49 27 09 44
PG	08 oct.	Poitou Ch.	86 Liniers	BJ2 BJ3 BJ1 POUS3 MOUS3 MIN2 MIN3 CAD1 CAD2 CAD3 OP1 OP2 OP3 SEN+2 SEN+3	3328	29 sept.	OUI	P C Foret de Mouliere	05 49 56 60 09
END	08 oct.	Poitou Ch.	86 Liguge	END3 END2 END1	3407	29 sept.	NON	Cl Apajh Comite de Vivonne	05 49 43 58 48
CSO	08 oct.	Provence	13 Istres	D2P DOI C2P COI B2P BOI B1P C1P D1P E2 D1 E1 B2 C2 D2 A1 A2 B1 C1	2332	29 sept.	NON	C E d'Istres	04 42 55 20 39
CCE	08 oct.	Rhone Alp.	07 Beaulieu	B1 C1 D1 A1 A2 B3P C3P D3P B2P C2P D2P	2984	29 sept.	NON	CE PC de Bonnemontesse	04 75 39 02 36
CSO	08 oct.	Rhone Alp.	26 Crest	OP3 OP2 OP1 E2 E1 B1 A1 B2P C2P D2P B1P C1P D1P A2 B3P C3P D3P BOI COI DOI	3241	29 sept.	NON	C H de Crest	04 75 25 06 64
CSO	08 oct.	Rhone Alp.	38 Jarrie	E2 OP2	1808	29 sept.	NON	C H du Manoir	04 76 72 02 77
CSO	08 oct.	Rhone Alp.	38 Pont de Beauvoisin	E2 E3 E1	2398	29 sept.	NON	Haras La Rebatiere	04 76 32 97 69
CSO	08 oct.	Rhone Alp.	42 Unieux	OP2 E3 OP3 OP1 E2 OP3P B2P C2P D2P E1 C1P D1P	2779	29 sept.	OUI	C E d'Unieux	04 77 56 81 23
CSO	08 oct.	Rhone Alp.	42 Saint Genest Lerpt	OP2 OP1 D3P C3P B3P B2P C2P D2P E1 D1P C1P B1P	1657	29 sept.	OUI	CEPR Ecuries Bourgier Et Joly	04 77 90 28 79
CSO	09 oct.	Ile de Fr.	95 Viarmes	D1P D2P OP3P E1 OP1 E2 OP2 E3 OP3 A1 A2	3613	29 sept.	NON	C E de Viarmes	01 34 09 35 09
TRC	13 oct.	Ile de Fr.	02 Championnat National 2006	CN NAT-CN CRIT-CN	4211	06 oct.	NON	CNTE TREC	
CSO	14 oct.	Cote d'Az.	06 St Cezaire/Siagne	E2	1506	06 oct.	NON	C E de La Stele	06 11 59 86 54
PG	14 oct.	L. Rouss.	30 Nimes Costieres	BJ1P MIN1P CAD1P OP1P	3252	06 oct.	NON	C E des Costieres	04 66 28 02 28
CSO	15 oct.	Alsace	67 Truchtersheim	E1 E2 OP3 OP2 OP3P OP1 OP2P	2000	06 oct.	NON	Eperon du Kochersberg	03 88 69 70 57
HUN	15 oct.	Alsace	67 Colmar	CR E1-CR E1	1450	06 oct.	NON	CRE Alsace	03 88 36 08 82
CSO	15 oct.	Aquitaine	33 Le Taillan Medoc	E1 D1 C1 B1 E2 D2 C2 B2 E3 D3 C3	3064	06 oct.	NON	S H Aquitaine	05 56 05 12 51
CSO	15 oct.	Aquitaine	33 Hippodrome La Reole	A1 B1 D1 E1 OP1 A2 B2 E2 OP2 B3 E3 OP3 C1P D1P B2P C2P D2P B3P OP3P	3085	06 oct.	NON	La Reole Equestre	05 56 61 25 85
CSO	15 oct.	Aquitaine	40 St Jean de Marsacq	B1P B2 B2P B3 B3P C1P C2 C2P C3 C3P D1P D2 D2P D3 D3P E1 E2 E3	3470	06 oct.	NON	E E du Menuse	05 58 77 78 21
CSO	15 oct.	Aquitaine	40 Saint Paul En Born	E3 OP3P B2P E2 OP2P E1	1670	06 oct.	NON	Le Ranch d'Amadeus	05 58 07 42 96
CSO	15 oct.	Aquitaine	47 St Pierre Sur Dropt	E2 E+2 E3 E1 E+1	2520	06 oct.	NON	Ecuries du Dropt	05 53 83 84 14
DRE	15 oct.	Auvergne	15 Saint Flour	E1 E2 E3 OP3 C3I D3I C2I D2I OP2I	3887	06 oct.	NON	Equi Club Volzac Farm	04 71 60 48 62
HUN	15 oct.	Auvergne	15 Saint Flour	E1 E2 OP3 OP2 OP1	3888	06 oct.	NON	Equi Club Volzac Farm	04 71 60 48 62
CSO	15 oct.	Auvergne	43 Bas En Basset	E1 E2 E3	3484	06 oct.	NON	Jumenterie des Eygauds	06 71 20 10 97

OFFICIEL OFFICIEL OFFICIEL OFFICIEL OFFICIEL

# BO DES CONCOURS À GESTION FFE CLUB SIF EN OCTOBRE 2006

OFFICIEL

Disc.	Date	Région	Département - Lieu	Epreuves	N°	Clôt. E.	E. Terr.	Organisateur	Tél
CSO	15 oct.	Auvergne	63 Clermont Ferrand	A2 A1 B3 B2 B1 OP3 OP2 OP1 E2 E1 B3P OP3P OP2P D2P D1P	3449	06 oct.	NON	Ecuries du Grand Beaulieu	06 84 60 15 37
EQF	15 oct.	Auvergne	63 Clermont Ferrand	A OPEN	3453	06 oct.	NON	Ecuries du Grand Beaulieu	06 84 60 15 37
VOL	15 oct.	Auvergne	63 Thiers	6V1 6V2 6V3	2344	06 oct.	OUI	Voltaire Auvergne	04 73 73 08 58
CSO	15 oct.	Bretagne	22 Guingamp Plouisy	OP2 D2 E2 OP1 D1 E1 OP3P B2P C2P D2P B1P C1P D1P	1094	06 oct.	NON	Argoat Equitation	02 96 44 38 44
CSO	15 oct.	Bretagne	29 Quimper	A1 A2 B2 B1 OP3 OP2 OP1 OP3P B2P C2P D2P C1P D1P	1682	06 oct.	NON	U C P A du Finistere	02 98 54 84 02
CCE	15 oct.	Bretagne	35 Goven	B1P C1P D1P B2P C2P D2P C3P D3P E1 OP1 E2	3327	06 oct.	NON	A C P de La Muserolle	02 99 42 11 24
CSO	15 oct.	Centre VDL	18 St Pierre Les Etieux	D2P C2P B2P OP3 OP2 A2 A1 OP1 E2 OP3P E1 D1P C1P B1P	1854	06 oct.	OUI	Ecurie Deuquet	02 48 60 75 61
CSO	15 oct.	Centre VDL	18 Brinon Sur Sauldre	OP3 OP2 OP1 A2 A1 E2 E1 OP3P B2P BOI C2P COI D2P DOI D1P	3100	06 oct.	OUI	Ch de Champressac	06 71 11 25 58
CSO	15 oct.	Centre VDL	28 Luisant Chartres	OP3 OP2 OP1 E1 E2 E3	3364	06 oct.	NON	C H du Carillon	02 37 33 38 88
CSO	15 oct.	Centre VDL	28 Sorel Moussel	A1 A2 B1 B1P B2P B3P C1 C1P C2P C3P D1 D1P D2P D3P E1 E2 OP1 OP2 OP2P OP3 OP3P COI DOI	1552	06 oct.	NON	C E des Vieilles Ventes	02 37 41 82 87
CCE	15 oct.	Centre VDL	41 St Gervais La Foret	E2 E1 OP3P OP2P B3P	2968	06 oct.	NON	Ass Poney Club de St Gervais	02 54 42 77 65
CCE	15 oct.	Centre VDL	45 Marcilly En Villette	B2P E1 E2 OP1 OP2 OP2P OP3 OP3P	3191	06 oct.	NON	A E de La Poulardiere	02 38 76 19 59
CSO	15 oct.	Centre VDL	45 Marigny Les Usages	OP3 OP2 OP1 E2 E1 B3 C3 D3 C2 D2 C3P D3P OP3P B2P C2P D2P	3246	06 oct.	NON	C E Le Lugere	02 38 75 07 94
CSO	15 oct.	Centre VDL	45 Amilly	OP1 OP2 E+1 E+2 OP2P OP3P A2	2958	06 oct.	NON	C E du Chesnoy	02 38 98 44 23
EQF	15 oct.	Champ.Ard.	08 Balan	A B C d'E OPEN OPEN	1782	06 oct.	NON	La Botte d'Or Espace Equestre	03 24 29 24 91
CSO	15 oct.	Champ.Ard.	10 Rouilly St Loup	OP3 OP2 OP1 C3P D3P C2P D2P A2 A1 E+3 E+2 E+1	1620	06 oct.	NON	C E de Menois	03 25 41 58 06
TRC	15 oct.	Champ.Ard.	10 Villiers Le Bois 10	OPEN	1972	06 oct.	NON	Cdte de L Aube	06 16 42 43 70
CSO	15 oct.	Cote d'Az.	06 St Cezaire/Siagne	E2	1507	06 oct.	NON	C E de La Stele	06 11 59 86 54
CSO	15 oct.	Cote d'Az.	83 Carnoules	E2 E1 OP3 OP2	3144	06 oct.	OUI	C E Et P C des Suves	04 94 28 41 41
CSO	15 oct.	Cote d'Az.	83 Carces	E3 E2 E1	3221	06 oct.	NON	Cavaliers Libres de L Argens	04 94 04 55 54
CCE	15 oct.	Fr. Comte	70 Autrey Les Gray	E3 E2 E1	2382	06 oct.	NON	Ecurie de La Borde	06 87 41 09 42
DRE	15 oct.	L. Rouss.	30 Aimargues	E11 E21 E31	1939	06 oct.	NON	C E La Cauviniere	06 15 54 90 87
CSO	15 oct.	L. Rouss.	30 Nimes	A1 A2 B1 B2 B3 C1 C1P C2 C2P C3 C3P D1 D1P D2 D2P D3 D3P E+1 E+2 E+3 E1 E2 E3 OP3	3061	06 oct.	NON	C E Le Centaure	04 66 64 98 03
CSO	15 oct.	L. Rouss.	34 Lauret	A2 A1 B1 B1P B2 B2P B3 B3P C1 C1P C2 C2P C3 C3P D1 D1P D2 D2P D3 D3P E1 E1P E2 E2P E3 E3P BOI	2913	06 oct.	NON	Poney Club de Lauret	04 67 55 78 75
CCE	15 oct.	L. Rouss.	34 Le Pouget	E1 E2 E3	3308	06 oct.	NON	Cavaliers des 3 Fontaines	04 67 88 76
CSO	15 oct.	L. Rouss.	48 Marvejols	C3 D3 E3 C2 D2 E2 C1 D1 E1	1352	06 oct.	OUI	Poney Jeune	04 66 32 11 25
CSO	15 oct.	L. Rouss.	66 Elne	C3P D3P C2P C1P D2P D1P E1 E2 E3 A1 COI DOI BOI	2326	06 oct.	OUI	Poney Club Catalan	04 68 22 58 90
CSO	15 oct.	Limousin	87 Razes	E3 C2 E2 D1 E1 D2P	1304	06 oct.	OUI	CE Moulin d'Aiguernarde	05 55 71 28 84
CSO	15 oct.	Midi Pyr.	31 Labège	D1P C1P B1P B2P C2P D2P A2 A1 B3 OP3 E3 OP2 E2 OP1	2348	06 oct.	NON	C H du Bousquet	05 61 39 21 56
ETH	15 oct.	Midi Pyr.	31 Mons	Esol Ecomb	1863	06 oct.	NON	Ecuries de La Bergerie	05 62 18 50 67
TRC	15 oct.	Midi Pyr.	31 Vigoulet Auzil	DPT TR1 OPEN	3142	06 oct.	OUI	C H de Vigoulet	05 61 73 36 32
CCE	15 oct.	Midi Pyr.	81 Castres	E1 E+1 E2 E+2 E3 E+3 B3 C3 B1P C1P D1P B2P C2P D2P	1710	06 oct.	OUI	O M E de Castres	05 63 35 02 08
CSO	15 oct.	Midi Pyr.	82 Villemaade	B3 OP3 B2 OP2 B1 OP1 E1 A2 A1 OP3P B3P B2P C2P D2P DOI B1P C1P D1P	1752	06 oct.	NON	C E de Villemaade	06 81 12 07 31
CCE	15 oct.	Nord PDC	59 Coudekerque Village	E3 E2 E1	2923	06 oct.	NON	Elevage St Winoc	03 28 64 28 08
CSO	15 oct.	Nord PDC	59 Sainghin en Melantois	B2 B1 C2 C1 D2 D1 E3 E2 E1 D3P D2P C3P	1329	06 oct.	OUI	Haras du Melantois	03 20 34 25 95
EQF	15 oct.	Nord PDC	59 Bondue	A OPEN E A OPEN E	3714	06 oct.	NON	AHipp Haras du Forest	03 20 26 74 40
CSO	15 oct.	Nord PDC	62 Blendecques	OP3P B3P C3P D3P C2P D2P DOI C1P D1P E3 E2 E1	1072	06 oct.	OUI	C E de L Escusson	03 21 38 49 70
CSO	15 oct.	Nord PDC	62 Henin Beamont	OP3P B3P B2P BOI C2P COI D2P DOI C1P D1P OP3 E2 B1 C1 D1 E1 OP2	1279	06 oct.	NON	Ecurie de La Peupleraie	03 21 20 15 80
CSO	15 oct.	Normandie	14 Molay Littry	E2 OP1 OP2 OP3 A1 A2 OP3P D3P B3P B2P C2P COI BOI D2P DOI B1P C1P D1P	3307	06 oct.	NON	Poney Club des Louveaux	02 31 21 66 11
TRC	15 oct.	Normandie	14 Orbec	lNequ lNind	1431	06 oct.	NON	Randonneurs du Pays d'Auge	06 65 59 62 58
CSO	15 oct.	Normandie	27 St Aquilin de Pacy	D3P C3P B3P B2P C2P D2P B1P C1P D1P A1 A2 B1 C1 D1 OP2 OP1	3944	06 oct.	NON	C E du Clos	02 32 26 08 23
CCE	15 oct.	Normandie	27 Gisors	D1P C1P D2P B1P C2P D3P B2P C3P OP1 B3P B1 OP2 B2 OP3 B3	3447	06 oct.	NON	Poney Club du Mont de L Aigle	02 32 55 14 11
ATT	15 oct.	Normandie	27 St Denis Le Ferment	BJ1 BJ1P BJ2 BJ3 CAD1 CAD1P CAD2 CAD3 JJS1 JJS1P JJS2 JJS3 MIN1 MIN1P MIN2 MIN3 MOUS3 POUS3	2939	06 oct.	NON	Domaine Equ de La Bonde	02 32 55 77 03
CSO	15 oct.	Normandie	27 Le Tilleul Othon	OP3P E2 OP2P OP1 OP2 OP3 B3	1178	06 oct.	OUI	Chaumiere aux Poneys	06 09 75 21 07
CSO	15 oct.	Normandie	27 Bourgheroulde	D3P D2P C2P B2P B1P D1 A2 A1 B2 B1 OP3 OP1 E2 E1	2755	06 oct.	NON	E E de Bourgheroulde	02 35 87 12 36
CSO	15 oct.	Normandie	76 Bois Guillaume	D3P C3P B3P B2P BOI C2P COI D2P DOI D1P C1P B1P B1 C1 D1 A1 A2 OP1 OP2 OP3	2981	06 oct.	NON	Uscb Equitation Sur Poneys	02 35 59 97 73
DRE	15 oct.	Normandie	76 Croisy Sur Andelle	E31 E21	3707	06 oct.	NON	C T E du Val St Pierre	02 35 61 09 43
CSO	15 oct.	Ile de Fr.	77 La Rochette	OP1 OP3	3315	06 oct.	NON	E E E Hubert Anselin	01 64 37 12 21
HUN	15 oct.	Ile de Fr.	77 La Rochette	E1 E2	3316	06 oct.	NON	E E E Hubert Anselin	01 64 37 12 21



Disc.	Date	Région	Département - Lieu	Epreuves	N°	Clôt. E.	E. Terr.	Organisateur	Tél
CSO	15 oct.	Ile de Fr.	77 Pringy	D2P E1 E2 OP3P OP1 B2P OP2 OP3 A1	3058	06 oct.	NON	C E Et P C de Pringy	01 64 09 84 62
EQF	15 oct.	Ile de Fr.	77 Ozouer Le Voulgis	A OPEN	3155	06 oct.	NON	Poney Club du Voulgis	01 64 07 62 63
CSO	15 oct.	Ile de Fr.	77 Chatres	OP2 OP1 B2P C2P D2P B1P C1P D1P E2 E1 BOI COI DOI	3038	06 oct.	NON	Ecuries du Mesnil	01 64 25 87 51
CCE	15 oct.	Ile de Fr.	27 Fontaine La Soret	D1P D2P D3P C1P C2P C3P B1P B2P B3P OP1 OP2	3329	06 oct.	NON	Poney Club du Parc	01 39 12 31 08
CSO	15 oct.	Ile de Fr.	78 Tacoignieres	A1 A2 B1 OP1 OP2 OP3 B2P C2P D2P B1P C1P D1P E1 E2 D1	3008	06 oct.	NON	Haras des Vignes	06 08 54 50 55
CSO	15 oct.	Ile de Fr.	91 Boissy Sous St Yon	A1 A2 B1 OP1 OP3P C2P D2P D1P C1P	3282	06 oct.	NON	C E La Courbette	01 64 91 31 14
TRC	15 oct.	Ile de Fr.	91 Saulx Les Chartreux	INind	3213	06 oct.	NON	Ecurie des Chartreux	01 69 09 99 14
CSO	15 oct.	Ile de Fr.	91 Boissy La Riviere	A1 A2 OP1 OP2 OP3 E1 E2 E3	1580	06 oct.	OUI	Ecuries du Montoir	01 60 80 91 13
DRE	15 oct.	Ile de Fr.	91 Le Val Saint Germain	E1 E2 E3	3048	06 oct.	NON	C E de La Licorne	01 64 58 94 76
PG	15 oct.	Ile de Fr.	91 Le Val Saint Germain	BJ1 BJ2 BJ3 CAD1 CAD2 CAD3 MIN2 MIN3 MOUS3 OP1 OP2 OP3 POUS3 SEN+2 SEN+3	3051	06 oct.	NON	C E de La Licorne	01 64 58 94 76
CSO	15 oct.	Ile de Fr.	92 Villeneuve La G.	A1 A2 B2 C2 D2 OP3P OP1	2801	06 oct.	NON	Ucpa des Chanteraines	01 40 85 86 26
CCE	15 oct.	Ile de Fr.	92 Marnes La Coquette	E1 E2	3432	06 oct.	NON	Haras de Jardy	01 47 01 35 35
PG	15 oct.	Ile de Fr.	92 Marnes La Coquette	BJ1 BJ1P BJ2 BJ3 CAD1 CAD1P CAD2 CAD3 MIN1P MIN2 MIN3 SEN+2	3431	06 oct.	NON	Haras de Jardy	01 47 01 35 35
CCE	15 oct.	Ile de Fr.	93 La Courneuve CD	A1-CD A2-CD	3338	06 oct.	NON	Club Hipp. de L An V	01 48 38 62 63
VOL	15 oct.	Ile de Fr.	93 La Courneuve	6V1 6V2 6V3	3351	06 oct.	NON	Club Hipp. de L An V	01 48 38 62 63
DRE	15 oct.	Ile de Fr.	93 Neuilly Sur Marne	E1 E2 E3	3086	06 oct.	NON	CEM de Neuilly/Marne	01 43 08 59 89
DRE	15 oct.	Ile de Fr.	94 Bois de Vincennes	E1 E2 E3 OP1 OP2 OP3 OP3P	1201	06 oct.	NON	Club Bayard Equitation	01 43 65 46 87
CCE	15 oct.	Pays Loire	44 Coueron	B1 C1 D1 E+1 E+2 E1 E2 D2 C2 B2	2591	06 oct.	NON	La Pirouette Equitation	02 40 85 00 31
DRE	15 oct.	Pays Loire	44 Coueron	B2P C2P D2P C1P D1P	2595	06 oct.	NON	La Pirouette Equitation	02 40 85 00 31
EQF	15 oct.	Pays Loire	44 Aigrefeuille Sur Maine	E d'C B A	3341	06 oct.	NON	PC de La Violette	06 83 06 91 01
CSO	15 oct.	Pays Loire	49 Louresse Rochemenier	OP3P D3P D2P D1P C2P C1P B2P B1P DOI COI BOI E3P E2P E1P E2 E1 B1 OP1 OP2 OP3 A2 A1	2765	06 oct.	NON	Ecuries de Vilvert	02 41 59 08 08
CSO	15 oct.	Pays Loire	49 Savennieres	OP3 OP2 E2 E1 OP3P OP2P B3	3092	06 oct.	OUI	Ecuries d'Anjou	06 79 83 85 24
CSO	15 oct.	Pays Loire	53 Laval	C2P D2P D1P OP1 E2 E3 E1	1565	06 oct.	NON	Ath Laval	06 81 04 22 86
CCE	15 oct.	Pays Loire	72 Guecelard	E1 E2 OP2 OP1 OP3P D2P C2P A1 B2P	2910	06 oct.	NON	C E Chateau Gaillard	02 43 87 17 39
HUN	15 oct.	Pays Loire	72 Guecelard	E1 E2	2911	06 oct.	NON	C E Chateau Gaillard	02 43 87 17 39
CSO	15 oct.	Pays Loire	85 Ste Gemme La Plaine	OP3	3323	06 oct.	NON	A G A P E	02 51 27 03 91
HUN	15 oct.	Pays Loire	85 Ste Gemme La Plaine	C2 D2 E2 E+2 E1 E+1	3324	06 oct.	NON	A G A P E	02 51 27 03 91
CSO	15 oct.	Picardie	02 Hirson	OP3 E3 OP2 E2 OP1 E1	3593	06 oct.	OUI	Etrier de Ste Catherine	03 23 58 27 31
CSO	15 oct.	Picardie	60 Trie Chateau	A1 A2 B1P B2P B3P C1P C2P C3P D1P D2P D3P E1 E2 OP1 OP2 OP3 BOI COI DOI B1 OP3P	3306	06 oct.	OUI	Les Templiers	02 32 55 58 98
CSO	15 oct.	Picardie	60 Fay Les Etangs	D1P C1P B1P B2P BOI C2P COI D2P DOI D3P C3P B3P B3 B2 B1 C1 D1 D2 D3 A2 A1 OP3 OP2 OP1 E3 E2 E1	1690	06 oct.	NON	S C H du Vexin Francais	03 44 49 32 14
CSO	15 oct.	Picardie	60 Noyon	D1P C1P B1P B2P BOI C2P COI D2P DOI D3P C3P B3P A2 A1 OP3 OP2 OP1 E2 E1	1058	06 oct.	NON	C E du Noyonnais	03 44 44 00 01
CSO	15 oct.	Picardie	60 Crepy En Valois	E1 E2 E3 OP3 OP2	3072	06 oct.	NON	ASE Crepy En Valois	03 44 87 57 29
CSO	15 oct.	Picardie	60 Saint Leu d'Esserent	A1 A2 D2P OP2P D3P OP3P OP3 OP2 OP1 E3 E2 E1	1465	06 oct.	NON	Ass Developp Sports Equestres	06 62 58 05 17
CSO	15 oct.	Picardie	80 Englebelmer	OP3 E3 E2 OP2 OP1 E1	1960	06 oct.	NON	Criniere Au Vent	03 22 76 08 88
CSO	15 oct.	Poitou Ch.	16 Angouleme La Cour.	B1 C1 D1 B2 C2 D2 E3 E2 E1 OP3P D2P	2886	06 oct.	OUI	Cde de Charente	05 45 61 12 36
TRC	15 oct.	Poitou Ch.	17 Saint Cyr du Doret	TR1 TR2	3849	06 oct.	NON	Ecurie de St Cyr	05 46 01 99 24
PG	15 oct.	Poitou Ch.	79 Niort	MOUS3 POUS3 BJ1 BJ2 BJ3 MIN2 MIN3 CAD1 CAD2 CAD3 OP1 OP2 OP3 SEN+2 SEN+3	3356	06 oct.	NON	Club Hippique Niortais	05 49 28 28 28
CSO	15 oct.	Poitou Ch.	79 Coulonges/L'Autize	A2 E1 E2 E3 OP3 OP1 OP2	2881	06 oct.	NON	Ecuries de Pilorges	06 07 58 14 24
CSO	15 oct.	Poitou Ch.	79 St Maixent L Ecole	E3 E2 E1	2308	06 oct.	NON	C E de Beausoleil	05 49 28 98 81
CSO	15 oct.	Poitou Ch.	86 Vouneuil Sous Biard	B2 B1 C2 D1 D2 D1 E2 E1 OP3 OP3P B2P B1P C2P C1P D2P D1P	3498	06 oct.	NON	C E E de La Gouraudiere	05 49 53 31 02
CSO	15 oct.	Provence	13 Peypin	A1 A2 B2 B3 B1 B2P C2 C1 C2P C1P D2 D1 D1P D2P E2 E1 C3 D3P	3215	06 oct.	NON	Yearling Club	06 61 80 17 95
CSO	15 oct.	Provence	13 Miramas	OP2 E2 OP3P D1 C1 B1 A2 A1 B2P BOI C2P COI D2P DOI E1	2030	06 oct.	NON	Cavaliers de Miramas	04 90 50 26 33
CCE	15 oct.	Provence	84 Aubignan	E1 E2 E3 C2P D2P B3P C3P D3P	3479	06 oct.	NON	Ecuries du Bregoux	04 90 62 64 15
CSO	39005	Rhone Alp.	26 Montelimar	D2 D2P	3689	38996	NON	C E de Montelimar	04 75 01 23 32
DRE	15 oct.	Rhone Alp.	26 La Batie Rolland	E1 E2 E3	1773	06 oct.	NON	Cavaliers du Moulin	06 08 75 99 90
CSO	15 oct.	Rhone Alp.	38 Echirolles	C2P COI D1 D2P DOI E1 E2 E3	3698	06 oct.	NON	Etrier du Dauphine	04 76 98 55 66
CSO	15 oct.	Rhone Alp.	38 St Romain de Jalionas	E2 E3 E1	3163	06 oct.	OUI	E E des Moulins	06 75 70 52 14
CSO	15 oct.	Rhone Alp.	42 St Galmier	E1 OP1 B1 E2 OP2 B2 E3 OP3 B3 B3P C3P D3P B2P BOI C2P COI D2P DOI B1P C1P D1P	3422	06 oct.	OUI	Assoc Cavaliers Baldomieris	04 77 94 92 83
CSO	15 oct.	Rhone Alp.	73 N d' des Millieres	E2 D2 C2 B2 A1 A2 OP3 E1 OP1	1995	06 oct.	NON	C E des Millieres	06 86 75 23 18
CCE	16 oct.	Limousin	19 Ussel	E2 E1 OP3P C2P D2P A1	3259	06 oct.	NON	Ussel Equitation	05 55 96 15 87
DRE	21 oct.	Bourgogne	89 Joigny Lecheres	E3 E2 E1	1243	13 oct.	NON	Oxer de Joigny	03 86 91 49 77
CSO	21 oct.	Lorraine	57 Forbach	OP3P B2P C2P D2P E2 B1P C1P D1P E1	1651	13 oct.	OUI	S H U Equi Juniperus	03 87 85 12 43
CSO	21 oct.	Midi Pyr.	65 Lourdes	E2 E1	3087	13 oct.	OUI	Etrier de Bigorre	05 62 45 40 60
CSO	21 oct.	Ile de Fr.	92 Villeneuve La Gar.	E+1 E+2	2802	13 oct.	NON	Ucpa des Chanteraines	01 40 85 86 26
CSO	21 oct.	Pays Loire	49 Corne	GP1 A1 B2P C2P D2P B1P C1P D1P E1 E2 OP2 A2 OP3 D3P BOI COI DOI	2434	13 oct.	OUI	Etrier de Corne	06 24 25 12 58
CSO	21 oct.	Pays Loire	72 Le Mans	OP3 OP2 D2P OP1 D1P	3028	13 oct.	OUI	Assoc des Bouleries	02 43 89 66 93
CSO	22 oct.	Alsace	67 Strasbourg	E2 E3 OP1 E1	2537	13 oct.	NON	C E de Strasbourg	03 88 61 67 35
PG	22 oct.	Alsace	67 Haguenau	POUS3 BJ3 MIN3 CAD3 OP3 SEN+3 BJ2 MIN2 CAD2 OP2 SEN+2	2429	13 oct.	NON	S H U de Haguenau	03 88 73 03 12
CSO	22 oct.	Aquitaine	33 Leognan	A1 A2	3291	13 oct.	NON	E E du Lac Bleu	06 16 92 28 35
CCE	22 oct.	Aquitaine	33 Leognan	B1 C1 D1 E2 E1 OP2 B2 OP2P OP3P B3P A1 A2	3290	13 oct.	NON	E E du Lac Bleu	06 16 92 28 35
CSO	22 oct.	Aquitaine	33 Le Barp	E2 E1	1795	13 oct.	OUI	Centre Hipp. du Barp	05 57 96 94 59
HUN	22 oct.	Aquitaine	33 Le Barp	OP3 E2 E1	1796	13 oct.	OUI	Centre Hipp. du Barp	05 57 96 94 59

OFFICIEL

# BO DES CONCOURS À GESTION FFE CLUB SIF EN OCTOBRE 2006

Disc.	Date	Région	Département - Lieu	Epreuves	N°	Clôt. E.	E. Terr.	Organisateur	Tél
DRE	22 oct.	Aquitaine	33 Marcheprime	OP11 OP21 OP31 OP3P	1286	13 oct.	NON	Haras de Croix d'Hins	06 86 27 22 09
CSO	22 oct.	Aquitaine	33 Lege Cap Ferret	D2 C1 E2 D1 C2P B1P E1 C2 E3 D3	3635	13 oct.	NON	C E Lege Cap Ferret	06 20 72 56 31
CCE	22 oct.	Aquitaine	33 Jau Dignac Loirac	D1P C1P B1P D2P C2P B2P E1 E2 OP3P OP1 OP2 B3P A1 A2	1258	13 oct.	NON	Ecurie Todor Light	06 78 92 98 39
CSO	22 oct.	Aquitaine	33 Bernos Beaulac	E2 E3 E1	1823	13 oct.	NON	Ecuries de Libet	05 56 25 46 35
PG	22 oct.	Aquitaine	40 St Jean de Marsacq	BJ2 BJ3 CAD2 CAD3 MIN2 MIN3 MOUS3 OP2 OP3 POUS3 SEN+2	3465	13 oct.	NON	E E du Menuse	05 58 77 78 21
CSO	22 oct.	Aquitaine	40 Biscarrosse	D1 D2 D3 B1 B2 B3 C1 C2 C3 C1P C2P C3P D1P D2P D3P B1P B2P B3P E1 E2 E3	1518	13 oct.	OUI	Oxer de Biscarrosse	05 58 82 51 31
CCE	22 oct.	Auvergne	63 Pont du Chateau 45	E1 E2 E3 D2P D1P	1945	13 oct.	NON	Pont du Chateau Equestre	04 73 83 26
DRE	22 oct.	Bourgogne	89 Joigny Lecheres	E2L E1L	1244	13 oct.	NON	Oxer de Joigny	03 86 91 49 77
CSO	22 oct.	Bretagne	22 Tregastel Rulan	B3 OP3 B2 OP2 E2 B1 OP1 E1 B3P OP3P B2P BOI C2P COI D2P DOI B1P C1P D1P	1253	13 oct.	OUI	Poney Club de Rulan	02 96 23 85 29
CSO	22 oct.	Bretagne	22 Plouvara	OP2 B1 C1 D1 C3P D3P E2 E1 C2P D2P C1P D1P	3845	13 oct.	NON	Commune de Plouvara	02 96 73 86 35
CSO	22 oct.	Bretagne	35 La Nouaye	E2 E1	2618	13 oct.	NON	EE Bedee La Nouaye	02 99 09 08 17
CSO	22 oct.	Bretagne	35 Dinard	OP3 OP2 B1 B3P B2P OP3P OP1 OP2P COI C2P DOI D2P C1P D1P	2748	13 oct.	NON	Dinard Equitation J Jump Organisation	06 07 86 27 22
CSO	22 oct.	Bretagne	56 Languidic	OP2 OP1 OP3P E1 A1 B2P B1P C2P C1P D2P D1P	3732	13 oct.	OUI	Com. Equ. de Languidic	02 97 33 28 93
CCE	22 oct.	Centre VDL	18 Nevers La Guerche	B1P B2P B3P C1P C2P C3P D1P D2P D3P E1 E2 E3	3423	13 oct.	NON	Ecuries de L Aubois	02 48 74 89 18
CSO	22 oct.	Centre VDL	18 Farges Allichamps	D3P D2P C2P B2P A2 A1 B3 OP3 OP2 E2 OP1 E1	3467	13 oct.	NON	Le Rio Javar	02 48 61 00 16
CSO	22 oct.	Centre VDL	28 Treon	A1 A2 E1 E2 E3 OP1 OP2 OP3 OP3P	1385	13 oct.	NON	Base Equ. Raid Aventure	02 37 82 26 89
TRC	22 oct.	Centre VDL	37 Joue Les Tours	lNequ TR1 TR2	1515	13 oct.	NON	La Galopade	02 47 67 19 79
CSO	22 oct.	Centre VDL	37 Mettray Tours	A1 A2 B1 B2 C2 D1 D2 B2P C2P D2P D3P OP3P D1P C1P B1P	3249	13 oct.	NON	Ecuries de La Choisille	02 47 51 27 94
CCE	22 oct.	Centre VDL	18 Aubigny Sur Nere	E1 E+1 E2 E+2 E3 OP1 OP2 OP3 OP2P OP3P	3154	13 oct.	OUI	Etrier Wallon	02 38 67 04 77
CSO	22 oct.	Centre VDL	45 Coullons	OP3 OP2 E2 OP1 E1 OP3P C2P D2P A2 A1	3208	13 oct.	OUI	C E des Brosses	02 38 29 20 16
DRE	22 oct.	Centre VDL	45 Ligny Le Ribault	E+11 E+21 E31 E21 E11 E1L E2L	3170	13 oct.	NON	Ecurie Thierry Moreau	02 38 45 41 39
CSO	22 oct.	Champ.Ard.	51 Chalons en Champ.	C3P D3P C2P D2P OP3P A2 A1 E3 OP3 E2 OP2 E1 OP1	3368	13 oct.	OUI	Le Destrier	03 26 68 56 03
CSO	22 oct.	Cote d'Az.	06 Grasse	OP2 OP1 C1 C2P COI D3P D1 D2P DOI D1P C1P	1982	13 oct.	NON	Grasse Cheval Comp.	04 93 70 55 41
CSO	22 oct.	Cote d'Az.	83 Six Fours Les Plages	C1P D1P DOI D2P COI C2P OP1 OP3P B2P B1 A1 A2 OP2 BOI	2819	13 oct.	NON	Equi Club du Brusac	04 94 34 03 54
CSO	22 oct.	Cote d'Az.	83 Hyeres	E2 E1	3468	13 oct.	OUI	Ec. de La Bouquetiere	04 94 01 43 33
CSO	22 oct.	Cote d'Az.	83 Meunes	E2 D3P E1 D2P	1761	13 oct.	NON	A S E de Bois Soleil	06 21 84 00 44
DRE	22 oct.	Fr. Comte	25 Valentin	CR E31-CR E21-CR E11-CR	3106	13 oct.	NON	Cre Franche Comte	06 83 69 02 97
CSO	22 oct.	L. Rouss.	34 Saussan	E3 B1P E2 C1P E1	2370	13 oct.	NON	Poney Club Pachka	06 81 56 39 93
PG	22 oct.	L. Rouss.	34 Le Pouget	MOUS3 BJ3 POUS3 BJ2 OP1 OP2 OP3 BJ1	3309	13 oct.	NON	Cav. des 3 Fontaines	04 67 88 76 76
DRE	22 oct.	L. Rouss.	34 Laverune	D11 D21 D31	2623	13 oct.	NON	AE du Portail Vert	04 67 27 52 10
DRE	22 oct.	L. Rouss.	34 Meze	E31 E21 E11	2563	13 oct.	NON	Ecurie Napoleon	06 64 69 74 74
CSO	22 oct.	L. Rouss.	66 Villeneuve de La R.	E2 E3 E1	3149	13 oct.	OUI	C E Val Marie	04 68 55 86 24
CCE	22 oct.	Limousin	23 Chavanat	B2P B3 B3P C2P D2P D3P E1 E2 A1	3158	13 oct.	NON	Ecuries du Logasane	06 74 40 85 73
CSO	22 oct.	Lorraine	55 Heudicourt Les Cotes	E2 OP1 E3 OP2 E1	3168	13 oct.	NON	C E de Madine	03 29 89 57 81
CSO	22 oct.	Lorraine	57 Forbach	B2 C2 D2 E2 OP3 A2 A1 B1 C1 D1 E1	2914	13 oct.	NON	S H U Equi Juniperus	03 87 85 12 43
CSO	22 oct.	Midi Pyr.	12 Cransac	E3 E2 E1	3505	13 oct.	NON	C E Les Thermes	05 65 63 12 54
CSO	22 oct.	Midi Pyr.	31 Vigoulet Auzil	OP3 E2 OP2 E1 OP1 B1 OP3P B3P B2P C2P D2P B1P C1P D1P	2630	13 oct.	NON	C H de Vigoulet	05 61 73 36 32
CSO	22 oct.	Midi Pyr.	65 Lourdes	E2 E1	3088	13 oct.	OUI	Etrier de Bigorre	05 62 45 40 60
CSO	22 oct.	Midi Pyr.	81 Cambounet Sur Sor	D2P C2P B2P OP3P A2 A1 OP3 OP2 E2 OP1 E1	2933	13 oct.	NON	Ecuries d'En Cazettes	05 63 70 29 73
CSO	22 oct.	Nord PDC	59 Ferriere La Grande	DOI COI BOI C2 OP3 D2 E2 D1 E1	3198	13 oct.	OUI	PC La Fache de Bray	06 08 77 62 45
CSO	22 oct.	Nord PDC	59 Gravelines	E1 E3 E2	1222	13 oct.	NON	Gravelines Equitation	03 28 65 39 00
CSO	22 oct.	Nord PDC	59 Bondues Forest	B3P OP3P B2P C2P COI D2P DOI C1P D1P OP3 D2 E2 D1 E1	1235	13 oct.	NON	Ass Hipp Haras du Forest	03 20 26 74 40
CSO	22 oct.	Nord PDC	62 Harelol	OP3 OP2 E1	3405	13 oct.	NON	A C H d'Harelol	03 21 91 83 77
CSO	22 oct.	Nord PDC	62 Bully Les Mines	E3 D3 E2 D1 E1 D1	2891	13 oct.	NON	Ecuries des Fleurons	03 21 45 34 25
HB	22 oct.	Normandie	14 Le Robillard	CR BENJ1-CR BENJ2-CR CAD1-CR CAD2-CR CADE1-CR CADE2-CR FR1S1-CR FR1S2-CR FR2S2-CR FR3S1-CR FR3S2-CR JUN1-CR JUN2-CR MIN1-CR MIN2-CR MOUS1-CR MOUS2-CR MR1S1-CR MR1S2-CR MR2S1-CR MR2S2-CR MR3S1-CR MR3S2-CR POUS1-CR POUS2-CR QNAT	1947	13 oct.	NON	Ass Sportive Lycee Le Robillard	06 63 92 73 50
CCE	22 oct.	Normandie	14 Blainville/Orne	B2 B3P C3P E1 OP1 OP2 OP2P OP3P E2	1444	13 oct.	NON	Poney Club de Caen	02 31 44 33 37
TRC	22 oct.	Normandie	14 St Pierre/Dives	lNequ lNind	1432	13 oct.	NON	Randon. Pays d'Auge	06 65 59 62 58
CSO	22 oct.	Normandie	14 Mondeville	A1 A2 OP1 OP2 OP3 D1 B3P C3P D3P B2P C2P D2P E1 D1P	1701	13 oct.	NON	C E de Mondeville	02 31 78 22 20
CSO	22 oct.	Normandie	27 Conches En Ouche	E3 E2 E1 A2 A1 B1 C1 D1 B2P D2P OP2 OP1	1168	13 oct.	NON	Village Equ. Conches	02 32 30 22 56
DRE	22 oct.	Normandie	27 St Pierre de Bailleul	E31 E21 E11	3108	13 oct.	NON	C E des Rogerayes	02 32 52 55 14
CSO	22 oct.	Normandie	76 Le Genetey	D3P C3P B3P B2P C2P D2P D1P C1P B1P B2 A1 A2 B1 OP1 E1 E2	3109	13 oct.	OUI	Poney Club du Genetey	02 32 80 17 98
CCE	22 oct.	Ile de Fr.	77 Meaux	E3	3402	13 oct.	NON	C H de Meaux	01 64 33 21 51
DRE	22 oct.	Ile de Fr.	77 Jablines	B2P D2P C2P C1P D1P E11 E21 E31 OP3P	2898	13 oct.	NON	CE Base Loisirs Jablines	01 60 26 49 99
HUN	22 oct.	Ile de Fr.	77 Hautefeuille	OP1 OP2 OP3	3754	13 oct.	OUI	S H de Malvoisine	01 64 04 22 92
CSO	22 oct.	Ile de Fr.	77 Liverdy En Brie	OP3 OP1 E3 E2 E1 OP3P	2841	13 oct.	OUI	Haras de Liverdy	06 71 64 48 77
CSO	22 oct.	Ile de Fr.	78 Maisons Laffitte	E3 E2 E1	1646	13 oct.	OUI	Ucpa Maisons Laffitte	01 39 62 09 12
CCE	22 oct.	Ile de Fr.	78 Longvilliers	E1 E2 OP3 D2P OP3P C1P C2P B1P B2P B3P	1966	13 oct.	NON	C E de Longvilliers	06 81 67 15 35
CSO	22 oct.	Ile de Fr.	91 Draveil	OP3 OP2 OP1 OP2P	2953	13 oct.	NON	PC Port Aux Cerises	01 69 83 46 30
CSO	22 oct.	Ile de Fr.	91 Janville Sur Juine	B1P B2P C1P C2P COI DOI D2P D1P E+1 E+2 E1 E2 OP1 OP3P	3371	13 oct.	NON	Poney Club de Lardy - Janville	01 60 82 74 74

OFFICIEL



Disc.	Date	Région	Département - Lieu	Epreuves	N°	Clôt. E.	E. Terr.	Organisateur	Tél
CCE	22 oct.	Ile de Fr.	91 Ballancourt	B3P OP3P B2P C2P D2P E1 E2	1624	13 oct.	NON	Poney Club de Reve	01 64 93 34 36
CSO	22 oct.	Ile de Fr.	91 Saint Yon	E3 OP1 E2 E1	1159	13 oct.	OUI	CE-PC Les Cesardieres	06 07 87 74 94
TRC	22 oct.	Ile de Fr.	91 Boissy Sous St Yon	INequ DPT TR1 TR2 REG INVR	3226	13 oct.	NON	C E La Courbette	01 64 91 31 14
CSO	22 oct.	Ile de Fr.	91 Milly La Foret	D2P OP2E E2 OP2 E1 D1 OP1 OP3P C1 D2	1095	13 oct.	OUI	C E de Milly La Foret	01 64 98 75 59
VOL	22 oct.	Ile de Fr.	92 Chaville	6V1 6V2 6V3	2079	13 oct.	NON	C E de Chaville	01 41 15 15 15
CCE	22 oct.	Ile de Fr.	92 Marnes La Coquette	B2P C2P D2P OP3P C1 D1	3433	13 oct.	NON	Haras de Jardy	01 47 01 35 35
CCE	22 oct.	Ile de Fr.	94 Marolles En Brie	E1 E2 OP3P	1083	13 oct.	NON	CH Municipal St Maur	01 45 95 27 27
CCE	22 oct.	Pays Loire	44 Coueron	B1P B2P C1P C2P D1P D2P D3P C3P B3P A1 A2 E1P E2P	2592	13 oct.	NON	La Pirouette Equitation	02 40 85 00 31
DRE	22 oct.	Pays Loire	44 Coueron	E11 E1L E+11 E21 E2L E+21 E+1L E+2L C11 C1L D11 D1L	2594	13 oct.	NON	La Pirouette Equitation	02 40 85 00 31
CSO	22 oct.	Pays Loire	44 St Philbert Grd Lieu	OP3 B1 A2 OP2 C2 C1 OP1 D2 D1 E2 E+2 E1 E+1 C2P D2P C1P D1P	3365	13 oct.	OUI	C E du Manoir	02 40 78 85 67
CCE	22 oct.	Pays Loire	44 Sainte Luce Sur Loire	OP1 A1 A2 D1 B1 B2 OP2	2418	13 oct.	NON	C E R V A L	02 40 25 70 16
CSO	22 oct.	Pays Loire	44 Guerande	OP3 OP2 E2 E+2 C2P D2P OP1 D1 E1 C1P D1P	1146	13 oct.	OUI	Ecuries de L Or Blanc	02 40 91 26 86
HUN	22 oct.	Pays Loire	44 Guerande	E1	1149	13 oct.	OUI	Ecuries de L Or Blanc	02 40 91 26 86
CSO	22 oct.	Pays Loire	49 Corne	A1 A2 OP2 OP3 E1 E2 OP1 D3P D2P C2P B2P B1E C1E D1E BOI COI DOI	2435	13 oct.	NON	Etrier de Corne	06 24 25 12 58
CSO	22 oct.	Pays Loire	53 Craon	A1 A2 OP3 B2 OP2 B1 E1 E2 OP1 OP3P OP2P B1P C1P D1P	1915	13 oct.	NON	Elevage du Verger	02 43 70 86 23
CSO	22 oct.	Pays Loire	72 Le Mans	OP3 OP2 D2P OP1 D1P E1	3029	13 oct.	OUI	Assoc des Bouleries	02 43 89 66 93
HUN	22 oct.	Pays Loire	72 Le Mans	E1	3029	13 oct.	OUI	Assoc des Bouleries	02 43 89 66 93
CSO	22 oct.	Pays Loire	85 La Roche Sur Yon	A2 OP1 OP2 OP3 D3P	2327	13 oct.	NON	Poney Club Yonnais	02 51 37 40 88
EQF	22 oct.	Pays Loire	85 La Roche Sur Yon	A OPEN	2328	13 oct.	NON	Poney Club Yonnais	02 51 37 40 88
CSO	22 oct.	Picardie	02 Soissons Belleu	A2 A1 B3 B2 OP3 OP2 OP1 E3 E2 E1	3551	13 oct.	NON	Equitation du Soissonnais	06 70 16 68
CSO	22 oct.	Picardie	60 Neuilly En Thelle	A1 A2 B1P B2P B3P C1P C2P D1P D2P C3P D3P E+1 E+2 E1 E2 OP1 OP2 OP3	1813	13 oct.	NON	Ecuries du Captain Brown	03 44 26 55 60
CSO	22 oct.	Picardie	60 Fay Les Etangs	D1P C1P B1P B2P BOI C2P COI D2P DOI D3P C3P B3P B3 B2 B1 C1 D1 D2 D3 A2 A1 OP3 OP2 OP1 E3 E2 E1	1691	13 oct.	NON	S C H du Vexin Francais	03 44 49 32 14
CSO	22 oct.	Picardie	60 Senlis	D2P DOI C2P COI B2P BOI B1P C1P D1P D3P C3P B3P OP1 OP2 E2	1626	13 oct.	OUI	C E de Senlis	03 44 53 55 13
HUN	22 oct.	Picardie	60 St Leu d'Esserent	E+1 E+2 E+3 E1 E2 E3	1600	13 oct.	NON	Ass Developp Sports Equestres	06 62
DRE	22 oct.	Picardie	80 Salouel	C11 D11 E11 C21 D21 E21 C31 D31 OP31 C1L D1L E1L C2L D2L E2L B1P C1P D1P E1P B2P C2P D2P E2P E31	2387	13 oct.	NON	Poney Club d'Amiens	06 72 72 99 52
DRE	22 oct.	Picardie	80 Englebelmer	E11 E1L E2L E21 E31	1961	13 oct.	NON	Criniere Au Vent	03 22 76 08 88
CSO	22 oct.	Picardie	80 Hyencourt Le Grand	D1P C1P B1P B2P BOI C2P COI D2P DOI D3P C3P B3P OP3 OP2 OP1 E2 E1	2695	13 oct.	NON	Eurl de Bonnières	03 22 85 55 96
TRC	22 oct.	Poitou Ch.	79 St Remy	TR1 TR2	3703	13 oct.	NON	Relais Equ. Equinoxe	06 82 21 21 67
TRC	22 oct.	Poitou Ch.	79 St Martin Les Melle	OPEN TR1 TR2	2729	13 oct.	NON	Etrier du Pays Mellois	05 49 27 09 44
CSO	22 oct.	Rhone Alp.	01 Bourg En Bresse	D2P E2 E3 D1P OP3P E1	2597	13 oct.	NON	Ste d'Equit. Bressanne	04 74 21 31 78
DRE	22 oct.	Rhone Alp.	01 Gex	OP21 OP11 D1P	3281	13 oct.	NON	Sports Equ Belle Ferme	04 50 41 76 73
CSO	22 oct.	Rhone Alp.	26 Montvendre	E1 D2P E2 C2P D3P E3 B2P C3P D1 C1 B1 B1P C1P D1P B3P OP3 A1 A2 OP2	3495	13 oct.	NON	Poney Club de L Okapi	04 75 59 09 40
TRC	22 oct.	Rhone Alp.	26 Aouste Sur Sye	DPT OPEN TR1 TR2	2337	13 oct.	NON	PC du Val de Drome	04 75 25 10 54
ATT	22 oct.	Rhone Alp.	42 Craintilleux	MOUS3 POU3S BJ3 MIN3 CAD3 JJS3 BJ2 MIN2 CAD2 JJS2	3632	13 oct.	OUI	Poney 2000	04 77 94 71 04
CSO	22 oct.	Rhone Alp.	42 St Just St Rambert	B3P OP1 C3P E2 D3P C2P E1 D2P OP3 B1 E3 OP2	1819	13 oct.	NON	C H de St Just St Rambert	06 12 41 46 47
CSO	22 oct.	Rhone Alp.	42 Montbrison	OP3 OP2 OP3P B2P BOI E2 C2P COI D2P DOI OP1 B1P E1 C1P D1P	2583	13 oct.	OUI	Poney Club du Montbrisonnais	04 77 96 92 19
CSO	22 oct.	Rhone Alp.	42 L Hopital Le Grand	OP2 E3 OP3 OP1 E2 OP3P B2P C2P D2P E1 C1P D1P	2783	13 oct.	OUI	Ecuries O Hara Sarl	06 84 81 49 10
CSO	23 oct.	Centre VDL	18 Asnieres Les B.	A1 A2 D2P C2P B2P D3P C3P B3P OP3 OP2 E2 OP1 E1 OP3P	1981	13 oct.	OUI	Ecurie Billy	06 85 70 09 78
CSO	26 oct.	Bretagne	56 Pontivy	D1P E1	3757	20 oct.	NON	Equi Pondi	02 97 51 90 62
CSO	26 oct.	Ile de Fr.	77 Bois Le Roi	E1 E+1 E2 E3 OP2 OP1 OP3 A2	2857	20 oct.	OUI	Ucpa Bois Le Roi	01 64 81 33 00
CSO	27 oct.	Nord PDC	62 Le Touquet	OP3P D3P C3P B3P D2P C2P B2P D1P C1P B1P	2438	20 oct.	OUI	S H du Touquet	03 21 06 72 09
HUN	27 oct.	Poitou Ch.	86 Liguge	OP3 OP2 OP1 E2	1736	20 oct.	NON	Comite de Vivonne	05 49 43 58 48
HUN	28 oct.	Aquitaine	40 Dax	E3	3415	20 oct.	NON	S H N de Dax	05 58 74 29 05
CCE	28 oct.	Auvergne	03 Coulandon	GPEL D1E C1E B1E D2P C2P	2421	20 oct.	NON	Carbone Comp. Equ.	04 70 46 39 16
CSO	28 oct.	Centre VDL	41 Lamotte Beuvron	E2 E1	3857	20 oct.	OUI	Cre Centre Val de Loire	02 38 64 09 23
CSO	28 oct.	Lorraine	57 Peltre	OP3P B2P C2P D2P C1P D1P OP1	3199	20 oct.	NON	Etrier de Moselle	06 21 69 77 91
CSO	28 oct.	Nord PDC	62 Le Touquet	GP1 D1P C1P B1P D2P C2P B2P D3P B3P C3P OP3P	2436	20 oct.	NON	S H du Touquet	03 21 06 72 09
CSO	28 oct.	Provence	13 Velaux	A1 A2 B1P B2 B2P B1 B3 B3P C1 C1P C2 C2P C3 C3P D1 D1P D2 D2P D3 D3P E+1 E+2 E1 E2 BOI COI DOI	2548	20 oct.	NON	C H de Velaux	04 42 74 70 57
HUN	29 oct.	Alsace	68 Cernay	CD E2-CD E1 E3-CD	3041	20 oct.	NON	S H de La Thur	03 89 75 47 80
CSO	29 oct.	Aquitaine	33 St Yzan de Soudiac	B2 C2 D2 E2 E3 OP3 B3 A2 A1 B1 C1 D1 OP3P E1 D2P	1801	20 oct.	NON	C E de St Yzan	05 57 58 02 02
CSO	29 oct.	Aquitaine	33 St Seurin Sur L Isle	D1 C1 B1 OP2 OP3 A2 D2 E2 OP3P C2P D2P E1	1377	20 oct.	NON	St Seurin Sur L Isle	05 57 49 64 52
CSO	29 oct.	Aquitaine	40 Dax	E1	3413	20 oct.	NON	S H N de Dax	05 58 74 29 05
CCE	29 oct.	Aquitaine	64 Pau	A1 A2	1342	20 oct.	NON	Comp. Equ Pau Pyren.	06 18 93 47 23
END	29 oct.	Auvergne	63 Beauregard L Eveque	END2	2917	20 oct.	NON	Acea	04 73 31 05 04
CSO	29 oct.	Bourgogne	89 Savigny Sur Clairis	B1 OP1 OP2P D2P E1 E2 OP3P OP2 OP3 A1 A2 BOI COI DOI	1766	20 oct.	OUI	C H de Clairis	06 88 80 29 34

OFFICIEL

# BO DES CONCOURS À GESTION FFE CLUB SIF EN OCTOBRE 2006

Disc.	Date	Région	Département - Lieu	Epreuves	N°	Clôt. E.	E. Terr.	Organisateur	Tél
CSO	29 oct.	Bretagne	22 Tregastel	OP3 B2 OP2 E2 B1 OP1 E1 B3P OP3P B2P C2P D2P B1P C1P D1P	3829	20 oct.	NON	S C H de Tregastel	02 96 23 86 14
CSO	29 oct.	Bretagne	29 Nevez	E2 E+2 OP2 E1 E+1 OP3P C1 C2P D1 D2P D1P A1 A2	1779	20 oct.	NON	Domaine de Kertreguier	02 98 06 86 80
CCE	29 oct.	Bretagne	56 La Gacilly	E1 E+1 E2 E+2 E3 E+3	3859	20 oct.	NON	C E La Gacilly	02 99 08 55 94
CSO	29 oct.	Centre VDL	18 Vierzon	E1 E2 E3 OP2 OP3	2965	20 oct.	NON	E. Equ. La Bidauderie	02 48 71 68 82
CCE	29 oct.	Centre VDL	18 Assigny	CD E1-CD E2-CD B1P-CD C1P-CD B2P-CD C2P-CD D2P-CD OP3 OP3P	3556	20 oct.	NON	Esldiva	02 48 73 84 88
CSO	29 oct.	Centre VDL	37 Gizeux	OP3 OP2 OP1 C3P C2P D2P	3856	20 oct.	OUI	Ec. Chateau de Gizeux	02 47 96 03 91
CSO	29 oct.	Centre VDL	41 Lamotte Beuvron	E2 E1	3858	20 oct.	OUI	CRE Centre Val de L.	02 38 64 09 23
CSO	29 oct.	Champ.Ard.	10 Troyes St Germain	B3P C3P D3P B2P C2P D2P B1P C1P D1P OP3 OP2 OP1 E2 E1 A2 A1	1564	20 oct.	OUI	Ecuries de Jeugny	03 25 40 22 79
CSO	29 oct.	Champ.Ard.	51 Reims	OP3 OP2 OP1 E3 E2 E1 A1 A2 B3P C3P D3P C2P D2P	3734	20 oct.	OUI	C E R U C	03 26 82 61 36
CSO	29 oct.	Cote d'Az.	83 Cuers Pierrefeu	OP3 A2 A1 B3P C3P D3P B2P C2P D2P B1P C1P D1P E2 E1	3185	20 oct.	OUI	Ec. Guillaume Gombert	06 09 88 81 12
CSO	29 oct.	Fr. Comte	25 Besan On	D1P D2P C1P C2P B1P B2P B1 A2 A1 OP2 OP3 OP1	2572	20 oct.	NON	Ec. de Chateau Galland	03 81 50 00 11
CSO	29 oct.	Fr. Comte	70 Quincey	E2 E1	3653	20 oct.	NON	C E du Frais Puits	03 84 75 90 33
CCE	29 oct.	L. Rouss.	30 Saint Gilles	E3 E2 E1	2698	20 oct.	NON	C E L Eperon	04 66 87 23 01
DRE	29 oct.	L. Rouss.	66 Perpignan	E1 E2 E3	3841	20 oct.	NON	Ecuries du Mas Palegry	04 68 54 61 71
CCE	29 oct.	Limousin	23 Felletin	B1P B2P B3P C1P C2P C3P D1P D2P D3P E1 E2 E3 A1	3401	20 oct.	NON	C E Equi Passion	05 55 66 48 07
CSO	29 oct.	Lorraine	57 Peltre	OP2 OP3 A1 A2 C1 D1 E1 B2P C2P D2P C1P D1P	3200	20 oct.	NON	Etrier de Moselle	06 21 69 77 91
CSO	29 oct.	Lorraine	88 Suriauville	B2 OP3 B3P OP3P B1 OP1 E2 OP2P E1 D2P	2052	20 oct.	NON	Centre Equestre du Rond Pre	06 62 91 37 35
CSO	29 oct.	Midi Pyr.	65 Lourdes	A1 B1 E1 OP1 A2 E2 OP2 OP3 B1P C1P D1P B2P C2P D2P OP3P	3090	20 oct.	OUI	Etrier de Bigorre	05 62 45 40 60
DRE	29 oct.	Nord PDC	59 Awoingt	E3 E2 OP2 E1 E1 E1 L	3511	20 oct.	NON	C E de La Closerie d'Awoingt	03 27 78 60 73
CSO	29 oct.	Nord PDC	62 Le Touquet	OP3P D3P C3P B3P D2P C2P B2P D1E B1E C1E	2439	20 oct.	NON	S H du Touquet	03 21 06 72 09
CSO	29 oct.	Normandie	27 Gaillon Saint Aubin	B3P C3P D3P B2P C2P D2P BOI COI DOI OP3 OP2 OP1 E3 E2 E1	3116	20 oct.	NON	Ecurie de J Wittmer	02 32 53 02 43
CSO	29 oct.	Normandie	27 Boisemont Les And.	B3P	1163	20 oct.	NON	Haras de Boisemont	06 80 27 91 12
CSO	29 oct.	Normandie	61 Villers En Ouche	OP3 OP2 B3P E3 OP1 OP3P D3P E2	2742	20 oct.	NON	A C V O	02 33 34 00 98
CSO	29 oct.	Ile de Fr.	77 Ury	E1 E2 OP2 OP3	3189	20 oct.	OUI	Ecuries Diane Roche	06 07 47 32 51
CSO	29 oct.	Ile de Fr.	77 Liverdy En Brie	OP3P OP1 E3 E2 E1	2843	20 oct.	OUI	Haras de Liverdy	06 71 64 48 77
DRE	29 oct.	Ile de Fr.	77 St Germain Morin	E3 E2 E1 E1	3076	20 oct.	NON	Ec. du Vieux Moulin	06 70 99 20 12
CCE	29 oct.	Ile de Fr.	78 St Quentin En Yv.	E1 E2 E3	3542	20 oct.	NON	St Quentin En Yvelines	01 30 16 44 46
CSO	29 oct.	Ile de Fr.	78 Longvilliers	E1 E2 E3 B3 OP1 OP2 OP3	2925	20 oct.	NON	C E de Longvilliers	06 81 67 15 35
ATT	29 oct.	Ile de Fr.	78 Longvilliers	CD BJ3-CD BJ2-CD CAD2-CD CAD3-CD JJS2-CD JJS3-CD MIN2-CD MIN3-CD MOUS3-CD POUS3-CD	3710	20 oct.	NON	C E de Longvilliers	06 81 67 15 35
CSO	29 oct.	Ile de Fr.	91 Boissy Sous St Yon	E3 E+3 E2 E+2 E1 E+1	3283	20 oct.	NON	C E La Courbette	01 64 91 31 14
CCE	29 oct.	Ile de Fr.	92 Marnes La Coquette	A1 A2	3435	20 oct.	NON	Haras de Jardy	01 47 01 35 35
HB	29 oct.	Ile de Fr.	92 Marnes La Coquette	BENJ1 CAD1 MIN1 MOUS1 POUS1	3434	20 oct.	NON	Haras de Jardy	01 47 01 35 35
CCE	29 oct.	Ile de Fr.	93 La Courneuve	CD E1-CD E2-CD	3339	20 oct.	NON	Club Hipp. de L An V	01 48 38 62 63
DRE	29 oct.	Ile de Fr.	94 Marolles En Brie	OP1 OP2	1084	20 oct.	NON	Municipal de St Maur	01 45 95 27 27
CCE	29 oct.	Pays Loire	49 Vernol	D2P C2P E1 OP1 E2 OP2 OP3P OP3	1956	20 oct.	NON	Haras de La Mouline	02 41 51 54 95
CSO	29 oct.	Picardie	02 Soissons	A1 A2 B1 B2 B3 OP1 OP2 OP3 E1 E2 E3 B3P C3P D3P B1P B2P C2P D2P C1P D1P	3825	20 oct.	NON	Ecuries Chateau de Chevreux	03 23 73 31 92
CSO	29 oct.	Poitou Ch.	79 Cherveux	E3 E2 E1 A2 OP3 OP2 OP1 D2 D2P	2347	20 oct.	OUI	C E de Cherveux	05 49 75 08 41
DRE	29 oct.	Poitou Ch.	79 La Garete	E3 E2 E1 D2P C2P B2P OPEN	2773	20 oct.	NON	La Maison du Cheval	05 49 35 35 35
DRE	29 oct.	Poitou Ch.	86 St Cyr	D2P C2P B2P D1P B1P E2 E1 E1	3873	20 oct.	NON	Stade Poitevin Horse Ball	06 07 44 22 88
CSO	29 oct.	Provence	13 Velaux	A1 A2 B1 B1P B2 B2P B3 B3P C1 C1P C2 C2P C3 C3P D1 D1P D2 D2P D3 D3P E+1 E+2 E1 E2 BOI COI DOI	2550	20 oct.	NON	C H de Velaux	04 42 74 70 57
CSO	29 oct.	Provence	84 Mornas	B1 C1 D1 E1 E1P D1P C1P B1P B2P BOI C2P COI D2P DOI E2P D3P C3P B3P A2 A1 B2 C2 D2 E2	2711	20 oct.	OUI	Ecuries Kenzo	04 90 37 68 87
CCE	29 oct.	Rhone Alp.	07 Cornas	B1 B2P B3P C1 C2P C3P D1 D3P E2 OP2 OP3 A1 A2	3346	20 oct.	NON	Les Poneys d'Eole	04 75 40 24 57
DRE	29 oct.	Rhone Alp.	07 Aubenas	B1 C1 D1 E1 E1+1 B2 C2 D2 E2 E+2 B3 C3 D3 E3 E+3 OP1 L OP2 L B1P C1P D1P E1P B2P C2P D2P E2P B3P C3P D3P E3P OPEN	2474	20 oct.	NON	Roche Noire Loisirs Equestres	04 75 93 37 39
CSO	29 oct.	Rhone Alp.	26 Puygiron	OP3 B3 A2 A1 B2 OP2 E2 E1 D1 C1 B1 B3P C3P D3P B2P BOI C2P COI D2P DOI B1P C1P D1P	2055	20 oct.	OUI	Amis Et Cavaliers du Jabron	06 60 62 27 07
DRE	29 oct.	Rhone Alp.	26 Montoisson	E3 E+3 E2 E+2 E1 E+1	3491	20 oct.	NON	Le Roi Cheval	04 75 55 28 51
HUN	29 oct.	Rhone Alp.	26 Montoisson	E3 E2 E1 E+3 E+2 E+1 D3 D2 D1	3490	20 oct.	NON	Le Roi Cheval	04 75 55 28 51
CSO	29 oct.	Rhone Alp.	42 St Etienne Le Molard	OP3 OP2 OP1 A2 A1 OP3P D3P E2 B2P C2P D2P DOI E2P E1 B1P C1P D1P E1P	3482	20 oct.	NON	Poney Club de L Astree	04 77 97 44 13
CSO	30 oct.	Lorraine	57 Peltre	OP3P B2P C2P D2P C1P D1P E2 E1	3201	20 oct.	NON	Etrier de Moselle	06 21 69 77 91
CSO	30 oct.	Provence	84 Mornas	E2 D2 C2 B2 A1 A2 B3P C3P D3P E2P DOI D2P COI C2P BOI B2P B1P C1P D1P E1P E1 D1 B1	2712	20 oct.	NON	Ecuries Kenzo	04 90 37 68 87
CSO	31 oct.	Provence	84 Mornas	B1 C1 D1 E1 E1P D1P C1P B1P B2P BOI C2P COI D2P DOI E2P D3P C3P B3P A2 A1 B2 C2 D2 E2	2713	20 oct.	OUI	Ecuries Kenzo	04 90 37 68 87

OFFICIEL OFFICIEL OFFICIEL OFFICIEL OFFICIEL



Disc	Début	Région	Catégories	Organisateur	N°	Clôture
AT	28 sept.	01 MIRIBEL	Championnats de France	T 04 78 81 74 18	200601071	19 sept.
CE	30 sept	19 POMPADOUR	Nat Am 4, Nat Am 3, Nat PRO 2	T 05 55 73 60 99	200619016	19 sept.
CE	30 sept	28 FONTENAY SUR EURE	Nat Am 3, Nat Am 4	T 02 37 33 38 88	200628013	19 sept.
CE	30 sept.	59 WALLERS	Nat Am 4, Nat Am 3	T 03 27 35 66 70	200659119	19 sept.
CE	30 sept.	49 VEZINS	Nat Am 3, Nat Am 4	T 02 41 64 42 61 / 06 08 53 11 41	200649048	19 sept.
CE	01 oct.	33 ANDERNOS LES BAINS	Nat Am 4	T 05 56 82 27 16 F 05 56 82 27 16	200633052	19 sept.
CE	07 oct.	49 SAUMUR	Nat PRO 2	T 02 41 83 72 05	200649003	26 sept.
CE	07 oct.	21 BRAZEY EN PLAINE	Nat Am 3, Nat Am 4, CRE	T 03 80 29 88 59 / 06 83 24 70 47	200621026	26 sept.
CE	07 oct.	31 PIBRAC	CRE, Nat Am 3, Nat Am 4	T 05 61 86 60 26	200631040	26 sept.
CE	14 oct.	37 BALLAN MIRE	Nat Am 3, Nat Am 4	T 06 12 53 40 35	200637005	03 oct.
CE	14 oct.	01 MIRIBEL	Nat Am 3, Nat Am 4	T 04 78 55 23 02	200601050	03 oct.
DR	30 sept.	59 MARCQ EN BAROEUL	Nat Am 3, CRE	T 06 12 22 88 51	200659051	19 sept.
DR	30 sept.	67 BISCHWILLER	Nat Am 3	T 06 09 14 35 29	200667032	19 sept.
DR	30 sept.	34 LE POUGET	Nat PRO 2, CRE	T 04 67 29 68 95 / 06 70 60 90 28	200634002	19 sept.
DR	30 sept.	18 VIERZON	CRE, Nat Am 3	T 02 48 75 49 25 / 06 08 99 03 66	200618046	19 sept.
DR	01 oct.	35 PLERGUER	Nat Am 3	T 02 99 58 98 98	200635010	19 sept.
DR	06 oct.	77 JABLINES	Nat PRO 1	T 01 60 26 49 99 / 01 60 26 68 82	200677019	26 sept.
DR	07 oct.	69 LA BATIE ROLLAND	Nat PRO 2	T 04 75 46 77 78 / 06 08 75 99 90	200669003	26 sept.
DR	07 oct.	06 VILLENEUVE LOUBET	Nat Am 3, CRE	T 04 93 20 99 64	200606014	26 sept.
DR	26 oct.	34 MONTPELLIER SALON CHEVAL	Nat PRO 2	T 04 67 29 68 95 / 06 70 60 90 28	200634035	17 oct.
EN	24 sept.	88 RAMONCHAMP	Rg, Dp	T 03 29 25 02 06	200688028	19 sept.
EN	24 sept.	04 GREOUX LES BAINS	el	T 06 13 43 75 83	200604004	19 sept.
EN	24 sept.	20 BONIFACIO	Nat, Rg, Dp, el	T 04 95 52 90 75	200620033	19 sept.
EN	24 sept.	21 CHATILLON SUR SEINE	Dp, Nat, Rg	T 03 80 93 23 42 / 06 07 10 08 54	200621038	19 sept.
EN	24 sept.	64 ASSAT	Dp, Rg, Nat	T 06 07 44 84 62	200664032	19 sept.
EN	24 sept.	07 VERNOUX EN VIVARAIS	Nat, Rg, Dp	T 04 75 58 01 42	200607009	19 sept.
EN	01 oct.	02 LAON	Dp, Rg	T 06 77 11 96 62	200602022	26 sept.
EN	01 oct.	30 CHAMPCLAUSON	Nat, Rg, Dp	T 04 66 34 02 50	200630035	26 sept.
EN	01 oct.	71 SOMMANT	Nat, Rg, Dp	T 03 85 82 66 48	200671044	26 sept.
EN	01 oct.	63 ARDES SUR COUZE	Dp, Rg, Nat	T 04 73 54 16 67 / 06 82 85 79 60	200663016	26 sept.
EN	01 oct.	44 GRANDCHAMP DES FONTAINES	Nat, Rg, Dp	T 02 40 77 14 19	200644007	26 sept.
EN	01 oct.	78 LE TARTRE GAUDRAN	Dp, Rg, Nat	T 01 34 84 43 11 / 06 03 41 17 81	200678027	26 sept.
EN	08 oct.	71 NANTON	Dp, Rg	T 03 85 92 22 94	200671055	03 oct.
EN	08 oct.	76 VATTEVILLE LA RUE	Nat	T 02 35 95 10 88 / 06 72 16 70 58	200676006	03 oct.
EN	08 oct.	59 BERSEE	Nat, Rg, Dp	T 06 72 00 80 37	200659073	03 oct.
EN	15 oct.	95 SERAINCOURT	Rg, Dp	T 06 07 63 46 12	200695029	10 oct.
EN	15 oct.	62 LUCHEUX	Rg, Dp, Nat	T 03 21 04 31 72	200662060	10 oct.
EN	22 oct.	24 MILHAC DE NONTRON	Rg, Dp	T 06 88 33 25 57	200624055	17 oct.
HU	29 sept.	72 LE MANS BOULERIE JUMP XIII	Hunter, Hunter Style et Hunter Equitation, Hunter Equitation	T 02 43 89 66 93 / 06 17 82 38 72	200672042	19sept.
HU	20 oct.	72 LE MANS BOULERIE JUMP XIV	Hunter, Hunter Equitation, Hunter Style et Hunter Equitation	T 02 43 89 66 93 / 06 17 82 38 72	200672043	10 oct.
HU	29 oct.	40 DAX	Hunter, Hunter Style, Hunter Style et Hunter Equitation	T 05 58 74 29 05 / 06 20 19 64 82	200640020	17 oct.
SO	28 sept.	78 MACAIRE JUMP A VILLEPREUX	Nat PRO 1 GP, ép PRO 1, ép PRO 2, ép AM 3, ép AM 4	T 06 85 18 82 41	200678004	19sept.
SO	28 sept.	56 HENNEBONT	ép PRO 2, ép AM 3, ép AM 4, Chpt Fce Critér. Vétérans	T 02 97 36 16 34	200656068	19sept.
SO	29 sept.	83 DRAGUIGNAN	Nat PRO 2 GP, Nat Am 4 GP, ép PRO 2, ép AM 3, ép AM 4	T 06 13 04 10 21 / 06 86 37 59 77	200683013	19sept.
SO	29 sept.	74 LA ROCHE SUR FORON	Nat PRO 2 GP, Nat Am 3 GP, Nat Am 4 GP, ép PRO 2, ép AM 3, ép AM 4	T 06 82 66 28 50	200674014	19 sept.
SO	29 sept.	78 SAINT MARTIN LA GARENNE	Nat Am 3 GP, Nat PRO 2 GP, ép PRO 1, ép PRO 2, ép AM 3, ép AM 4, Nat Am 4 GP	T 06 80 17 67 66 / 01 30 98 40 12	200678018	19 sept.
SO	29 sept.	77 LIVERDY EN BRIE XVIII	Nat PRO 2 GP, Nat Am 4 GP, ép PRO 1, ép PRO 2, ép AM 3, ép AM 4, Nat Am 3 GP	T 06 16 55 13 15 / 06 71 64 48 77	200677102	19 sept.
SO	29 sept.	21 DIJON	Nat PRO 2 GP, ép PRO 1, ép PRO 2, ép AM 3, ép AM 4	T 03 80 41 06 63	200621015	19 sept.
SO	29 sept.	72 LE MANS BOULERIE JUMP XIII	Nat Am 3 GP, Nat Am 4 GP, ép PRO 1, ép PRO 2, ép AM 3, ép AM 4, Nat PRO 1	T 02 43 89 66 93 / 06 17 82 38 72	200672012	19 sept.
SO	29 sept.	42 ROANNE VOUGY	Nat PRO 1, ép PRO 2, ép AM 3, ép AM 4	T 04 77 71 78 80 / 06 03 54 58 37	200642005	19 sept.
SO	29 sept.	31 TOULOUSE	Nat PRO 2 GP, ép PRO 2, ép AM 3, ép AM 4	T 06 79 58 32 16 / 05 61 19 39 30	200631030	19 sept.
SO	30 sept.	20 OMESSA	Nat Am 4 GP, ép PRO 2, ép AM 3, ép AM 4	T 06 16 92 80 61	200620019	19 sept.
SO	30 sept.	59 GRAVELINES	ép PRO 2, ép AM 3, Nat Am 4 GP, ép AM 4	T 03 28 65 39 00	200659026	19 sept.
SO	30 sept.	33 SAINT SEURIN SUR L'ISLE	ép PRO 2, ép AM 4, Nat Am 3	T 05 57 49 64 52 / 06 77 11 81 99	200633012	19 sept.

# CONCOURS À GESTION FFE/COMPET EN SEPTEMBRE-OCTOBRE 2006

Disc	Début	Région	Catégories	Organisateur	N°	Cloture
SO	30 sept.	68 CERNAY	Nat PRO 2 GP, ép PRO 2, ép AM 3, ép AM 4	T 03 89 75 47 80 / 06 80 03 87 14	200668022	19 sept.
SO	30 sept.	51 MATIGNICOURT	Nat Am 4 GP, ép PRO 2, ép AM 3, ép AM 4	T 03 26 73 80 62 / 06 83 48 73 08	200651018	19 sept.
SO	30 sept.	89 EGRISSELLES LE BOCAGE	ép AM 4, Nat Am 3, ép PRO 2	T 03 86 86 09 25 / 06 50 09 44 89	200689031	19 sept.
SO	30 sept.	60 COMPIEGNE	Nat Am 4 GP, Nat Am 3 GP, ép PRO 2, ép AM 3, ép AM 4	T 03 44 40 18 50	200660041	19 sept.
SO	30 sept.	39 RAHON	ép PRO 2, Nat Am 3 GP, Nat PRO 2 GP, ép AM 3, ép AM 4, CRE	T 03 84 81 83 79 / 06 88 21 44 73	200639022	19 sept.
SO	30 sept.	01 CHALAMONT	Nat Am 3 GP, Nat Am 4 GP, ép AM 3, ép AM 4	T 06 80 04 99 48	200601042	19 sept.
SO	30 sept.	45 COULLONS GIEN	Nat Am 3 GP, Nat PRO 2 GP, Nat Am 4 GP, ép PRO 2, ép AM 3, ép AM 4	T 02 38 29 20 16 / 06 09 55 44 06	200645012	19 sept.
SO	30 sept.	91 SAINT YON	Nat Am 4 GP, ép PRO 2, ép AM 3, ép AM 4	T 06 07 87 74 94	200691040	19 sept.
SO	30 sept.	15 AURILLAC	Nat PRO 2 GP, ép PRO 2, ép AM 3, ép AM 4	T 04 71 48 96 00	200615007	19 sept.
SO	01 oct.	40 ONDRES	ép PRO 2, Nat Am 3, ép AM 4	T 05 59 45 23 70	200640015	19 sept.
SO	01 oct.	42 MONTBRISON	ép AM 4, ép AM 3, Nat Am 4 GP	T 04 77 96 92 19	200642049	19 sept.
SO	01 oct.	72 MAMERS	ép AM 3, Nat Am 4	T 06 16 28 47 11	200672100	19 sept.
SO	01 oct.	59 MAUBEUGE	ép AM 4, ép PRO 2, Nat Am 3	T 06 74 78 57 15 / 06 08 27 44 24	200659118	19 sept.
SO	01 oct.	59 SECLIN	Nat Am 3, ép PRO 2, ép AM 4	T 03 20 90 81 91	200659062	19 sept.
SO	01 oct.	64 OLORON SAINTE MARIE	ép PRO 1, Nat Am 4 GP, ép PRO 2, ép AM 3, ép AM 4	T 06 11 86 10 82 / 05 59 36 01 52	200664034	19 sept.
SO	01 oct.	24 BRANTOME EN PERIGORD	ép PRO 2, Nat Am 3, ép AM 4	T 05 53 08 11 14 / 06 70 63 71 90	200624017	19 sept.
SO	01 oct.	35 VITRE	Nat Am 3 GP, ép AM 3, ép AM 4	T 02 99 75 35 03	200635043	19 sept.
SO	02 oct.	79 NIORT	Chpt de France Enseig. PRO1-PRO2-AM3	T 05 49 28 28 28	200679016	19 sept.
SO	05 oct.	33 LEGE CAP FERRET I	Nat Am 4 GP, Nat Am 3 GP, Nat PRO 2 GP, ép PRO 1, ép PRO 2, ép AM 3, ép AM 4	T 06.20.72.56.31	200633039	26 sept.
SO	06 oct.	14 TOURGEVILLE DEAUVILLE	ép PRO 1, Nat PRO 2 GP, ép PRO 2, ép AM 3, ép AM 4	T 06 88 42 06 31	200614024	26 sept.
SO	06 oct.	42 ST ETIENNE ST GENEST LERPT	Nat Am 3 GP, Nat PRO 2 GP, Nat Am 4 GP, ép PRO 2, ép AM 3, ép AM 4	T 04 77 90 28 79 / 06 84 75 60 61	200642023	26 sept.
SO	06 oct.	50 AUVERS	Nat PRO 1 GP, Nat PRO 2 GP, ép PRO 1, ép PRO 2, ép AM 3, ép AM 4	T 02 33 42 04 35 / 06 20 35 42 36	200650010	26 sept.
SO	06 oct.	77 BOIS LE ROI	Nat Am 3 GP, Nat PRO 2 GP, Nat Am 4 GP, ép PRO 1, ép PRO 2, ép AM 3, ép AM 4	T 01 64 81 33 22 / 06 30 36 89 47	200677157	26 sept.
SO	07 oct.	53 LAVAL	Nat PRO 2 GP, ép PRO 2, ép AM 3, ép AM 4	T 02 43 02 90 13 / 06 07 69 07 02	200653009	26 sept.
SO	07 oct.	59 BONDUES BOIS D'ACHELLES	Nat Am 3 GP, Nat Am 4 GP, ép PRO 2, ép AM 3, ép AM 4	T 03 20 94 26 66	200659049	26 sept.
SO	08 oct.	24 SAINT GERMAIN ET MONS	Nat Am 3, ép PRO 1, ép PRO 2, ép AM 4	T 05 53 73 02 51	200624028	26 sept.
SO	08 oct.	86 DIENNE	ép PRO 2, Nat Am 3, ép AM 4	T 05 49 45 87 63 / 06 10 33 84 57	200686014	26 sept.
SO	08 oct.	64 PAU LONS	ép PRO 2, Nat Am 3, ép AM 4	T 05 59 32 14 41	200664060	26 sept.
SO	08 oct.	75 VARENNES JARCY	ép PRO 2, ép AM 4, Nat Am 3	T 01 69 00 65 65 / 06 80 12 25 55	200675017	26 sept.
SO	08 oct.	47 AGEN MOIRAX	Nat Am 3, ép AM 4	T 05 53 87 05 71 / 06 87 86 25 52	200647015	26 sept.
SO	08 oct.	18 BOURGES	Nat Am 4, ép AM 3	T 02 48 20 14 62	200618032	26 sept.
SO	08 oct.	79 COULONGES SUR L'AUTIZE	Nat Am 3, ép PRO 2, ép AM 4	T 06 87 50 94 61 / 06 07 58 14 24	200679007	26 sept.
SO	13 oct.	20 BIGUGLIA	ép PRO 2, Nat Am 3, ép AM 3, ép AM 4	T 04 95 22 28 35	200620042	03 oct.
SO	13 oct.	20 BIGUGLIA	ép AM 3, ép PRO 2, Nat Am 3, ép AM 4	T 04 95 22 28 35	200620043	03 oct.
SO	13 oct.	33 LEGE CAP FERRET II	Nat Am 4 GP, Nat Am 3 GP, Nat PRO 2 GP, ép PRO 1, ép PRO 2, ép AM 3, ép AM 4	T 06 20 72 56 31 / 05 56 60 74 57	200633040	03 oct.
SO	13 oct.	14 CAEN SHUC	Nat PRO 2 GP, ép PRO 2, ép AM 3, ép AM 4	T 02 31 44 59 68 / 06 84 96 02 41	200614027	03 oct.
SO	14 oct.	18 BRINON SUR SAULDRE	ép PRO 2, ép AM 4, Nat Am 3	T 06 71 11 25 58	200618042	03 oct.
SO	14 oct.	31 TOULOUSE	ép AM 4, ép AM 3, ép PRO 2, Nat PRO 2 GP	T 05 61 52 21 45	200631031	03 oct.
SO	15 oct.	64 ANGLET	Nat Am 3, ép PRO 2, ép AM 4	T 05 59 63 83 45 / 06 07 03 73 82	200664014	03 oct.
SO	20 oct.	72 LE MANS BOULERIE JUMP XIV	Nat PRO 1, Nat Am 3 GP, ép PRO 2, ép AM 3, ép AM 4, Nat Am 4 GP	T 02 43 89 66 93 / 06 17 82 38 72	200672013	10 oct.
SO	20 oct.	01 PARC MIRIBEL LYON NEYRON J.	Nat PRO 2 GP, ép PRO 2, ép AM 3, ép AM 4	T 04.78.55.35.19	200601016	10 oct.
SO	21 oct.	33 SAINT SEURIN SUR L'ISLE	ép PRO 2, ép AM 3, ép AM 4, Nat PRO 2 GP	T 05 57 49 64 52 / 06 77 11 81 99	200633013	10 oct.
SO	21 oct.	59 LILLE RONCHIN	Nat Am 3 GP, Nat PRO 2 GP, Nat Am 4 GP, ép PRO 2, ép AM 3, ép AM 4	T 03 20 67 04 95	200659052	10 oct.
SO	21 oct.	38 GRENOBLE SAINT ISMIER	Nat Am 3 GP, Nat PRO 2 GP, Nat Am 4 GP, ép PRO 2, ép AM 3, ép AM 4	T 04 76 52 18 00	200638015	10 oct.
SO	21 oct.	65 LOURDES	Nat Am 4, ép AM 3	T 05 62 45 40 60 / 06 08 34 88 86	200665012	10 oct.
SO	22 oct.	13 ISTRES	ép AM 4, ép PRO 2, Nat Am 3	T 04 42 55 20 39 / 06 60 05 9015	200613022	10 oct.
SO	26 oct.	06 VILLENEUVE LOUBET	Nat PRO 2 GP, Nat Am 4 GP, Nat Am 3 GP, ép PRO 2, ép AM 3, ép AM 4	T 04 93 20 99 64	200606009	17 oct.
SO	27 oct.	20 PORTO VECCHIO	Nat Am 4 GP, ép PRO 2, ép AM 3, ép AM 4	T 06 03 78 48 53	200620009	17 oct.
SO	28 oct.	86 POITIERS	ép PRO 2, ép AM 3, ép AM 4, Nat Am 4 GP, Nat Am 3 GP	T 05 49 21 11 16	200686015	17 oct.
SO	29 oct.	40 DAX	Nat Am 3, ép PRO 2, ép AM 4	T 05 58 74 29 05 / 06 20 19 64 82	200640022	17 oct.



# SALON DU CHEVAL DE PARIS Du 2 au 10 décembre 2006

Porte de Versailles  
10h - 19h

Nocturne mardi 5  
jusqu'à 22h



## Concours Hippique International de Paris\*

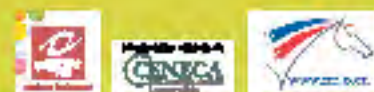
les 1<sup>er</sup> et 2 décembre à 20h  
Le 3 décembre à 10h

## Le Défilé de Paris

Le 3 décembre  
Départ Boulogne à 10h

## Spectacle La Nuit du Cheval\*

Les 8 et 9 décembre à 20h30  
Le 10 décembre à 16h30



*Les Assises du Cheval 2006*  
Mardi 5 décembre

\*Billets en vente :  
092 707 807 jusqu'au 11/12/06  
[www.salon-cheval.com](http://www.salon-cheval.com)  
et points de vente habituels

[www.salon-cheval.com](http://www.salon-cheval.com)

# Nourrissez vos ambitions



© 2013 PEZANT

Avec l'aimable autorisation de Timothée BONI et du Cheval-Jobes

Partenaire et  
Assureur Officiel



Generali, l'assurance de la passion

CABINET PEZANT  
AGENT GENERALI  
02 31 06 11 60

 **GENERALI**  
assurances



# Adhésion à la FFE 2007

## Abonnement à la REF

Valable du 1er septembre 2006 au 31 août 2007

Code adhérent FFE

Tampon du Club

### Renouvellement d'adhésion à la FFE

Abonnement REF compris, 12 numéros - Cotisation 2007

Nb : si vous ne désirez pas l'abonnement à la REF, déduisez 10 €.

- CLAF/CLAG** 770 € Cochez la case de l'adhésion choisie
- ORAF/ORAG** 160 €
- Cochez ici en cas de changement de cotisation

La cotisation est exigible au 1er septembre 2006.

A partir du 1er janvier 2007, l'adhérent n'étant pas à jour de sa cotisation est automatiquement suspendu. Si vous avez un problème de règlement, n'hésitez pas à nous contacter.

### Modalités de règlement

Cochez la case du règlement effectué

- Par carte bancaire sur internet ou par minitel Date : .....
- Par chèque N° du chèque : .....
- Par virement bancaire Date : .....
- Par débit de mon compte FFE Signature :

Ce document sert de justificatif comptable, une fois complété des modalités de paiement.

### Modifications

- Aucun changement depuis la cotisation 2006
- Changement de fléchage sur la licence de dirigeant  Cheval  Poney  Tourisme

#### 1) Modification de licence dirigeant à ne remplir qu'en cas de changement de représentant légal

Nom ..... Prénom .....

Date de naissance         N° de licence

Fléchage :  Poney  Cheval  Tourisme

Adresse .....

Code Postal ..... Ville .....

Tel : ..... Fax ..... Mail .....

2) Modification des renseignements principaux de la structure, renvoyez ce formulaire avec les justificatifs nécessaires.

3) Modification des renseignements complémentaires, identifiez-vous et saisissez les directement sur Internet.

Conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, les données du club sont collectées par la Fédération Française d'Equitation pour assurer la gestion des licenciés. Les informations assorties d'un \* ont un caractère obligatoire, en cas de défaut de réponse, votre dossier ne pourra être traité. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant auprès de FFE Club - Parc Equestre - 41600 LAMOTTE.

Par ailleurs, les coordonnées du club sont susceptibles d'être cédées à des tiers (sociétés, associations, etc...), dont le Groupement Hippique National (12 avenue de la République 41600 LAMOTTE), à des fins de marketing et de prospection commerciale ou non commerciale.

Si vous ne le souhaitez pas pour le club, cochez cette case :  club.

Si vous ne le souhaitez pas pour votre licence dirigeant, cochez cette case :  licence.